LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 46—N

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 19 FEVRIER 1960

PRIX: S…ENTS

NOTES DE LA SEMAINE

Espace à vendre, pas sur la lune

Un vendeur américain a été coffré récemment pour avoir offert des titres à l'espace sur la lune. Il a fallu le libérer, cependant, car aucune loi ne semblait défendre cette activité qui procurait à ses clients une certaine satisfaction.

Les journaux ont de l'espace à vendre aussi et les enquêtes prouvent sans cesse que c'est un placement très profitable. Qui sème de l'annonce dans les journaux y trouve une terre fertile.

Certains journaux existent à cause de l'annonce à vendre et servent un abondant menu de nouvelles, de photos, de "features", de lectures frivoles dans le seul but d'attirer des lecteurs qui, en passant, liront les annonces. D'autres journaux, parmi lesquels **La Liberté et le Patriote** prend place, veulent servir la vérité, éduquer l'opinion publique, exprimer les aspirations du groupe canadien-français, divertir sainement. Ils ouvrent leurs pages aux annonceurs qui veulent justement atteindre une catégorie sérieuse de lecteurs et qui apprécient le prestige qui incombe à une entreprise identifiée par l'annonce avec l'oeuvre de presse.

A l'occasion du mois de la bonne presse, voici deux ou trois réflexions à ce sujet.

Depuis quelque temps, les annonceurs du plan national demandent de plus en plus la collaboration de leurs dépositaires locaux. Ces derniers, sur place, indiquent par leur préférence si tel ou tel journal atteindra les clients espérés. Ainsi nous avons publié les annonces de la Cie Case, avec la coopération de MM. V.-E. Deshayes (St-Claude), O.-J. Dufault (Ste-Rose), Vermette et Frères (St-Jean-Baptiste) et Elie Motors (M. Chabot, d'Elie). Ce sont des marchands avertis, comme l'on pouvait le constater par le choix de deux d'entre eux comme gagnants d'un voyage à Bel Harbor, en Floride. Les Vermette et les Chabot étaient du nombre.

En plus de nos annonceurs de toujours, on aura remarqué l'activité publicitaire des coopératives. Leur geste représente un tournant dans la mentalité des fervents de ces entreprises, car l'on reconnait aujourd'hui que l'annonce est aussi importante que l'emballage attrayant des produits et la disposition scientifique des comptoirs. On n'y voit plus seulement un moyen artificiel de stimuler les ventes, mais plutôt un service aux acheteurs et un moyen d'atteindre le client chez lui.

On aura remarqué en outre que les avis publics se multiplient dans nos colonnes. De plus en plus, les secrétaires-trésoriers de nos municipalités et divisions scolaires se rendent compte que la publication de ces avis publics dans nos pages est efficace et conforme à la loi. De fait, la province du Manitoba publie dans **La Liberté et le Patriote** tout avis d'intérêt spécial aux Franco-Manitobains.

Créer dans l'esprit du lecteur une impression favorable, voilà un but très légitime visé par ceux qui sont au service du public. Remarquons en passant l'efficacité des annonces permanentes qui, à la longue, font associer dans l'esprit du lecteur, un produit et un service, d'une part, et le nom d'un fournisseur.

En marge de ces idées, il convient d'ajouter une protestation contre la politique du gouvernement qui empêche l'annonce des brasseries. Ces entreprises offrent un produit légitime (dont la vente fait grossir les revenus de l'état) et elles sont convaincues que le client a le droit de choisir le produit de son goût. Cependant, on ne leur permet pas d'annoncer le nom de ce produit. Elles se voient obligées par conséquent d'arborer d'énormes affiches au-dessus de leurs établissements (une enseigne du genre domine St-Boniface aujourd'hui), de donner des trophées à droite et à gauche et de s'efforcer par une multitude de moyens indirects et détournés d'attirer la sympathie du client, autrement que par la qualité de leurs produits. Et cela en dépit aussi du fait que les revues publiées ailleurs rentrent à flot dans la province avec l'annonce de produits concurrents. (Au moins 25 pour cent des revenus d'annonce de la revue "Time", édition canadienne, proviennent de cette source.) Cette situation est illogique et discriminatoire et, en fin de compte, injuste à l'égard des rédacteurs qui doivent pouvoir décider eux-mêmes le genre d'annonces qu'ils offriront à leurs lecteurs.

L'espace dans **La Liberté et le Patriote**, comme dans tout journal d'envergure, est évalué selon un formulaire commun à toutes les publications hebdomadaires. Nos marchands sont invités à s'y faire connaître à leur avantage et au nôtre.

(Suite à la troisième page)

Lettre de Paris

Après la terrible secousse d'Alger

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

C'est un représentant de "l'Algérie de papa" qui parle. Il n'a pas participé à l'émeute du 24 janvier. Mais il était de coeur avec les hommes de Joseph Ortiz et de Pierre Lagaillarde, enfermés pendant une semaine dans le "camp retranché" d'Alger. Et comme la plupart des Français d'Algérie, il a profondément ressenti l'humiliation du 1er février, lorsque le dernier carré des révoltés, quelques centaines d'hommes, s'est abandonné aux forces de l'ordre. Cet homme, ce "pied noir", Français né en Algérie dans une famille qui laboure la rude terre nord-africaine depuis trois générations, parle d'une voix sourde et irritée. "De Gaulle nous a fait baisser la tête, dit-il. Mais il ne nous a pas mis à genoux!"

Cet homme, que je connais bien, n'est ni un "fasciste", ni un "ultra". Mais il a hérité la psychologie de ses ancêtres pionniers, qui ont fait l'Algérie à la force du poignet, et dont le patriotisme, rendu plus vif par l'éloignement de la mère-patrie, s'est fortifié jusqu'à devenir ombrageux, passionnel et plein de contradictions. Selon une vieille formule, lui et ses semblables n'ont rien appris, ni rien oublié. La condamnation, par de Gaulle, de "l'Algérie de papa", l'a durement affecté, et la politique de l'autodétermination l'a alarmé jusqu'à l'angoisse. Depuis des années, en effet, il reçoit des tracts du F.L.N. ainsi rédigés: "La valise ou le cercueil?". Il a cru que la solution proposée par le président de la République le conduirait inéluctablement à ce choix, et il s'est dressé contre elle de toutes ses forces.

Ce sentiment, partagé par la masse des Français d'Algérie — ils sont un million environ, face à plus de 8 millions de Musulmans —, a été le moteur psychologique du dernier soulèvement algérois que des "activistes frénétiques, non dépourvus d'ambitions politiques, ont tenté d'utiliser comme un bélier pour enfoncer à nouveau le régime. La fermeté du général de Gaulle, son sens de l'autorité de l'Etat, son immense prestige, enfin, ont heureusement fait échouer ce mouvement de folie.

* * *

Alger s'est donc soumis aux ordres venus de Paris. Apparamment, tout est terminé. La France se rassure: on parle des prochaines vacances de Pâques, du printemps qui vient, des voyages que l'on fera cet été. Et pourtant?

La coupe de l'amertume déborde à nouveau à Alger, comme en témoignent les propos de mon interlocuteur "pied noir". Aux inquiétudes anciennes, s'en est ajoutée une nouvelle qui a trait aux mesures de répression lancées par le gouvernement contre les responsables de l'émeute du 24 janvier et, d'une façon générale, contre les "comploteurs" d'Alger, civils et militaires. Tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, se sont "engagés" pour l défense de l'Algérie française, y compris certains Musulmans, redoutent d'être frappés. L'arrestation et le transfert dans une prison métropolitaine de M. Alain de Serigny, le tout-puissant maitre de l '"Echo d'Alger", porte-parole et maître à penser d'une large fraction de la communauté française en Algérie, ont provoqué un mouvement de stupeur de l'autre côté de la Méditerranée et accru encore le trouble des esprits.

Au demeurant, le général de Gaulle et le gouvernement, nantis des pouvoirs exceptionnels que le Parlement leur a accordés pour un an sans trop rechigner, ont l'intention de frapper vite et fort pour châtier les coupables, en restant cependant dans le sec-

(Suite à la troisième page)



Le R. P. J. Zeiter, O.M.I., curé de la paroisse d'Ars-Laquenexy située près de Metz, France, était un homme très heureux dernièrement et pour cause, il recevait des aviateurs canadiens de l'Etat-major de la 1ère Division aérienne en Europe, un don lui permettant de renouveler le système de chauffage de son église paroissiale. En effet, en l'espace de quelques heures, les officiers et les aviateurs aussi bien protestants que catholiques souscrivaient la somme nécessaire pour l'achat de fournaises et de réservoirs pour la petite église. On remarque ci-haut le vice-maréchal de l'air Larry Wray, officier commandant de la division, en compagnie de Mme Wray, lors de la présentation au moment où le Père Curé exprime sa gratitude envers les Canadiens. Quatre gentilles paroissiennes avaient tenu à assister à la cérémonie vêtues du costume traditionnel de la Lorraine.

La "Maison de Retraites Incorporée" organise son équipe de vendeurs

Au mois de septembre dernier débutaient à St-Norbert les travaux de construction d'une nouvelle Maison de Retraites moderne et spacieuse, capable de répondre aux besoins de la population catholique du Manitoba. C'était le fruit de la ténacité et des efforts continus d'un groupe d'hommes qui, réunis en société, s'étaient engagés à solutionner le problème financier qui constituait l'obstacle le plus difficile à surmonter pour faire aboutir le projet.

Chrétiens convaincus et hommes d'affaires de vaste expérience, ils avaient créé dans ce but la "Maison de Retraites Inc." — compagnie à chartre enregistrée selon les lois sur les sociétés — et lancé un emprunt de l'ordre de $320,000.00 par l'émission de débentures. Il n'est donc pas exagéré de dire que la réussite de ce projet de grande envergure leur est en grande partie attribuable.

Débentures

Depuis le début de l'année, on travaille activement à l'organisation de la campagne de vente en masse, laquelle commencera vers la fin du mois courant. (Déjà, à date, on a recueilli environ $75,000.00, ce qui est de bon augure.)

M. Robert Bockstael a été choisi comme président général des ventes dans l'archidiocèse de St-Boniface. S. H. le juge A.-M. Monnin et M. Léo Soenen agissent comme vice-présidents de ce même comité — le premier, pour la section française et M. Soenen, pour la section anglaise. (A Winnipeg, la vente de débentures se fait sur une base privée.) Dans chaque paroisse de l'archidiocèse de St-Boniface, la société a formé un comité responsable composé d'un capitaine et son assistant et de plusieurs lieutenants. Ces vendeurs — dont l'entrainement se fera à des séances d'études spéciales, les 23, 24 et 25 février — se partageront ensuite le travail au sein de leurs paroisses respectives.

Les directeurs de la "Maison de Retraites Inc." sont très optimistes et savent que la population catholique du Manitoba répondra avec enthousiasme à leur appel. D'avance ils remercient tous ceux qui, par leurs placements, (qui ne sont pas des dons) appuieront un projet aussi méritoire, dans l'ordre spirituel. Qu'ils soient assurés que leur geste aura des répercussions nombreuses dans la vie catholique de leur milieu et de la province toute entière, en facilitant la retraite fermée à un très grand nombre de fidèles.

Hymne national en français pour le Niger

PARIS — La république du Niger va avoir son hymne national. Cet hymne — ainsi en a décidé l'Assemblée nationale nigérienne — devra être "l'expression de l'âme nigérienne . . .

Il aura l'allure d'une marche des chasseurs (le Niger est un pays de grande chasse) au rythme énergique. Il exaltera les vertus du peuple nigérien.

Un concours, ouvert aux librettistes de toutes nationalités est institué en vue de la création de cet hymne qui devra s'inspirer de thèmes folkloriques. Les paroles seront en français et feront ultérieurement l'objet d'une traduction en dialictes djerma, haoussa et peuhl.

"L'hymne nigérien devra comprendre deux couplets et un refrain, son exécution ne devra pas durer plus de quatre minutes trente secondes, et pas moins de 3 minutes.

Les livrets devront être envoyés avant le 31 mars 1960, sous pli recommandé, au Délégué de la république du Niger, 154 rue de Longchamp, Paris, XVIe.

La librettiste retenu recevra un prix de 1,000 nouveaux francs ($200).

A.E.C.F.M.

Rapport du Comité de perception

Perception — 1959

Aubigny	$ 89.75
Bruxelles	50.00
Dunrea	131.00
Elie	154.50
Fannystelle	108.50
Fisher Branch	20.38
Haywood	—
Holland	8.00
Ile-de-Chênes	244.53
La Broquerie	286.00
La Salle	151.50
Lac-du-Bonnet	17.25
Letellier	90.50
Lorette	203.50
Marchand	14.50
Mariapolis	128.00
N.-D.-de-Lourdes	427.80
Otterburne	196.75
Powerview	158.40
Précieux-Sang	1,328.40
Rathwell-Treherne	—
Richer	—
St-Adolphe	264.50
St-Ambroise	45.00
St-Boniface	3,367.85
St-Charles	—
St-Claude	215.00
St-Emile	123.40
St-Eugène	105.00
St-Eustache	198.26
St-François-Xavier	57.00
St-Georges et N.-D.-de-Fatima	84.75
St-Jean-Baptiste	443.50
St-Joseph	50.00
St-Laurent	125.00
St-Lazare	135.00
St-Léon	111.50
St-Lupicin	39.50
St-Malo	205.50
St-Norbert	256.25
St-Pierre	545.25
Ste-Agathe	285.00
Ste-Amélie	21.00
Ste-Anne-des-C.	385.50
Ste-Elisabeth	26.00
Ste-Famille	160.00
Ste-Geneviève	58.85
Ste-Marie-St-Vital	175.00
Ste-Rita-CraigSiding	26.25
Ste-Rose-du-Lac	305.50
Somerset	225.00
South Junction	61.25
Starbuck	—
Vassar	25.00
Winnipeg	450.00
Woodridge	25.00
Divers	805.65
Total des paroisses	$13,216.52
Com. religieuses	7,002.17
Grand total	$20,218.69

Les "Anges" du Cercle Molière essaient leurs ailes, avec brio

Plus de 800 personnes ont enthousiasme applaudi avec la troupe du Cercle Molière, dimanche soir dernier, lors de la première représentation de "La Cuisine des Anges" dans l'auditorium Notre-Dame à St-Boniface. Ce succès inaugure bien la série que la troupe entreprend encore cette année au cours de sa deuxième tournée dans l'Ouest canadien, sous les auspices du Conseil des Arts du Canada.

Dès la levée du rideau à 8 h. 30 exactement, tous les spectateurs se sont sentis transportés bien loin, sur la fameuse île Cayenne, ancien lieu de déportation des condamnés de France aux travaux forcés. Le décor sobre et inspirateur laissait voir un coin du ciel bleu de ce pays tropical et recréait la légèreté architecturale d'une maison sans chauffage central et aux grandes ouvertures qui laissent librement circuler l'air de la mer. En plus de la chaleur suffocante, Mme Ducotel (Raymonde Marchand) doit subir le flot incessant des paroles d'une voisine (Marie Masson) qui achète, mais ne paie pas. Et son cher mari (Pierre Vedel) porte fièrement sa redingote noire, même si l'eau lui coule au visage et au front. La conversation et les gestes de ces trois personnages renseignent tôt les auditeurs: épreuves financières des Ducotel en France, exil à Cayenne au service du fameux oncle Juste Trochard, magasin peu prospère, naïveté optimiste du père et inquiétudes constantes de la mère, secret d'amour de la gentille Isabelle (Laurette Bergeron) . . .

Mais que de surprises réserve à tous l'intervention des trois forçats Alfred (Robert Séguier), Jules (François Gallais) et Joseph (Léo Rémillard). Avec un naturel stupéfiant, ils apporteront les solutions les plus inattendues aux problèmes, même le meurtre "quasi charitable" de Trochard (Louis Masson), et sauront mettre au service des Ducotel tous leurs talents. Qui n'aimerait, par exemple, avoir à son service un brasseur d'affaires comme Joseph, vendeur très averti qui de plus connait tous les secrets de la tenue mystifiante des livres?

Mais il ne peut s'agir de raconter ici une histoire qui sera répétée à Gravelbourg (21 février), Saskatoon (22 et 23 février), Prince-Albert (24 février), St-Paul (26 février) et Edmonton (27 février).

Disons plutôt que tous les acteurs ont fait honneur aux exigences de leurs rôles et que le jeu subtil et au point réserve d'agréables moments à tous ceux qui recevront le Cercle Molière.

(Suite à la huitième page)

Dès septembre, Québec aurait l'assurance-hospitalisation

QUEBEC — Le premier ministre, l'hon. Antonio Barrette, a déclaré que le Québec bénéficiera de l'assurance-hospitalisation, probablement dès septembre prochain, qu'il y ait entente ou non avec le gouvernement d'Ottawa.

M. Barrette a fait part de la chose à un groupe de journalistes, quelques instants après la séance de la Chambre où l'on venait de discuter d'un projet de loi visant à créer une commission d'enquête sur l'assurance-hospitalisation. Le projet de loi n'était pas encore adopté au moment de l'ajournement.

Si le rapport de la commission d'enquête est prêt à ce moment-là, a dit le chef du gouvernement, nous présenterons une loi pour instaurer un plan d'assurance dans l'intérêt de la population. On sait qu'il doit y avoir une session spéciale, en septembre, pour doter Montréal d'un nouveau mode électif.

Nous instaurerons ce plan, peu importe que nous nous soyons alors entendus avec les autorités fédérales. L'initiative partira du Québec. Ce sera comme le cas des octrois aux universités. Nous les avons fixés nous-mêmes à $1.75 par tête de population.

Un projet urgent

Dans son intervention en Chambre, le chef du gouvernement avait d'abord souligné que la création d'une commission d'enquête sur la façon dont peut s'instaurer un tel plan d'assurance comporte un caractère d'urgence. Tout retard dans l'institution de cette commission, a-t-il dit, retardera la mise en vigueur de l'assurance-hospitalisation chez nous.

M. Barrette a reproché à l'opposition de se dire opposée au projet.

M. Lapalme: Nous ne discutons pas de l'opportunité d'établir l'assurance-hospitalisation, mais de l'opportunité de créer une autre commission.

M. Barrette a alors noté que les associations hospitalières, les dirigeants d'hôpitaux, les associations ouvrières, le Collège des médecins et plusieurs autres organismes ont réclamé cette commission d'enquête afin de pouvoir y être entendus.

Une telle commission aura pour tâche de découvrir quel type d'assurance conviendrait le mieux aux caractéristiques du Québec. M. Barrette a souligné, aussi, que ces enquêteurs pourront étudier, par exemple, la question connexe du coût des chambres d'hôpital. Le prix varie sensiblement d'un hôpital à un autre. Il est possible que la chose s'explique par le fait que certaines institutions doivent assumer des services trop élevés. Il importera d'uniformiser en premier lieu le prix des chambres.

Le ministère de la Santé, a ajouté le premier ministre, possède déjà des données passablement volumineuses sur le sujet. C'est ce qui lui permet d'estimer qu'il sera probablement en mesure, d'ici décembre, au plus tard, de présenter une loi d'assurance-hospitalisation.

Après la bombe, les réactions

PARIS — L'explosion de la première bombe "A" française continue à susciter de très nombreuses réactions dans le monde.

Un message regrettant que l'essai ait eu lieu a été envoyé à Paris par le Japon, premier pays à connaître l'horreur de la bombe atomique.

A la Nouvelle-Delhi, M. Nikita Khrouchtchov a déclaré: "Tout ce que je puis dire, c'est que nous regrettons que l'on prenne cette direction au lieu de tendre à une réduction des explosions".

A Stockholm, un cordon de police protège l'ambassade de France, à la suite de menaces de faire sauter celle-ci.

Les autorités françaises ont publié un communiqué affirmant qu'aucune retombée radioactive n'était signalée dans les environs de régions habitées, même aux bords du Sahara.

Radio-Moscou a cependant averti les Africains qu'ils sont menacés du "terrible" danger "imminent" d'être empoisonnés par les retombées. Des "geigers" sont en place aux frontières du Nigeria et de la RAU.

"Pas de répercussions à Genève"

"Je ne pense pas, a dit M. Khroutchchov, qu'il y ait de répercussion sur les conversations de Genève, parce que la France et le général de Gaulle aussi veulent des conversations et le relâchement de la tension."

Les dirigeants du Ghana ont bloqué les avoirs français, environ $14,000,000.

Les pays arabes et d'autres pays africains ont qualifié l'essai de "crime". Le FLN y a vu une "tentative d'intimidation". Le secrétariat afro-asiatique au Caire a protesté auprès du secrétaire général de l'ONU et a demandé des manifestations antifrançaises pour demain.

A Chypre, un professeur de lycée a soutenu que la radioactivité était passée de 16 à 30 Roetgen à 600. Mais le Q.G. de la RAF dans l'île a déclaré qu'il n'en était rien.

La presse hebdomadaire de Londres publie des informations sur le "remarquable exploit" mais pratiquement aucun commentaire. "Pas question de reprendre nos essais", dit-on dans les milieux autorisés.

Bonn considère que l'OTAN est désormais plus forte.

L'explosion de la bombe atomique française dans le Sahara, samedi, fut la 250e de l'histoire. Il y en avait eu 157 provoquées par les Américains, 71 par les Russes et 21 par les Britanniques. Les 249 explosions précédentes représentaient 87 fois la masse totale des bombes classiques lancées par les Etats-Unis en Europe et en Asie durant la seconde guerre mondiale.

Les nouvelles lois du jeûne et de l'abstinence

La première partie de cette lettre a été lue dans toutes les églises du diocèse dimanche dernier; la deuxième partie sera lue dimanche prochain.

Archevêché de Saint-Boniface
Lettre circulaire aux diocésains
sur les raisons des nouvelles lois du jeûne et de l'abstinence

Mes bien chers Frères,

Le Souverain Pontife a profondément modifié, à partir de 1953, les lois du jeûne eucharistique en usage depuis plusieurs siècles. Les évêques du Canada ont fait de même, en 1956, pour l'observance des fêtes d'obligation qui ne coincident pas avec le dimanche ou un autre jour chômé dans la vie civique. En ces occasions, on a rappelé le droit dont jouit l'Eglise et la paternelle prudence dont elle fait preuve, quand elle établit, modifie et supprime des préceptes qui ne touchent point directement à la loi naturelle ou évangélique. En résumé, il appartient nécessairement à l'Eglise de faire et de changer ses propres lois, en tenant compte de toutes les circonstances de personnes, de temps et de lieux, manifestement variables, en vue d'aider ses fils à mieux poursuivre et plus assurément atteindre leur fin, qui est la gloire de Dieu par leur salut éternel.

Aujourd'hui, alors que vous avez déjà appris, par la radio et les journaux, les nouvelles modifications qui sont introduites dans les lois du jeûne et de l'abstinence, et au moment de les promulguer officiellement dans le diocèse, je désire vous éclairer sur ces choses. Daigne le Saint-Esprit nous envoyer ses lumières, afin que je puisse vous éclairer et vous, me comprendre!

— A —

Les lois ecclésiastiques du jeûne et de l'abstinence sont des lois que l'Eglise peut établir, changer et supprimer; que l'Eglise change en ce moment en tenant compte de l'évolution qui se produit dans la vie des hommes: qu'elle change pour procurer à ses fils leur plus grand bien spirituel.

1° — **L'Eglise peut établir, changer et supprimer les lois du jeûne et de l'abstinence.**

Parce que l'homme est pécheur, en Adam et en lui-même, il doit faire pénitence, même corporelle, pour mâter ses penchants mauvais et expier ses péchés. C'est là une loi naturelle, inscrite dans la conscience de l'homme: parce que la désobéissance originelle a laissé un déséquilibre entre l'âme et le corps, la prière et l'union à Dieu devient difficile sinon impossible quand le corps est alourdi par une nourriture trop abondante et riche. Dieu a explicité ce principe par une loi positive, promulguée maintes fois et de nombreuses manières dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Mais, ni la loi naturelle, ni la loi divine positive — sauf dans les prescriptions mosaïques qui ne concernaient que le peuple hébreu en attente du Messie — ne précisent la mesure matérielle de la pénitence corporelle. C'est à l'Eglise qu'il appartient de déterminer cette mesure, parce que, Christ continué sur la terre, elle doit éclairer les consciences et interpréter les volontés divines. Elle use précisément de ce droit lorsqu'elle établit, modifie ou supprime les lois du jeûne et de l'abstinence.

2° — **L'Eglise modifie les lois du jeûne et de l'abstinence en tenant compte de l'évolution qui se produit dans la vie des hommes.**

a) — **Les hommes ne sont pas créés pour les lois, mais les lois pour les hommes.** Or, ceux-ci évoluent constamment dans tous les domaines, parce qu'ils sont des êtres vivants; tandis que les lois conservent l'expression qu'on leur a donnée en les faisant, parce qu'elles sont choses mortes. De fait, les hommes ont considérablement évolué depuis la fondation de l'Eglise et de même les conditions dans lesquelles ils vivent. Et la rapidité de cette évolution s'est accentuée, accélérée vertigineusement depuis le début de notre siècle, à tel point qu'on a pu dire qu'il s'était fait plus de changements, dans les conditions de vie, au cours des cinquante dernières années qu'au cours de cinquante siècles. Au contraire, les lois n'évoluent point d'elles-mêmes, mais il faut l'intervention du législateur chaque fois pour les ajuster à l'homme. Et cet ajustement consiste à remplacer des lois anciennes par des lois nouvelles, voire simplement à supprimer les lois.

b) — **En ce qui concerne précisément les lois du jeûne et de l'abstinence**, celles que nous connaissons aujourd'hui n'ont pas existé pendant de longs siècles, parce que les conditions de vie ne les demandaient pas ou ne les supportaient pas. C'était surtout parce que les chrétiens comprenaient la nécessité, l'avantage de jeûner, pour leur âme, qu'ils étaient heureux de le faire quand rien ne les en empêchait: spontanément, ils répondaient aux exigences de l'esprit de pénitence en jeûnant et s'abstenant de viande. Ce fut une période, dans l'histoire de l'Eglise, où les chrétiens participaient intensément à la vie liturgique de l'Eglise, se conformaient mystiquement à la vie du Christ, fréquentaient assidûment les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et trouvaient là le motif de jeûne et d'abstinence, surtout à certains moments de l'année, qui correspondent aux temps forts de notre Rédemption: l'approche de toutes les grandes fêtes et surtout de la plus grande de toutes les fêtes, Pâques. Il n'y avait pas besoin de préceptes: il suffisait de conseils, d'exhortations, que la Liturgie communiquait à tous. Et si des préceptes étaient formulés, ils s'adressaient plutôt aux moines, qui avaient fait profession de vie de pénitence rigoureuse et dont le régime de vie était organisé en conséquence.

c) — **Hélas! les chrétiens en arrivèrent généralement à perdre le goût de la vie liturgique, de la confession, de la communion.** Du coup, ils perdirent peu à peu le sens du jeûne et de l'abstinence, ils ne comprirent plus pourquoi ils devaient jeûner et s'abstenir de nourriture, ils ne sentirent plus vis-à-vis de la pénitence corporelle, un attrait spirituel suffisant pour résister à leurs appétits et, ainsi, mâter leur chair, expier leurs péchés, s'élever vers Dieu. L'Eglise établit alors des lois, dont l'accomplissement leur procurerait ces biens: ce sont les préceptes du jeûne et de l'abstinence; elle situa ces préceptes dans une perspective authentiquement chrétienne, susceptible de créer chez ses fils un puissant attrait spirituel pour la pénitence. Il y avait alors des gens pauvres, comme il continue à y en avoir, hélas! bien que pour d'autres raisons. L'Eglise ordonna à ceux qui ne manquaient pas du nécessaire de donner aux sous-alimentés la nourriture dont ils se privaient par le jeûne et l'abstinence. Dans le contexte social d'alors, cela pouvait facilement se faire et l'histoire témoigne que cela se faisait. Mais, ici encore, l'évolution inexorable de l'humanité et des conditions de vie, mais par-dessus tout l'ignorance des vérités religieuses et le refroidissement de la charité dont le Sacré-Coeur s'est plaint à sainte Marguerite-Marie, fit peu à peu perdre aux chrétiens la pratique et le sens de cette obligation. Comme on en était arrivé à ne plus comprendre pourquoi la condition de pécheurs exigeait qu'on jeûnât, on en arriva aussi à ne plus comprendre pourquoi le précepte du jeûne exigeait qu'on donnât aux pauvres ce qu'on ne mangeait pas, ou l'équivalent.

d) — **C'est en tenant compte de cette évolution que l'Eglise a modifié ses lois du jeûne et de l'abstinence, dans le passé.** Il suffit de rappeler aux contemporains, le souvenir des allègements quant aux oeufs, au lait, au beurre, quant à la quantité (les deux onces du matin et les huit onces du soir), et quant à l'abstinence partielle. C'est en tenant compte de cette évolution que l'Eglise modifie ces mêmes lois aujourd'hui. L'Eglise connait les difficultés que rencontrent aujourd'hui la majorité des hommes pour s'en tenir à des mesures rigoureuses, lorsque les santés sont énervées et réclament des régimes d'alimentation qui ne cadrent point avec ces mesures; l'Eglise sait la difficulté de jeûner ou de s'abstenir, à tel jour ou à telle heure, lorsque les exigences du métier, de la profession, du milieu, des obligations sociales y répugnent violemment. L'Eglise reconnait que les gens d'aujourd'hui, plus instruits, mais aussi plus indépendants, s'accommodent mieux d'un conseil que d'un ordre. Mais surtout et au delà de tout cela, l'Eglise remarque une renaissance de vie chrétienne chez les fidèles et elle y trouve raison d'espérer que ceux-ci en viendront de plus en plus, comme au premier millénaire, à jeûner et s'abstenir parce qu'ils en éprouvent

(Suite à la troisième page)

La Troupe Molière de Vancouver en route vers le festival national

VANCOUVER — La Troupe Molière de Vancouver est entrée bravement en scène pour figurer dans le Dominion Drama Festival. Elle présentait la pièce "Zone" de Marcel Dubé. Le lendemain de la première représentation, le journal "Vancouver Sun" lui décernait de grands éloges. Son article était ainsi intitulé: "La Troupe Molière Scores Smasher in Dubé's "Zone". La pièce fut jouée trois fois au Théâtre Kitsilano, les 28, 29 et 30 janvier derniers.

Voici le résumé de la pièce, en trois actes. La scène se passe à Montréal entre un groupe de jeunes contrebandiers. Elie Savoie, "Tarzan", est le chef très autoritaire de la bande. Il réussit à passer des milliers de cigarettes en contrebande à la frontière de l'état du Maine; sa troupe les revend ensuite sur le marché noir de Montréal. La troupe de "Tarzan" se compose de trois jeunes gens et d'une demoiselle. Cette dernière, Suzanne Boisvert, dans le rôle de "Ciboulette" est l'amie de "Tarzan" et elle lui sera fidèle jusqu'à la mort: son rôle est pathétique, surtout dans la dernière scène, lorsque le corps de son ami, atteint d'une balle meurtrière, est apporté sur la scène.

Roland Boivert, qu'on appelle "Moineau", et Daniel Timm, surnommé "Tit-Noir", sont de vrais filous et savent se servir habilement de toutes les tricheries et escroqueries du marché noir. Mais comme il arrive souvent parmi ces bandes de fraudeurs, il y a des indiscrétions regrettables qui sont commises, et c'est ce qui arrive à Bertrand LeFrançois, dans son rôle de "Passe-Partout. La police est alertée et "Passe-Partout" a les gendarmes à ses trousses. Il est finalement arrêté en flagrant délit par le détective "Ledoux", rôle joué par Michel de Closets, et conduit au chef de police, Claude Hamel. Tous les coupables comparaissent tour à tour devant le juge. Puis suivent les interrogatoires et les aveux de "Passe-Partout", à qui on promet la liberté, s'il confesse la vérité.

Les choses en sont là quand soudain, un téléphone de longue distance apprend à la police de Montréal qu'un contrebandier a assassiné un policier dans un fourré non loin de la frontière, à Jackman. "Tarzan" est soupçonné, non sans raison. Il est interrogé et contr'interrogé. Finalement les circonstances sont tellement évidentes que "Tarzan" avoue son crime. Pendant qu'il est écroué dans les cellules de la prison, "Tarzan" réussit à prendre le large, et clandestinement rejoint sa bande. Il s'en suit une scène poignante entre "Tarzan" et "Ciboulette". Mais, comme on se l'imagine, les limiers sont sur la piste de l'assassin, et il est atteint d'une balle dans une ruelle obscure de la grande métropole.

Ce court exposé de la pièce de Marcel Dubé suffit pour nous faire comprendre que son auteur a parfaitement réussi à y condenser les émotions les plus variées. La tension de l'auditoire est constamment en alerte avec les scènes de contrebande à la frontière, les indiscrétions regrettables de "Passe-Partout", la comparution des coupables en cour criminelle, l'affection inviolable, héroïque jusqu'à la mort, de "Ciboulette" pour "Tarzan", enfin par le coup de feu du policier sur l'assassin.

Ajoutons que tous les acteurs, bien disciplinés, bien exercés, par Mme Georges Lambert, présidente de la troupe et aussi par Mme Marchand ont reçu des applaudissements prolongés de l'assistance. La mise en scène était l'oeuvre de M. Elie Savoie et de Mme Lambert.

Ce succès cependant n'était que le premier pas dans la compétition pour participer au Dominion Drama Festival. Sur les 16 groupes concurrents, six devaient être choisis pour participer aux représentations éliminatoires à Victoria, du 21 au 26 mars prochains. La décision des juges fut rendue publique le 8 février. On avisa aussitôt Mme Blanche Lambert, directrice, que la Troupe Molière était l'un de six groupes choisis pour les éliminatoires de Victoria. Il va sans dire que c'est un honneur très appréciable et bien mérité aussi. L'exécution des pièces dramatiques n'aura plus seulement que des admirateurs de langue anglaise en Colombie-Britannique, mais il y aura aussi une excellente clientèle française.

Coupé Corvair 1960



La nouvelle 5 places Corvair à 2 portes dont la General Motors of Canada vient d'entreprendre la fabrication en série à ses usines d'Oshawa, a des lignes de voitures sport avec toit incliné plus "rapide". Ce coupé à moteur arrière a essentiellement les mêmes cotes d'encombrement que les modèles Sedan de la Corvair. Il a deux sièges avant, et une banquette arrière rabattable qui augmente de 13.3 pieds cubes la capacité de chargement. La 2 portes se fait en modèles ordinaires et de luxe, comme la Corvair 4 portes.

La surpopulation n'est pas la principale menace à la paix

Ce ne sont pas la surpopulation et la pauvreté qui constituent les plus grandes menaces à la paix mondiale. Les plus importantes menaces, à l'heure actuelle, sont deux nations, dont l'une possède le niveau de vie le plus élevé au monde et dont l'autre a l'ambition d'atteindre bientôt ce même niveau de vie. Elles représentent deux forces qui seules peuvent se livrer une lutte finale pour la suprématie; ce sont deux puissances toutes deux dominées par le militarisme et par une philosophie militante qui ressemble à une religion et qui affecte la forme d'une croisade pour sauver le monde . . . Mais il y a des gens qui ne désirent pas être sauvés . . .

C'est ainsi que le professeur E. E. McCullough, professeur adjoint d'histoire à l'Université Sir George Williams, a mis le point final à la discussion sous forme de panel qui avait lieu au Redpath Hall de McGill et dont le thème était: "Surpopulation: menace à la paix mondiale?" Y participèrent, devant un auditoire extrêmement réceptif: l'abbé Norbert Lacoste, professeur de sciences sociales et directeur du département de sociologie-anthropologie à l'Université de Montréal; le professeur McCullough; le R. P. Dickenson, S.J., et le professeur Alistair McKinnon, de la Faculté de philosophie de McGill et M. Mulhatra, haut commissaire de l'Inde au Canada. Le président et modérateur du panel était le Dr Eric Jay, de la Faculté de Théologie (Divinity) de McGill.

La pauvreté, poursuivit M. McCullough, peut provoquer une révolution interne dans certains pays, dont les gouvernements pourraient détourner l'insatisfaction contre les étrangers, mais ce ne sont pas là, dit-il, les menaces les plus sérieuses.

A son tour, le haut commissaire de l'Inde déclara en substance: Mes collègues ont exposé des théories, je me baserai sur des faits. Notre population est de plus de 400 millions et elle s'accroît annuellement de 6 à 7 millions. Depuis une dizaine d'années, notre production agricole s'est beaucoup améliorée, mais le pouvoir d'achat du peuple et ses désirs s'étant aussi accrus, il consomme plus d'aliments qu'il y a 10 ans, alors qu'il en était réduit à la famine. Quelle fut la solution des peuples européens qui se plaignaient de surpopulation il y a quelques siècles? Ils sont allés s'établir ailleurs. Nous n'avons pas cette possibilité, puisque les lois de l'immigration en Amérique surtout, sont très restrictives envers les Asiatiques. Même si elles étaient élargies, cette saignée ne règlerait pas le problème; il faudrait le déplacement massif de 100 millions d'Indiens pour qu'il soit quelque peu allégé.

M. Mulhatra poursuivit en disant que le développement intense des ressources nationales du pays semble le premier remède et que le résultat des cliniques enseignant le contrôle des naissances ne peut être que très lent. En réponse à un auditeur qui demandait si le socialisme d'Etat ou le communisme ne seraient pas les meilleures solutions, il affirma que l'Inde est en faveur d'une certaine forme de socialisme lui permettant de développer plus rapidement ses ressources, mais que le communisme n'exerce aucun attrait sur le peuple, qui est attaché à la démocratie et qui en préfère les méthodes. Nous sommes opposés, dit-il, au travail forcé et dirigé tel qu'institué en Chine.

Il y a, expliqua ensuite l'abbé Lacoste, une distinction à faire entre le socialisme et une planification sur le plan social, ce qui devient de la sociologie. Cette planification est nécessaire, à notre avis, pour unifier les efforts des divers continents et les diriger vers l'amélioration du niveau de vie et de la condition générale de l'humanité. Définissant ensuite la doctrine catholique, il ajouta que l'Eglise défend le droit de chacun d'avoir des enfants, mais qu'elle n'est pas "surnataliste". Le nombre d'enfants que chacun doit avoir n'est pas inscrit dans le commandement, dit-il. Le conseil que je pourrais donner à l'Inde, ajouta-t-il, c'est le suivant: "Quand il y a beaucoup de têtes à coiffer, il est préférable de fabriquer plus de chapeaux que de couper des têtes."

A son tour, le professeur McKinnon déclara qu'avant que nous puissions émigrer dans Mars, il pourra bien arriver une ou deux catastrophes. Critiquant l'attitude catholique au sujet du contrôle des naissances, il déclara qu'imposer la reproduction de l'espèce comme seule fin de l'acte générateur indique une animosité contre le corps et ses aspirations normales et signifie un rejet de la doctrine même de la création. Il ajouta que cette doctrine était la suite de cette croyance médiévale selon laquelle des âmes attendent que des corps soient créés pour qu'elles puissent y entrer. Ces déclarations furent ensuite réfutées par l'abbé Lacoste, qui ajouta que pour l'Inde, il était plus urgent de donner au peuple l'éducation et une certaine somme de bien-être, ce qui résoudrait le problème avant que le "birth control" n'ait à y être mis en pratique.

Fondation d'une université interconfessionnelle à Sudbury

SUDBURY — L'Université de Sudbury, l'Eglise unie du Canada et le Synode anglican du diocèse d'Algome viennent de conclure un accord en vue de la fondation d'une université interconfessionnelle qui portera le nom d'Université Laurentienne de Sudbury et au sein de laquelle la présente université de Sudbury continuera de jouer son rôle à caractère biethnique et biculturel.

Ce plan rappelle les origines de l'Université du Manitoba

Selon une déclaration faite par le premier ministre de l'Ontario, la nouvelle institution pourra recevoir des subventions provinciales. Le premier ministre Frost présentera lui-même lors de la prochaine session provinciale, en Ontario, un projet de loi légalisant la formation de cette université fédérée, à Sudbury.

Des pourparlers se déroulaient depuis plusieurs mois entre les représentants de l'Eglise catholique, de l'Eglise unie et de l'Eglise anglicane. On s'est finalement mis d'accord sur la formule de fédération.

Auparavant, on avait étudié et écarté, pour diverses raisons, trois autres formules. Selon la formule de fédération, la nouvelle université laurentienne devra répondre aux exigences de la population française et anglaise, catholique et protestante.

On signale que la population du nord de l'Ontario, comprenant les districts d'Algome, Cochrane, Manitoulin, Nippesing, Parry Sound, Temiskaming et Sudbury, se répartit comme suit: 56 pour cent d'origine britannique, 30 pour cent d'origine française, 13 pour cent d'autres origines. Au point de vue religieux, la même population se divise comme suit: 51.6 pour cent de catholiques; 22.8 pour cent de protestants de l'Eglise unie; 10.8 pour cent de l'Eglise anglicane; et 14.8 pour cent d'autres dénominations religieuses.

A la nouvelle université Laurentienne, les facultés des arts et des sciences maintiendront leurs sections complètement française et anglaise. Les étudiants pourront suivre un cours classique complet dans une même langue.

La fédération groupera un collège universitaire anglican, un autre de l'Eglise unie, et un troisième, le collège universitaire catholique Lallemant, en souvenir d'un des premiers martyrs de l'Ontario. Cette fédération sera régie par un bureau de gouverneurs, un sénat pour les affaires académiques et un président, assisté de deux vice-présidents, pour la régie interne.

Le cardinal Mindszenty n'a pas pu assister aux obsèques de sa mère

VIENNE — Les obsèques de la mère du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, se sont déroulées dans l'intimité au petit village de Szesymindszent, près de Szombathely, a-t-on appris à Vienne.

Le cardinal, qui vit réfugié à la légation des Etats-Unis à Budapest depuis novembre 1956, n'a pu, évidemment, assister à la cérémonie.

Il avait toutefois chargé Mme Paul Boncour, épouse du ministre de France à Budapest, d'apporter en son nom une couronne.

Dans la matinée, plusieurs membres du corps diplomatique se sont rendus à la légation des Etats-Unis pour présenter leurs condoléances au cardinal.

Entendez toujours, quand je vous décide quelque chose, que je vous défende le contraire.
BOSSUET.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph



Une heure exquise

"Mains sur les hanches, respirez profondément . . . un, deux, trois . . . Ouvrez la bouche toute grande et dites "A". Mes chères amies, nous ne sommes pas chez le dentiste, mais bien dans la salle académique devant un groupe d'élèves du grade VII, numéro 12. Ces gentilles demoiselles donnent une démonstration de phonétique, sous l'habile direction de Soeur M.-Léon-de-la-Croix.

La leçon débute par un exercice de respiration suivi de la prononciation claire et nette des voyelles "o", "i", "u", "é", dans des phrases composées surtout de mots renfermant ces mêmes voyelles et alternant avec des chants appropriés tels que: "Savez-vous planter des choux?", "Il était un petit navire", "Au clair de la lune", "Gai le rosier". Durant les différents exercices, ainsi que dans la récitation des fables "La cigale et la fourmi", "La conscience", "Avez-vous assez de plaisir?", l'auditoire a pu constater la richesse d'une belle diction.

La deuxième partie du programme comprenait un concours de bon langage (genre match inter-cités) entre quatre équipes: Démosthène, Marie-Rose, Madeleine de Verchères, Marguerite d'Youville. Cette dernière remporta la victoire.

Pour clore cette heure agréable, Mme Pauline Boutal, notre invitée d'honneur, félicita les élèves de leur bon travail et les encouragea à toujours bien parler le français. "Gardez les deux cultures, dit-elle, c'est comme cela que vous garderez votre supériorité. C'est sur vous que repose la responsabilité de faire en sorte que l'on parle français chez nous, dans l'avenir". Ces conseils précieux donnés dans une langue claire, pure, harmonieuse nous ont stimulées, à plus de fierté, à un désir toujours plus intense de bien apprendre le français et de le faire rayonner partout.

Louise DELORME et Jacqueline TYTGAT,
10e année, cours commercial.

• • •

Enseignement pratique

Depuis quelques semaines, deux étudiantes de la Faculté d'Education ont observé et enseigné dans les grades VII, VIII et IX. Voici des impressions recueillies des élèves de l'une des classes:

"Mlle Alice Viel a enseigné des mathématiques, de la science, de l'histoire. Ses explications étaient claires, ses leçons abondamment illustrées et sa voix portait à tous les coins de la classe."

Une autre: "Je pense que cette maîtresse ira loin dans sa profession d'éduquer la génération prochaine."

"Nous trouvons cette maîtresse très aimable, mais un peu trop sévère. Sa façon d'enseigner est directe, claire, et elle peut maintenir la discipline."

Nous souhaitons à Mlle Alice Viel bien du succès dans sa carrière d'institutrice.

Denise ROY et Rita LANOIX,
10e année, cours commercial.

• • •

Entrée en religion

Le 5 février, une de nos compagnes de classe, Dolorès Doiron, employée de bureau depuis deux ans, est entrée dans la Congrégation des Soeurs Grises. Le 3 février, un groupe de parents et d'amis organisèrent une petite fête en son honneur. J'eus le plaisir de lire l'adresse et de présenter à Dolorès un cadeau en argent. Nous lui souhaitons bon courage et persévérance dans son nouvel état de vie. Nous espérons que son exemple entraînera d'autres jeunes filles dans le service de Dieu.

Jacqueline TYTGAT,
10e année, cours commercial.

• • •

Prise d'habit

Le 5 février, quatre anciennes élèves de l'Institut revêtaient le saint habit dans la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont, Montréal. Voici les noms des nouvelles novices: Soeur Estelle-Marie (Sylvia Beauchamp), Soeur M.-Bernadette-Josèphe (Marie Beaulieu), Soeur Loretta-Marie (Corinne Chartrand), Soeur M.-Henri-Michel (Denise Desrosiers). Sincères félicitations et voeux de persévérance!

Patinage de fantaisie

Samedi soir dernier, j'assistais au spectacle renommé "Ice Capades" de John H. Harris. Depuis une semaine qu'on en parlait, je n'avais entendu que des compliments au sujet de la troupe, mais samedi elle s'est dépassée. Ces patineurs aiment leur travail, veulent plaire à leurs spectateurs et y réussissent pleinement par leur habileté et leur charme personnel. La grâce des patineurs, l'originalité des costumes, les jeux de lumière, la belle musique, tout contribuait au succès de cette représentation spectaculaire!

Carmel CHAMBERLAND,
10e année, cours commercial.

Film français

Au retour de la magnifique représentation du Bourgeois Gentilhomme au théâtre Plaza, Donna était visiblement déçue: "Je pensais, que c'était M. Louis Jourdain qui jouait dans ce film".

Décès

Soeur M.-Jean-de-la-Croix est décédée à Montréal, à l'âge de 77 ans, après avoir consacré plus de quarante ans de sa vie religieuse à l'éducation des jeunes au Manitoba. Ses anciennes élèves se souviennent avec reconnaissance de son enseignement si adapté aux nouvelles méthodes, de ses leçons abondamment illustrées, de son dévouement animé d'une profonde affection de ses élèves. Aux membres de sa famille, ainsi qu'à nos maîtresses, notre sincère sympathie.

Trois élèves de notre école ont perdu leur maman récemment: Juliette et Denise Dion et Jean Rog. Nous leur offrons nos sincères condoléances dans cette lourde épreuve.

Intensifier la diffusion de la presse catholique

PARIS (CCC) — La Semaine Religieuse de Paris a publié la note suivante de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France: "Se référant au voeu qu'elle a formulé dans sa session de mars 1959, l'Assemblée renouvelle ses encouragements à tous ceux, prêtres et laïcs, qui travaillent à la diffusion de la presse catholique et leur demande d'intensifier cette diffusion selon les directives de leurs évêques."

Pas de relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et le Vatican

ROME (CCC) — Certains journaux italiens d'extrême-gauche ont lancé des suppositions selon lesquelles l'U.R.S.S. se proposerait de se faire représenter au Vatican par un "représentant personnel" du chef de l'Etat qui aurait rang d'ambassadeur, tandis que le Saint-Siège pourrait envoyer un internonce à Varsovie, qui serait autorisé à se rendre de temps en temps à Moscou.

On rappelle à ce propos que "l'Osservatore Romano" a relevé "qu'au moment même où les journaux communistes italiens découvrent une atmosphère nouvelle entre l'U.R.S.S. et le Vatican, l'Académie soviétique des sciences publiait un livre sur la papauté dans lequel on se permettait d'attaquer Sa Sainteté Jean XXIII en lui reprochant de s'être plié aux "traditions anticommunistes propres au Vatican" et de vouloir faire du Concile oecuménique une sorte d'OTAN religieuse anticommuniste".

"L'Osservatore Romano" et Radio-Vatican ont souligné qu'une telle représentation était absolument exclue, aussi longtemps que le christianisme serait persécuté en Union Soviétique.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

NOTES DE LA SEMAINE

(Suite de la première page)

Un bon pasteur aux temps modernes

Son Eminence le cardinal Aloysius Stepinac n'a pas eu la gloire de mourir en prison pour la foi, pour la raison bien simple que le gouvernement de Tito ne voulait pas en faire un martyr populaire et par conséquent l'a sorti de sa cellule pour le renfermer pratiquement dans un petit village. Privé de tous les moyens de communication dont un pasteur a besoin, il y vécut en véritable prisonnier, avec juste assez de liberté de mouvement pour tromper l'oeil étranger.

Le climat actuel dans l'Ouest à l'égard du communisme est caractérisé par un désir de désarmement et d'entente, et par conséquent les victimes du communisme ne captent pas facilement la vedette. Il a été extrêmement difficile par exemple d'attirer l'attention mondiale sur les exécutions de jeunes qui se poursuivent en Hongrie maintenant, le gouvernement ayant attendu que ces insurgés aient atteint l'âge légal. Il en va de même à l'égard du cardinal Stepinac. A l'occasion de sa mort, il a fallu déterrer les vieilles accusations dont le régime s'est servi pour s'en débarrasser. Les communistes n'ont pas inventé le mensonge, mais ils l'ont perfectionné aux temps modernes au point de tromper les plus avertis.

Comme citoyen et patriote, le primat de la Yougoslavie a collaboré avec les gouvernements légitimes en dedans des limites de la moralité pour le bien de son peuple et, au même titre, il a refusé de collaborer quand l'autorité civile s'est attaquée à l'héritage national et à la religion. Voici en effet les cinq points sur lesquels il se montrait inébranlable: liberté du culte, liberté de la prédication de la doctrine chrétienne, liberté des écoles catholiques, liberté de la presse catholique et liberté des communications avec le Saint-Siège. Ces libertés, il les a revendiquées franchement et ouvertement et avec la sérénité d'un pasteur qui ne craint pas d'attraper les coups au nom de ses ouailles. Ne disposant d'aucune force matérielle contre les attentats du régime, calomnié à l'étranger, incompris dans certains milieux catholiques avides de compromis, il est devenu le symbole d'un peuple qui croit en Dieu, comme centre intangible de la vie.

La bonne ouvrière américaine qui avait payé les études du jeune séminariste Stepinac peut bien en être fière. Quatorze années de calomnies, de poursuites, d'emprisonnement, de tracas ont fait de son prêtre un véritable martyr moderne.

Médecin malgré lui en Saskatchewan

"Mon gouvernement se propose d'inaugurer un programme de soins médicaux, à travers toute la province, pour tout le monde et à base de cotisation". Voilà une traduction large de la phrase la plus frappante du discours du trône qui a été lu à Regina, le jeudi 11 février. L'hon. T. Douglas a expliqué récemment que ce plan ne nuirait pas à la liberté dont les citoyens jouissent à l'heure actuelle dans le choix de leur médecin ni à la liberté des médecins eux-mêmes. Il s'ensuit que le texte de la loi serait assez précis et compliqué, car la province ne pourrait pas garantir ce service sans l'imposer d'une façon ou de l'autre à un certain nombre de médecins, et elle ne pourrait pas, par ailleurs, empêcher les contribuables de s'adresser à des médecins qui ne veulent pas emboîter le pas.

Proposition qui soulève d'ailleurs et à un degré plus aigu, les problèmes de l'assurance-hospitalisation, avec cette différence que l'inauguration du service public hospitalier a été discutée sans l'avantage de l'expérience tandis que ce qui s'est passé dans l'opération du plan d'hospitalisation aidera à juger le plan maintenant proposé dans le domaine médical. Il serait difficile par exemple d'étudier cette proposition sans tenir compte du destin qui semble peser sur l'hôpital St-Paul de Saskatoon, car la préservation de cette institution dépend du respect véritable par le gouvernement de la liberté de choix des patients. La pratique de la médecine est cependant encore plus personnalisée que l'opération des hôpitaux et sous le contrôle de l'état posera des problèmes plus délicats. Ce plan pourrait facilement aboutir à une distribution de tant de médecins par cent patients par mille carré, sans égard à la religion, la moralité, les goûts, la variété des talents.

Strictement, un service organisé de soins médicaux n'est pas sans précédents. Les médecins eux-mêmes s'entendent depuis assez longtemps pour se grouper afin d'assurer un service moyennant prime modique. Dans les institutions publiques et privées un personnel médical travaille en équipe et pour salaire au service de tous les patients. Plusieurs agences de bien-être aussi bien que d'entreprises privées engagent sous contrat des compétences médicales, pour leurs clients, ouvriers, etc. Entre ces organisations volontaires et à but précis et celle d'un service gouvernemental universel et obligatoire, il y a cependant de la marge, d'autant plus que les fervents du plan d'état ne parlent presque plus de secourir les indigents, de répartir les frais sur un plus grand nombre de clients ou de contrôler indirectement les revenus des professionnels. On dit maintenant que tout citoyen a droit à un service de santé compréhensif et que c'est le devoir de l'état de le lui fournir. Ce qui peut transformer un citoyen à la longue en patient de l'état et même en médecin, malgré lui.

Exposition 1967 à Montréal?

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé en chambre que le gouvernement fédéral est prêt à fournir une contribution allant jusqu'à 20 millions de dollars pour favoriser la tenue d'une exposition mondiale à Montréal en 1967, année du centenaire de la confédération.

Il a ajouté que la contribution provinciale québecoise serait de 15 millions de dollars tandis que celle de la ville de Montréal serait de 5 millions de dollars.

Le premier ministre a souligné que l'on avait engagé les préparatifs de l'exposition de Bruxelles avec une somme identique de 40 millions de dollars et qu'on avait joint les deux bouts, réalisant même un surplus.

M. Diefenbaber a annoncé que le représentant du gouvernement canadien dans l'organisation de la foire internationale sera l'hon. William Hamilton, ministre des Postes.

Ce sera probablement M. Hamilton qui présentera la requête canadienne en faveur de Montréal quand le bureau international des expositions internationales se réunira à Paris le 8 mars prochain.

M. Diefenbaker a révélé que d'autres villes du monde (New York et Vienne) veulent aussi obtenir la prochaine foire mondiale et qu'il faut obtenir l'assentiment du bureau international régissant ces événements si l'on veut s'assurer de la collaboration universelle.

L'hon. L. B. Pearson, leader de l'opposition libérale, a déclaré endosser le projet, ajoutant qu'un tel événement serait digne des célébrations du centenaire de la confédération.

Pour sa part, M. Diefenbaker a aussi déclaré que le gouvernement fédéral est disposé à faire tout en son possible pour assurer à Montréal la tenue de la prochaine exposition mondiale. Il a aussi rappelé que depuis 1958 plusieurs villes du pays avaient manifesté leur intérêt dans un tel projet mais que seul Montréal a présenté un "projet concret".

Interrogé par M. Paul Hellyer sur la possibilité de tenir à Toronto l'exposition universelle de 1967, — si elle a lieu au Canada, — le premier ministre s'est facilement tiré de la difficulté.

Comme il se tient chaque année à Toronto une très grande exposition, dit-il, j'ai l'impression que la population n'apprécierait pas tellement la concurrence que constituerait une exposition mondiale à sa porte.

Le premier ministre a également déclaré n'avoir reçu aucune proposition précise à cet égard. Le sujet a été discuté, dit-il, mais rien n'a dépassé la phase de la discussion.

Après la terrible secousse

(Suite de la première page)

teur des responsabilités vraies. Une centaine de personnes, tout au plus, risquent d'être inquiétées et quelques chefs militaires seront sanctionnés et déplacés. Mais le petit peuple de Bab el Oued, de Balcourt ou d'El Biard, entraîné dans l'aventure des barricades, ne sera pas puni pour avoir témoigné d'un patriotisme trop exclusif et aveugle. Ce petit peuple a crié: "De Gaulle au poteau". Mais le président de la République, encore qu'il ait douloureusement ressenti l'outrage, ne lui en tiendra pas rigueur. Seuls, les meneurs seront poursuivis en justice.

* * *

Avant d'engager cette action répressive, et surtout avant de s'engager à fond dans la politique de l'autodétermination, le chef de l'Etat a voulu renforcer encore la cohésion et, dans une certaine mesure, la docilité du gouvernement. Un remaniement ministériel a abouti à l'élimination de M. Jacques Soustelle et de M. Cornut-Gentille. Celui-ci est un fonctionnaire, qui rentre dans le rang sans autre forme de procès. Mais celui-là est un homme politique influent, un de ceux qui ont monté et réussi l'affaire du 13 mai 1958 et ramené le général de Gaulle au pouvoir. Son éviction du gouvernement marque un tournant dans la jeune histoire de la Ve République.

Du reste, M. Soustelle n'a pas tardé à se manifester. Aussitôt privé de son portefeuille ministériel — il était responsable du Sahara et de la Recherche Scientifique —, il a publié une déclaration violente contre la politique algérienne du général de Gaulle. "L'exclusion dont je suis l'objet, a-t-il dit, n'a d'autre motif que l'attachement que j'entends garder, envers et contre tout, à la cause de l'Algérie française. Sur ce point, rien ni personne ne fera fléchir ma conviction. Je ne puis obéir qu'à ma conscience . . ."

M. Soustelle rejoint ainsi M. Georges Bidault dans l'opposition à la politique algérienne du général de Gaulle. Ce transfert, survenant deux semaines après la mise à pied de M. Antoine Pinay, également congédié du gouvernement, mais pour d'autres motifs, risque d'affaiblir, à terme, la position du général de Gaulle en revigorant une fois encore les Algérois hostiles à la politique de l'autodétermination.

Pour l'instant, de Gaulle n'a cure de cette menace. Son autorité et son prestige ont été consolidés encore par la façon dont il a triomphé de l'épreuve d'Alger. Il entend pousser à fond son avantage et liquider aussi vite que possible cette guerre d'Algérie qui est une véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête. Il veut faire triompher sa solution.

* * *

Quelle solution? Au cours des entretiens qu'il a eus au Palais de l'Elysée avec les chefs des groupes politiques du Parlement au moment du vote des pouvoirs spéciaux, le président de la République a dévoilé sa pensée et précisé quelques-uns de ses objectifs.

A son avis, l'intégration totale de l'Algérie à la France n'est pas possible, non plus que peut être envisagée une sécession complète.

La formule vers laquelle s'orientera sans doute le peuple algérien est celle d'un Etat séparé, étroitement, mais librement associé à la France.

Dans cette perspective, il convient dès maintenant d'envisager la création d'un Etat algérien fédératif qui garantirait la coexistence des diverses communautés — les Arabes, les Kabyles, les Mozabites, les Européens — et assurerait la protection des minorités.

C'est donc dans l'étude et la préparation de cette solution que le général de Gaulle entend se plonger. La première tâche, de loin la plus difficile, sera d'en faire admettre le principe au F.L.N. d'une part — que les événements d'Alger ont impressionné, dans la mesure où il a vu s'affirmer l'autorité du général de Gaulle — et aux Français d'Algérie, d'autre part.

* * *

Ceux-ci sont donc plus inquiets qu'ils ne l'ont jamais été. Il faudra leur rendre confiance pour les amener à jouer loyalement le jeu de l'autodétermination. Et pour cela, peut-être sera-t-il nécessaire d'agir également en métropole. Car celle-ci n'est sans doute pas sans responsabilité à l'égard de ce qui s'est passé à Alger l'autre semaine.

En effet, il est de bon ton, à Paris, de ne voir dans les Français d'Algérie que des attardés du colonialisme, et dans l'armée qu'un ramassis de soudards experts dans l'art des sévices et de la torture. De telles accusations, qui donnent bonne conscience à ceux qui les lancent, n'ont pas peu contribué, hélas, à exaspérer les civils et les militaires qui, en Algérie, portent le poids douloureux d'une guerre atroce. Dans sa pathétique allocution radiodiffusée du 18 janvier, M. Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement en Algérie, a fait appel à la compréhension affectueuse de la métropole devant les drames vécus par ceux qui sont de l'autre côté de la Méditerranée. Cet appel mérite d'être entendu et compris si l'on ne veut pas que le fossé de la méfiance et de la haine s'élargissent jusqu'à rendre impossible n'importe quelle solution.

Oui, vraiment, le général de Gaulle porte un bien lourd fardeau.

Maurice HERR.



M. et Mme Joe Bannon, qui ont pris soin de 25 enfants, la plupart handicapés, depuis 1952, ont été choisis comme les parents adoptifs de l'année 1959 à Toronto. La médaille de la Société catholique d'Aide à l'enfance leur a été remise par Son Em. le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto. M. Bannon est photographié ci-dessus avec trois des enfants adoptés. Il n'a qu'un fils, Pat, âgé de 13 ans.
(Photo La Presse)

Un vocabulaire offensif aux oreilles pies

Il n'y a pas à dire, comme disait un homme d'esprit, il faut croire que les langues sont faites pour être maltraitées par les hommes d'aujourd'hui qui n'ont de temps pour rien, et qui pour cette raison abrègent les mots qu'ils daignent prononcer.

Ce prénomène se constate tout aussi bien à Paris qu'à Montréal. Tout récemment encore, les "Etudes" une revue française de qualité, faisait remarquer à ses lecteurs le sans-gêne des speakers à la radiodiffusion française: ses remarques étant singulièrement pertinentes, et pouvant s'appliquer à tous ceux qui parlent notre langue, en y mettant parfois une excessive désinvolture. Je me permets de vous citer quelques-unes de ses remarques car elles nous engageront à méditer sur l'inconvénient d'adopter trop facilement des façons de parler qui ne mènent à rien et qui constituent, ce qui est plus grave, des péchés contre la langue que révèrent tous ceux qui ont le culte de la beauté et l'amour de la clarté.

Que pensez-vous de **clarification** qui n'a aucun charme, et qui prend joyeusement la place d'éclaircissement qui est autrement harmonieux, mais le plus fréquent des anglicismes qui encore une fois est employé en France tout comme au Canada avec une redoutable fréquence est **réaliser** que moult gens emploient fréquemment au lieu et place de comprendre, de concevoir, se figurer, se rendre compte, saisir, voir, alors qu'en réalité il doit s'employer uniquement pour le cas d'une fortune qu'on veut convertir en espèce.

Voici le mot **sévère** que l'on emploie pour indiquer les pertes subies dans un engagement guerrier, alors qu'abondent les mots à employer utilement pour indiquer que la bataille a été rude: on parlé avec raison de pertes, lourdes, graves, cruelles, sanglantes.

A ceux qui aiment un style qui se respecte je signale quelques exemples du langage employé avec le plus grand calme par certains de ces messieurs de la radiodiffusion française qui, sous prétexte que leurs phrases prennent la voie des airs se permettent avec notre langue les plus fâcheuses privautés. Je ne sais pas s'il faut en rire ou en pleurer. Enfin les voici, "Cette traduction simultanée qui n'a pas lieu, empêche les débats de se terminer plus vite. **Cela pourrait entrainer une livraison reticente du blé.**"

Cela ne fait-il pas rêver?

* * *

La presse de langue française se fait un malin plaisir d'employer à tort et à travers des termes qui ont une signification précise et limitée.

Voici un certain nombre d'exemples de ces abus qui sont particulièrement déplorables, la faute en incombe aussi bien aux jeunes journalistes, qu'aux autres.

Quelques exemples vous permettront de vous rendre compte du mal qui mine du reste toutes les langues, les plus belles comme les plus ennuyeuses.

Nous entendons à tout propos des personnes à l'issue d'une soirée qui leur a paru **agréable**, sans doute parce qu'elles ont eu l'occasion d'y briller, déclarer qu'il y avait chez les amis qui les ont reçues, beaucoup **d'ambiance**. Or, ambiance n'est nullement synonyme d'animation. Il désigne simplement le climat que l'on rencontre dans un milieu intelligent.

Où que l'on aille, à Paris où ailleurs, le mot de **valable** se place sur toutes les lèvres; que l'on parle d'un homme, d'un ouvrage qui a de la qualité ou du mérite, alors que ce mot signifie simplement "qui a une certaine valeur ou qui peut-être accepté", qu'il s'agisse d'une quittance, ou d'un argument.

Qu'il s'agisse de sport, ou de diplomatie, le mot **neutraliser** s'emploie vraiment à toutes les sauces. Nos contemporains ne se contentent pas de signifier par là, ce qui est légitime, "rendre neutre", et par extension "affaiblir par une action contraire"; ils trouvent tout normal de désigner par là l'action de réduire quelqu'un à l'impuissance.

Maintenant si nous parlions des néologismes d'origine étrangère qui envahissent à plaisir les journaux en France tout comme au Canada. Ceux-ci emploient avec délices le mot **contacter** purement d'origine britannique, quand, joindre, prendre contact avec, entrer en rapport, toucher, sont tout aussi élégants et même plus attrayants et ont le mérite d'être français. On rencontre à tout instant dans les meilleurs journaux le mot "relaxe", alors que détente est beaucoup plus agréable et autrement significatif.

Aujourd'hui où l'automobile occupe une telle place dans l'existence de tous, pourquoi appeler **parking**, qui sonne dur à l'oreille "des parcs de stationnement", "des parcs à voitures". A tous les coins des articles de journaux publiés en France ou au Canada se faufile le mot "standing" qui vous a un air mystérieux et un peu méprisant alors que "train de vie" exprime si bien le mode d'existence des gens qui ont accompli leur ascension dans la société.

Pourquoi enfin employer dans les comptes rendus des manifestations sportives **goal keeper** alors que "gardien de but" est tout aussi précis, et "referee" alors que depuis des siècles on se sert du terme d'arbitre qui a meilleure façon.

Si l'on aborde le domaine scientifique et technique, en quoi est-il nécessaire de parler de **royalty**, alors que redevance est beaucoup plus clair aux oreilles françaises. Navire citerne nous renseigne tout autant que "tanker": est-il indispensable d'employer le mot de "container" qui n'est pas précisément harmonieux quand il existe des contenants.

Serge de FLEURY

Billet du vendredi

"Huckleberry Finn" a soixante-quinze ans

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le fameux **Huckleberry Finn** de Mark Twain, que les critiques américains disent l'un des deux chefs-d'oeuvre du roman dans leur pays — l'autre étant **The Scarlet Letter**, de Hawthorne — date maintenant de soixante-quinze ans. Ou soixante-seize, selon le point de vue. Détail curieux, mais vrai, le livre fut d'abord méprisé, presque conspué aux Etats-Unis. Les critiques du temps, ou les journaux, l'ignoraient quand ils ne le "descendaient" pas. Les bibliothèques le mettaient au ban, refusant de se le procurer ou de le laisser circuler. Cela est si vrai que les éditions anglaise et allemande, précédèrent l'américaine.

La première parut à Londres le 6 décembre 1884, sous le signe de la maison **Chatto & Windus.** On la traduisit peu après en Allemagne, puis le Canada mit le livre sur le marché, après quoi les Etats-Unis décidèrent de publier à leur compte, aux premiers jours de mars 1885. Bien plus, la plupart des journaux de la Nouvelle-Angleterre, qui donnaient le ton, l'ignorèrent en refusant d'y voir de la littérature, ou lui tombèrent dessus en incluant l'auteur dans leur réprobation. Parmi les plus violents furent le **Boston Transcript** et le **Springfield Republican.** Ce dernier alla jusqu'à avancer que Samuel L. Clemens, alias Mark Twain, n'avait aucun sens des convenances.

* * *

Le public, lui, réagit d'autre façon. Avant comme après publication chez eux, 50,000 lecteurs connaissaient le livre, qui s'en disaient enchantés. Il a cette réputation d'être ce qu'il y a de plus américain parmi les romans américains. Les plus huppés des critiques du pays n'en avaient rien vu, senti ni soupçonné. L'ouvrage est comme le complément d'un autre roman de Mark Twain paru en 1876: **The Adventures of Tom Sawyer.** Le premier montre un gamin de sept ou huit ans, raconte ses frasques vers le milieu du siècle dernier, dans la vallée du Mississippi. C'est le garçon de cet âge avec ses enthousiasmes, ses audaces, ses générosités, non pas celui que l'on désirerait.

Huckleberry Finn en est comme la suite, avec cette différence que le personnage central du livre est un peu plus âgé, plus remuant encore que l'autre, plus aventureux. Il a douze ans et joue l'homme fait. L'auteur raconte en partie sa jeunesse, évoque ses souvenirs d'Hannibal dans le Missouri, qui n'est ni le nord ni le sud américain, mais se trouve comme à cheval sur les deux. Il va sans dire qu'il l'enjolive d'épisode inédits, qui reflètent ses désirs frustrés plus que la réalité. La vie de la région s'y identifie avec celle du Mississippi ou "père des eaux", dont les crues périodiques comblent ou ruinent les riverains, selon qu'elles apportent du limon bienfaisant qui engraissent leurs terres, ou emportent bestiaux et bâtisses.

* * *

Mark Twain, qui avait adopté son pseudo pendant son stage de pilotage sur le Mississippi, tarda assez longtemps à coucher sur le papier son **Huckleberry Finn.** Il annonçait dès 1876 son intention d'écrire à la première personne un roman mettant en scène un enfant de douze ans, commença son travail, s'en désintéressa, y revint en 1883, le termina l'année suivante, pour apprendre qu'il plaisait plus à l'étranger que chez lui. S'il est des faiblesses dans la dernière partie, l'unité de l'ouvrage et la vérité des caractères sautent aux yeux. Des principaux écrivains, Mark Twain est le premier à naître en 1835 à l'ouest du Mississippi, qui sépare alors l'Amérique connue de l'inconnue. Il grandit sur le fleuve et ses bords, s'initie à l'imprimerie comme apprenti, devient pilote, est conscrit comme soldat pendant la guerre civile, passe six ans dans les camps de mineurs du Nevada et de la Californie, découvre San-Francisco, où il s'essaye au journalisme pour arriver à la littérature.

Sorti du peuple, il reste du peuple, mais sa personnalité perce dès les débuts. Il ne connait rien de l'est du pays, ne s'intéresse qu'à l'ouest. Les pédants de Boston le considèrent comme une sorte de sauvage, mais il s'en moque. Il dit ce qu'il pense, ce qu'il voit, avec un franc-parler parfois brutal, ne s'embarrasse d'aucun des préjugés qui caractérisent la carrière littéraire. Il arrive au moment où la nation s'éveille à de multiples vérités jusque là ignorées, et avec lui retentit la voix de l'ouest, encore inentendue. Il crée sa manière, n'emprunte pas aux écoles, donne un nouvel essor aux lettres de son pays.

L'ILLETTRE.

Les nouvelles lois . . .

(Suite de la première page)

le besoin spirituel. C'est à saint Pie X que nous devons d'avoir jeté, et aux papes qui lui ont succédé d'avoir affermi les fondements de cette renaissance spirituelle. En effet, saint Pie X restaura la participation active des fidèles à la liturgie, l'enseignement de la doctrine chrétienne, l'apostolat laïc, la communion fréquente et la communion précoce des enfants, enfin, rappela la responsabilité collective des fidèles dans l'apostolat missionnaire. Benoît XV, Pie XI, Pie XII et maintenant Jean XXIII prirent à coeur de compléter et élargir ces mouvements de telle sorte qu'ils ont maintenant pénétré tous les secteurs de l'Eglise, au point où, malgré tant de faiblesses encore, on y constate déjà la plus heureuse, la plus féconde des évolutions modernes. Moment favorable, assurément, à la suppression de la lettre de la loi que celui où commence à régner l'esprit qui vivifie.

3° — **L'Eglise procure à ses membres leur bien spirituel en supprimant les lois du jeûne et de l'abstinence pour certains jours.**

Cela peut paraître contraire à ce qu'on croit communément. Par ailleurs, il n'est pas question de tenir pour rien ou de minimiser le mérite qui s'accroît lorsque, à l'oeuvre bonne du jeûne et de l'abstinence, s'ajoute celle de l'obéissance. Mais il est bon de souligner qu'il y a également mérite accru à accomplir, par générosité, une oeuvre qui n'est pas obligatoire. Et il faut reconnaître que, d'une part, les conditions modernes ont rendu très difficile, à la plupart des gens, l'observance du précepte du jeûne et de l'abstinence tel qu'il existait jusqu'ici et que, d'autre part, il y a trop de gens qui n'ont pas le courage de l'observer, alors même qu'ils le peuvent. Ces derniers pèchent par désobéissance, il en est qui pèchent gravement et qui vivent dans le péché. Or, l'Eglise hait souverainement le péché, comme le Christ, son Fondateur, comme le Christ, qu'elle est mystiquement. Quant à ceux qui ont beaucoup de mal à observer le précepte, l'Eglise se rend compte des conflits de conscience auxquels leur situation donne lieu. L'Eglise est compatissante. Elle est sage. Elle établit, modifie, supprime ses lois pour l'ensemble de ses membres. Sachant que, dans le monde aujourd'hui, il y en a qui peuvent se perdre en désobéissant au précepte trouble dans la délicatesse de leur conscience, elle supprime la presque totalité du précepte. Ainsi, elle ôte une pierre d'achoppement, elle applanit la voie, elle ouvre une route nouvelle, une route de choix entre les moyens, les jours, les mesures de pénitence, une route de générosité dont résultera, pourvu qu'on la prenne, un accroissement de biens spirituels.

— B —

La nécessité de faire pénitence demeure, bien que soit supprimée la loi ecclésiastique obligeant à faire telle pénitence corporelle à tels jours donnés.

1° — **Lorsque la radio et les journaux ont annoncé les suppressions que les évêques du Canada apportaient dans la loi du jeûne et de l'abstinence,** il en est qui ont dit: "Il n'y aura plus besoin, maintenant, de faire de Carême! Il n'y a plus de pénitence!" C'est là simplifier les choses outre mesure et affirmer une énorme fausseté. Car nous sommes encore tous des pécheurs, hélas! Et nous le resterons jusqu'à ce que nous soyons entrés au ciel, même si nous n'avons jamais été coupables de péché graves, même si nous en avons obtenu le pardon. Il nous faut donc continuer à faire pénitence, à jeûner et à nous abstenir, pour mâter nos penchants mauvais, expier nos fautes et pouvoir prier.

2° — **A la nouvelle de ces changements, il en est aussi qui se sont demandé ceci:** "Comment se fait-il que c'était péché mortel, avant, et que ce ne l'est plus, maintenant?" La réponse est bien simple: "Avant, c'était défendu, et le faire était donc désobéir à l'Eglise; maintenant, ce n'est plus défendu, et le faire n'est donc plus désobéir à l'Eglise". Tout législateur peut commander une chose bonne sous peine de châtiment — même si cette chose bonne n'est pas nécessaire en soi — ou il peut défendre une action sous peine de châtiment — même si cette action n'est pas mauvaise en soi. Son intention est ordinairement de procurer un bien meilleur, qui peut n'être que temporaire. Il y a, alors, obligation de faire la chose commandée ou d'omettre l'action défendue. Et cette obligation peut être grave, même si les choses qui entrent en jeu ne sont pas graves de leur nature. Ainsi, nous lisons dans le Livre de la Genèse: "Dieu fit à l'homme ce commandement: . . . tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car, le jour où tu en mangeras, tu mourras" (1:17). Adam et Eve en mangent: ils pèchent par désobéissance et ils sont punis parce qu'ils ont désobéi. De même, les lois de la circulation, dont l'effraction comporte des amendes qui peuvent être considérables. Ceux qui les enfreignent sont punis pour avoir désobéi, même s'il n'y a pas eu d'accident. Ordinairement le législateur a en vue le bien commun. Mais dans le cas des lois divines ou ecclésiastiques, ce qui est aussi visé, c'est la rectitude de la volonté de l'homme, la soumission à l'autorité suprême, en vue d'une conformité absolue à la volonté de Dieu, sans laquelle il ne peut pas y avoir de salut.

3° — **Mais au lieu de faire jeûne et abstinence sous peine de désobéissance à l'Eglise, et par conséquent à Dieu,** nous allons nous y livrer par amour pour le bon Dieu, par haine pour le péché, par souci de nous purifier et pour que notre âme puisse mieux s'élever vers Dieu. Si nous le pouvons, nous continuerons à faire Carême et Quatre-Temps en ne prenant qu'un seul repas complet par jour, en nous abstenant de viande aux deux autres repas et en ne mangeant point sans nécessité entre les repas. Nous ne manquerons pas de persister à nous mortifier dans la qualité en même temps que dans la quantité — ou à la place de la quantité, lorsque celle-ci nous est tout entière indispensable pour l'accomplissement de notre devoir d'état.

4° — **Pour que notre jeûne et abstinence regagne toute sa signification et valeur,** nous jeûnerons du péché, par une fuite constante du péché; nous ne manquerons pas de supputer largement le prix de la nourriture dont nous nous privons, pour le remettre intégralement aux pauvres ou aux causes d'Eglise, en plus de ce que nous versons habituellement aux pauvres ou à l'Eglise. Et nous donnerons ainsi dans un esprit de charité pour notre prochain. Charité destinée à soulager les misères corporelles de notre prochain, s'il s'agit des pauvres, charité destinée à soulager les misères spirituelles du prochain, s'il s'agit des causes d'Eglise. Charité qui a pour objet le frère en Jésus-Christ, un autre soi-même dans le Corps mystique du Christ, que nous devons aimer comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

5° — **Nous trouverons un singulier stimulant à ainsi continuer, ou à commencer de faire pénitence,** comme le désire l'Eglise, par amour de Dieu et du prochain, dans une participation de plus en plus active et vivante à la liturgie. Les textes que contient le Missel constituent l'enseignement le plus à la portée des fidèles, le plus usuel, le plus vivant qu'on puisse désirer pour connaître la nécessité de la pénitence et les dispositions dans lesquelles il faut la pratiquer; ils constituent aussi l'attrait le plus puissant qui soit pour entraîner à la pratique. Aujourd'hui que tous les gens, ou à peu près, savent lire et comprendre pour peu qu'on les éclaire, l'usage du Missel doit devenir chose courante, habituelle. Il facilite d'ailleurs la participation active, tant collective qu'individuelle. Et l'union à Jésus-Victime, qui en résulte, plonge tout l'être dans l'atmosphère qui favorise la pénitence.

6° — **Enfin, si nous sommes assidus à fréquenter la confession, la messe, la communion,** si nous nous livrons à l'apostolat sous la direction de l'évêque, si nous nous intéressons aux missions et les aidons, il pourra arriver que les énergies dépensées dans ces domaines ne nous permettront pas de jeûner et de nous abstenir autant que nous le voudrions. Et ce sera bien, car il y aura compensation d'une marque d'amour pour une autre. Mais il pourra fort bien arriver aussi que l'Esprit-Saint nous inspire de jeûner et nous abstenir strictement, afin de participer plus plénièrement aux fruits de notre confession, de notre messe, de notre communion, de notre apostolat, et afin de collaborer plus intimement à leurs effets. Il nous donnera d'ailleurs en même temps la force et le courage de le faire.

— C —

Voilà, mes très chers Frères, les choses que j'ai cru bon de vous communiquer au moment où est promulgué, pour notre diocèse, le décret par lequel je dispense d'une partie substantielle des lois du jeûne et de l'abstinence. Je ne doute aucunement que vous accepterez ces changements et directives en profond esprit de soumission à l'Eglise et que vous prierez, avec une ferveur renouvelée pour Notre Très Saint Père le Pape Jean XXIII et pour votre très-aimant archevêque.

C'est dans ces sentiments que je vous bénis, en Jésus et Marie.

+ Maurice,
archevêque de St-Boniface.

PETITE NOTE

Mme Jos.-E. St-Hilaire remercie les religieuses, ses parents et amis et les Filles d'Isabelle pour les prières, les nombreuses cartes, les visites et les requêtes au poste CKSB, dont elle fut l'objet durant son séjour à l'hôpital.

M. A. Vielfaure explique comment choisir un film

Le jeudi 11 février avait lieu l'assemblée mensuelle de l'APM sous la présidence de M. le docteur André Lachance. M. l'abbé Roland Bélanger, curé, les Soeurs Missionnaires Oblates, de l'école, ainsi qu'un bon groupe de parents se trouvaient dans l'audience.

Il fut d'abord décidé d'acquiescer à la demande de la Fédération française de l'APM et de demander l'affiliation formelle avec ce groupe. Ensuite, Mmes P. Lemoine, Marcel Labossière, Arthur Brissette et François Pambrun furent élues déléguées au congrès de la "Home & School" qui doit avoir lieu très prochainement. M. le curé se joindra au groupe de déléguées.

Le conférencier, M. Antonio Vielfaure, présenté par le docteur Lachance, traita de l'éducation par le film documentaire et expliqua comment choisir un film.

Il faut d'abord savoir où se les procurer, soit dans quatre cinématèques, dont l'une se trouve aux bureaux de l'Association d'Education, avec 275 films en français. Les films documentaires sont ordinairement courts, sans grandes vedettes et en 16 mm. Tous ces films sont instructifs et peuvent donner des renseignements sur la vie canadienne, sur notre pays et sur l'histoire. Ces films ne sont pas un passe-temps, mais bien un outil pour fournir du matériel pour la discussion d'un sujet choisi à l'avance.

Cinq points sont nécessaires pour bien réussir une soirée instructive. Premièrement, choisir un film particulier, propre au sujet qui nous intéresse. Deuxièmement, regarder le film d'avance, ce qui peut être fait par un petit comité qui pourrait préparer la discussion. Troisièmement, avant de montrer le film, donnez quelques détails pour le rendre plus intéressant et plus fructueux. Quatrièmement, il faut un bon projectionniste qui sait se servir de son appareil. Cinquièmement, il faut aider à faire grouper les gens pour faciliter la discussion.

Il y a plusieurs genres de discussion: 1) Discussion formelle, dirigée par le président. 2) Discussion genre "panel" avec deux ou trois personnes au devant de la salle. 3) La discussion libre ou familière est le genre préférée par l'orateur. Il n'y a pas de président apparent, tout le monde y participe. Il peut y avoir un animateur caché afin de ne pas laisser personne faire de discours et d'encourager tous les membres à parler en soulevant de nouveaux points. 4) Discussion en équipe ou petits groupes. L'animateur pose une question générale qui doit être discutée par tous les groupes. L'avantage ici est de donner à tous la chance de se rencontrer et de se connaître. Après trois ou quatre questions on donne à chaque équipe une question spécifique. 5) Genre interview — Faire venir un spécialiste à qui l'on pose des questions. Elles peuvent être posées par l'animateur et par l'assemblée. Le comité en charge doit être prêt en conséquence avec des questions pour maintenir l'intérêt.

Tous les films ne sont pas animés. Il y a de très bon films fixes qui servent surtout pour les écoles pour compléter ou pour illustrer une leçon, soit d'histoire ou de géographie.

M. Vielfaure croit que l'usage des films dans l'éducation des enfants à l'école n'est pas une perte de temps et devient même une nécessité puisque les enfants, maintenant exposés à la télévision, se développent de cette façon.

Un film intitulée "Le Petit Monde de 6 à 9 ans!" fut déroulé par M. Vielfaure, suivi d'une discussion animée sur la discipline.

M. Vielfaure fut remercié par M. l'abbé Roland Bélanger, curé. Un goûter fut servi.

Départ

M. Laurent Lavery et sa famille quittent St-Vital aujourd'hui pour aller s'établir à Montréal.

Fête à l'école

Le 15 février, les élèves de l'école Ste-Marie se réunirent pour fêter leurs compagnons de classe, Donna et Laurent Lavery, la veille de leur départ pour Montréal. Ils servirent des bonbons, des gâteaux et des liqueurs douces.

Naissance

M. et Mme René Provost annoncent la naissance d'une fils, Jean, le 14 février.

Malades

M. Henri de Moissac reçut les derniers sacrements à l'hôpital St-Boniface, le lundi 15 février. Souhaits d'un prompt rétablissements à M. de Moissac.

Assemblée

Le mardi 23 février, à 8 h., à l'école, aura lieu l'assemblée mensuelle des Dames Auxiliaires de la Paroisse Ste-Marie.

Partie de gouret

"Préparez un bain chaud!" "Sortez le liniment!" Vous l'avez déjà deviné, elle a eu lieu la fameuse partie de gouret entre les jeunes et leurs pères. Le dimanche 14 février, après le salut, il y eut un exode général lorsqu'une quinzaine d'automobiles surchargées ont conduit les clubs et leur admirateurs à la Maison Chapelle à St-Boniface pour cette partie mémorable. L'arbitre, M. Wayne Paige, ne fut pas très sévère. Il va sans dire que "Toe Blake", M. l'abbé Roland Bélanger, a passé quelques vilaines secousses puisque son club de jeunes a perdu la partie par un pointage de 15 à 12 en faveur du Club des Rhumatismes. Plusieurs messieurs ont admis que si la partie avait duré encore cinq minutes, ils se seraient déclarés vaincus. Les étoiles de la partie, choisis par M. l'abbé Bélanger lui-même, furent MM. Adélard Morier, René Provost, et chez les jeunes, Gérard Roussin.

Une remarque entendue au bord du rond: "Je crois que les spectateurs ont plus de plaisir que les joueurs!" montre bien que tous se sont bien amusés. Il y avait un bon groupe de spectateurs, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Soeurs Oblates et des paroissiens de St-Boniface. Un grand merci à tous pour un belle après-midi.

Cours prénatals

La prochaine série de cours prénatals, pour les résidants de St-Boniface, Norwood et Windsor Park, commencera le 7 mars. Ces cours auront lieu chaque lundi à 2 h. p.m., à l'Unité Sanitaire de St-Boniface, 326, rue Taché, durant huit semaines. Les futures mamans, sous les soins de leur propre médecin ou de la clinique de l'hôpital, sont invitées à suivre la série complète. Les enregistrements seront acceptés à l'Unité Sanitaire jusqu'au 22 février. Signalez CHapel 7-1186.

Filles d'Isabelle Cercle no 874

Démonstration culinaire

Notre démonstration de cuisine du 25 janvier eut un succès sans pareil. Malgré la température peu clémente, nous avions une très nombreuse assistance et nous croyons que toutes ont grandement joui de cette soirée.

Les derniers détails de l'initiation du 21 février sont maintenant réglés et tous les membres ont dû recevoir une invitation personnelle ces jours derniers. On doit aussi vous téléphoner afin de déterminer l'assistance probable au déjeuner, ainsi qu'au souper. Si, par hasard, on ne pouvait vous rejoindre de cette manière, nous vous prions de nous aider en téléphonant vous-mêmes à Mme Cécile Boulet, WHitehall 3-2744, ou à Mme Irène Jubinville, WHitehall 3-6965, avant le 14 février.

Nous espérons vous voir nombreuses à cette belle journée, ainsi qu'à la réception, le mardi suivant, 23 février.

Aux Soeurs Irène St-Hilaire et Régina Sylvestre, nos meilleurs voeux d'un prompt rétablissement.

LA REDACTRICE.

Logements pour vieillards

Le comité des "logements pour vieillards" de St-Boniface annonce l'ouverture de son bureau à 275, avenue Taché. Le personnel aura pour tâche principale de faire la liste complète des maisons, chambres, pensions où les vieillards peuvent être logés, et aussi de coordonner les activités des autorités intéressées à leur bien-être.

Les propriétaires et les membres de groupes sociaux sont invités à téléphoner à CHapel 7-1544 pour communiquer tous renseignements à la nouvelle agence.

Une flatterie spirituelle fait d'un coup deux heureux, et le plus satisfait n'est pas toujours celui que l'on pense.

Cte de BELVEZE.

Profession religieuse chez les Chanoinesses

Le jeudi 11 février, quatre jeunes filles se consacraient à Dieu dans la congrégation des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies, en présence de nombreux parents, amis et jeunes qui remplissaient l'église paroissiale du Précieux-Sang. Le R. P. Louis-Napoléon Boutin, O.M.I., prononça le sermon.

Mlles Florence Vuignier, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Noëlla Payette, de St-Lupicin, reçurent des mains du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, le saint habit des novices et le nom qu'elles porteront désormais en religion, Soeur Florence-du-Coeur-Immaculée-de-Marie et Soeur Denis-de-Marie-Immaculée. Puis deux novices, au pied de l'autel, firent profession publique de pauvreté, chasteté et obéissance selon les constitutions des Chanoinesses Régulières: Soeur Eliane-de-Marie-Immaculée (Eliane Boulet, de Dunrea,) et Soeur Marie-Reine-de-Jésus (Lucille Payette, de St-Lupicin) qui signèrent ensuite leur chartre de profession qu'elles remirent entre les mains de la Supérieure Générale. Le voile noir, la couronne avec croix rouge, la croix pectorale, le bréviaire et le livre des constitutions leur furent ensuite remis.

Le "suscipe me" (Seigneur, recevez moi) fut chanté par les nouvelles professes et repris en choeur par la chorale des jeunes filles de l'école. La sainte messe fut célébrée par le Père Lemoine, avec participation active du clergé et des fidèles en présence de M. l'abbé L. Turcot et du Père Boutin.

C'est une chose admirable comme Dieu unit à ses ministres et comme il veut en même temps qu'on s'en détache.

BOSSUET.

Le gouvernement provincial dotera Winnipeg d'un plan métropolitain

Le gouvernement provincial s'est revêtu de la sagesse d'un Salomon pour trancher la question de la réorganisation municipale du Grand-Winnipeg et son plan, un compromis entre la centralisation outrée et l'émiettement actuel, a été révélé mercredi par l'hon. Duff Roblin.

Sujet de controverse depuis une dizaine d'années, depuis que la congestion véhiculaire et la détérioration du centre de la ville faisaient voir l'importance d'une autorité centrale, tandis que le développement de faubourgs exclusivement résidentiels posait des problèmes financiers par suite de l'extension des services publics, les tuyaux d'eau, les égouts, les rues à paver, les édifices scolaires, les vidanges, le transport en commun, etc.

Finalement le tout fut référé à une Commission provinciale d'enquête qui, après plus de deux ans d'études, a soumis un rapport très fortement orienté dans le sens de la centralisation. Ce rapport ayant attisé le feu de la discorde entre la ville de Winnipeg, fervente de l'amalgamation et les municipalités environnantes, le gouvernement provincial, après la tenue de séances publiques et l'audition d'une autre série de mémoires, a pris la responsabilité d'agir.

Le plan provincial a été prévu dans les prévisions budgétaires à l'étude à l'Assemblée législative à l'heure actuelle et à l'occasion des discussions. A ce sujet M. Roblin a affirmé que les législateurs auraient amplement de temps pour l'étude du texte de la loi et que le gouvernement recevrait sans parti pris toute suggestion utile, soit en chambre, soit en comité.

Le bill créera un autre plan gouvernemental dans la région du Grand-Winnipeg, entre le local et le provincial, et englobera sous cette autorité plus de la moitié de la population de la province, soit 450,000 habitants. Les limites se conforment au chemin périmètre avec l'addition de St-Norbert et Middlechurch.

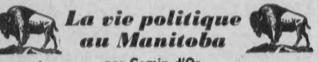
Ce territoire sera divisé en dix quartiers en forme de "morceaux de tarte" dont chacun sera représenté par un membre élu au Conseil métropolitain, le 26 octobre cette année. Le premier président du conseil, avec salaire de $12,000, sera nommé par le gouvernement provincial pour un terme de quatre ans. Les membres de Conseils municipaux, les législateurs et les membres du Parlement ne peuvent pas siéger à ce conseil.

Le point crucial de la répartition des pouvoirs entre le Conseil métropolitain et les autorités municipales a été réglé de façon à donner au premier le contrôle absolu de la planification urbaine, du zonage, des chemins et ponts principaux, de la disposition des vidanges, du transport, de l'approvisionnement général de l'eau, des principaux parcs, de la défense contre les inondations, etc., et surtout de l'évaluation uniforme pour fins d'impôt.

Les Conseils municipaux dont le territoire reste intact contrôleront les services de police et de pompiers, l'administration des services de santé et du bien-être, les vidanges, l'imposition actuelle des taxes, etc. Le système scolaire reste intact et le métro n'imposera pas de taxes directes. La province n'aidera pas le métro directement à part les octrois d'établissement et une garantie à court terme des obligations.

Le bill est beaucoup moins centralisateur que l'on pouvait le craindre et se conforme sur plusieurs points aux suggestions émises par les représentants de St-Boniface aux séances municipales-provinciales présidées par l'hon. J. Carroll. Les experts en affaires municipales y trouveront sans doute des améliorations à faire et les législateurs de la campagne trouveront peut-être qu'il faut surveiller attentivement la création d'une autorité mi-provinciale si puissante.

Pour le moment, l'on se demande surtout qui sera le nouveau super-maire? Un politicien? Un administrateur? Un étranger? Un fonctionnaire provincial? Le président du "transit"? Le directeur de la Planning Commission? Car il aura entre ses mains le véritable destin de cette entreprise, la deuxième du genre au pays.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Une grande partie de la semaine fut consacrée à l'étude des prévisions budgétaires du département d'instruction publique. L'opposition s'efforça surtout de mettre sur le dos du ministre la responsabilité d'avoir trompé les gens de la campagne au sujet des hausses de taxes par suite du système de divisions scolaires. En l'absence de feu M. W. C. Miller et de M. R. Bend, anciens ministres, il a fallu que M. Edmond Préfontaine apporte à la discussion les leçons du passé. L'hon. S. McLean se défendit cependant avec des précisions impressionnantes.

Une visite d'élèves de Notre-Dame-de-Lourdes a fait clater une véritable explosion du français. M. Préfontaine a tenu à souligner les droits de cette langue à la législature. L'hon. Roblin a ajouté son mot et, à la grande surprise de tous, M. E. Schreyer y a contribué une phrase en français au nom du P.S.D. (CCF).

Troisième lecture a été donnée à quatorze bills de moindre importance, mais on s'attend à un débat de plus en plus intense au sujet d'une proposition de M. E. Dow en faveur d'une simplification des octrois de construction pour les écoles secondaires. Il s'agit de faire approuver des octrois de 75 pour cent pour les écoles de moins de 12 salles, surtout dans les endroits où une école plus petite s'impose.

M. McLean a profité du débat pour exposer sa philosophie d'éducateur. Il croit que chaque enfant doit avoir la meilleure chance possible de s'instruire, que la société a le devoir de faire de son mieux pour atteindre ce but, que c'est le rôle le plus important de tous les citoyens. Il faut cependant, non seulement, de l'instruction, mais aussi le développement de l'attitude juste (right attitude). Il reste beaucoup à faire.

A United Church View

(Extract from an editorial in the current issue, February 15, 1960, of the United Church Observer, national magazine of the United Church in Canada, circulation 266,199.)

Canada, through the fortunes of history, inherited grave problems. Two peoples were deposited here with different languages, cultures and religions. Through tolerance, restraint, and many political crises, these two peoples have learned to live together in mutual honour and forbearance.

In no area was their struggle more tense than that of church and state education. The result is that today we have a varied pattern across the Dominion. In Newfoundland the schools are all under the churches. In six provinces daily Bible readings are compulsory, and in four they are optional. Some provinces have separate schools supported by taxes. In Quebec, Jews for official purposes are considered to be Protestants.

This isn't the U.S.A.

Sometimes those who debate these issues seem quite unfamiliar with this struggle and seem to want to apply the U.S.A. system of the separation of church and state.

In this, Canada has adopted a sort of co-operation between church and state. Protestant Christians in Ontario feel they have some rights to include in their tax-supported schools some religious instruction. They have granted their Roman Catholic brethren their separate schools.

La technologie et la foi font face au surpeuplement

C'est à la technologie de trouver des solutions au problème de surpeuplement dans le respect de la moralité et à la lumière de la foi. Cette leçon a été expliquée à une trentaine de médecins catholiques et leurs invités, lors du premier banquet du Catholic Doctors' Guild, lundi soir. L'orateur, Son Exc. Mgr P. F. Pocock, a été présenté par le docteur N. J. Scatliff, président, et les remerciements ont été exprimés par le docteur John Doyle.

Le surpeuplement est avant tout un problème scientifique, selon Mgr Pocock, car c'est aux techniciens de voir à l'alimentation suffisante du monde. Malheureusement, les sciences physiques sont encore supérieures aux sciences sociales qui doivent jouer un rôle dans la solution du problème. D'autre part, l'Eglise entre dans la discussion aussitôt que la question de la fin de l'activité humaine se pose et la question de la conformité des moyens aux lois divines. Mgr Pocock a précisé que le problème dont on parle est assez lointain car la terre peut nourrir dix fois plus d'hommes qu'à l'heure actuelle et, en attendant, les moyens à la disposition de l'homme peuvent être perfectionnés dans le même sens qui a vu l'économie du Nouveau Monde se transformer depuis 1492. Le problème actuel est plutôt régional et dans un sens politique car on semble craindre l'expansion du peuple jaune.

L'orateur a rejeté les moyens immoraux dont on parle de nos jours: l'avortement, la stérilisation, le recours aux moyens anticonceptionnels, qui en plus d'être contre la loi naturelle, ne sont pas praticables.

Parmi les autres moyens qui s'offrent à l'homme il y a l'émigration, la distribution plus équitable des aliments et surtout les progrès techniques. Son Excellence s'éleva fortement contre la politique du gouvernement canadien qui restreint notablement l'immigration de réfugiés au pays en demandant aux sociétés qui les patronnent d'accepter une responsabilité à très long terme. En conclusion, il rappela que la fidélité à la loi divine ne peut pas nuire aux intérêts véritables de l'humanité et qu'il faut laisser à la Providence le mot final dans la solution de problèmes dont nous ignorons plusieurs éléments présents et futurs.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 15 février que les conseillers se réunissaient autour des tables des divers comités. M. Goethals, à la tête d'une délégation d'une vingtaine de résidants du chemin Dugald et des rues Holden et Bourget, présenta une pétition portant 215 signatures et protestant contre l'arrêt du service d'autobus dans ce district. Ces gens sont obligés de marcher environ un mille et plus pour se rendre au plus proche arrêt d'autobus. Le porte-parole de la délégation reconnait qu'il n'y a peut-être pas assez de clients pour exiger un service régulier mais qu'il faudrait aux résidants le moyen de se rendre à leur travail. Un service d'autobus entre 7 h. et 9 h. a.m. et 4 h. et 6 h. p.m. leur serait bien utile. Les résidants aimeraient bien aussi avoir un abri pour attendre l'autobus, le plus proche passant au marché aux bestiaux sur la rue Marion. La délégation se plaignit aussi du fait que l'autobus scolaire est beaucoup trop petit. Les écoliers sont entassés dans un petit autobus et les parents craignent qu'un accident désastreux se produisent. Le comité du transport décida de se mettre en communication avec les autobus de la Commission du Transport du Grand-Winnipeg pour qu'on inaugure au plus tôt un service d'autobus. Une réunion aura lieu la semaine prochaine pour discuter de ce problème avec les membres de la commission.

Les soumissions pour les uniformes des pompiers furent soumises au comité des incendies et la table était couverte d'échantillons de tissus, de cravates, etc. Le prix d'un uniforme avec deux pantalons variait de $44.75 à $59.60. Le tout fut remis au chef des pompiers pour compilation et recommandation.

L'association des chefs de pompiers recommande que M. A. Humphreys, entraineur des pompiers, se rende à Memphis, Tennessee, pour y suivre des cours spéciaux et comme ceci n'entraine aucune dépense pour la Ville, le comité recommande que la permission soit accordée à M. Humphreys de suivre ces cours.

La question des examens que les pompiers ont à subir ainsi que la manière d'évaluer ces examens seront étudiées par le comité.

On recommanda que le président du comité des finances, l'échevin Warman, qui est aussi président de l'Unité Sanitaire, se présente devant le ministre provincial de la Santé avec le directeur de l'Unité Sanitaire, pour s'assurer du support financier de la province en vue de la construction d'un nouveau local pour l'Unité Sanitaire.

On recommanda aussi qu'un octroi de $500.00 soit accordé au Cercle Molière pour sa tournée dans l'Ouest. Ceci fut remis au comité des prévisions budgétaires.

Une discussion intéressante sur la construction des maisons fut déclenchée lorsque le représentant d'une compagnie de construction a demandé qu'on procède à des changements dans les règlements de construction de la Ville. Il s'agissait de se servir de poutres 2 x 3 à 16 pouces de distance au lieu de 2 x 4 à 24 pouces pour les murs intérieurs qui ne supportent pas le poids du toit. Le toit serait rattaché aux murs par un système de cintres.

Plusieurs échevins n'avaient pas trop confiance dans ce nouveau système mais la Central Housing Mortgage l'a approuvé et l'ingénieur croit qu'il n'y a pas de danger pour la solidité de la construction.

Les soumissions pour rénovation et automation à la station de pompes à l'aqueduc de la rue Plinquet furent ouvertes et à la recommandation de l'ingénieur, la soumission de la compagnie Durall, de St-Boniface, au montant de $113,631.00 fut acceptée, sujette au rapport du trésorier et du commissaire évaluateur pour savoir si la Ville peut faire cette dépense. Avec l'installation d'un système de pompes automatiques, l'ingénieur, M. Bockstael, prévoit une économie de $12,000 par année. L'ingénieur souligne l'importance d'une ligne directe à l'aqueduc, ce qui coûterait environ $40,000 et comme le service d'aqueduc est un des plus importants de la Ville, l'ingénieur croit que si les finances ne permettent pas l'automatisation des pompes, il serait urgent de remplacer la présente pipe de 24 pouces, qui est en très mauvais état, par un nouveau tuyau de 30 pouces. La consommation d'eau se chiffre à 4 millions de gallons par jour actuellement et s'élève au-delà de 5 millions de gallons durant l'été. L'ingénieur croit qu'il faudrait penser à la construction d'un réservoir d'ici les prochaines cinq années.

La Manitoba Power Commission sera invitée à discuter de la possibilité de s'occuper de l'émission des permis ainsi que de l'inspection de tout travail d'installation électrique dans notre Ville.

Le trésorier et le commissaire évaluateur recommandent que le taux pour la location des terrains pour enseignes commerciales soit de $200.00 par année.

L'avocat de la Ville aura à définir ce qu'est une rue principale dans le développement Ladco au Windsor Park. D'après le contrat de Ladco avec la Ville, cette compagnie est tenue de poser les trottoirs le long des rues principales.

Les représentants de la presse sont heureux de pouvoir maintenant se grouper autour d'une belle grande table en métal et de s'encadrer dans de magnifiques fauteuils rouges et désirent remercier le conseil pour le nouvel ameublement. La salle des comités est maintenant parée de 11 nouveaux sièges à bascule, ce qui, on le craint fort, ne diminuera pas pour autant la longueur des discussions qui ont lieu dans cette salle.

Obsèques de M. l'abbé Joseph Picod à St-Lupicin le lundi 15 février

M. l'abbé Joseph Picod est décédé à Notre-Dame-de-Lourdes le jeudi 11 février.

Né à Aromas, Gura, France, le 5 juillet 1875, il fut ordonné prêtre à St-Boniface par Son Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, 27 mai 1899.

Après son ordination, il fut vicaire à St-Alphonse de l'automne 1901, puis ensuite vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'au 4 mars 1914.

Le 4 mars 1914, il devint vicaire à St-Boniface et, après 2 ans et demi, chapelain des Soeurs Grises jusqu'au 26 juillet 1920.

C'est alors que M. l'abbé Joseph Picod fut nommé curé de la paroisse St-Lupicin, poste qu'il occupa durant 39 ans, à savoir, jusqu'au 29 janvier 1959. Il se retira ensuite au Foyer Notre-Dame, à Notre-Dame-de-Lourdes. Il mourut à cet endroit le 11 février 1960.

Les funérailles et la sépulture ont eu lieu le lundi 15 février 1960, en présence d'une foule qui remplit l'église. Les ministres furent Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, célébrant, MM. les abbés Eugène Hébert et Marcel Giroux, diacre et sous-diacre, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., et M. l'abbé Jean-Marie Gagné, diacres d'honneur, et M. l'abbé Rosaire Gagné, prêtre assistant.



AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation Générale de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1960, est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le vingt-neuvième jour de février, A.D. 1960.

Le Conseil tiendra la Cour de Révision le vendredi 11 mars, A.D. 1960, à 7 h. 30 du soir, pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes, ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à St-Boniface, ce seizième jour de février, A.D. 1960.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

La Salle

Banquet de fidélité

Le banquet de fidélité du dimanche soir 24 janvier qui a marqué le lancement officiel de la campagne de la Part-à-Dieu à La Salle, offrait un beau spectacle de solidarité paroissiale. L'on remarquait à la table d'honneur la présence de Mgr Joseph Robert, V.G., représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, MM. les abbés Albéric St-Laurent et Pierre Raymond,respectivement curé et vicaire de la paroisse, M. Victor Hogue, président de la campagne, Mme Aimé Cormier, présidente des dames pour le souper, et autres. Les 95 convives se virent assuré un service prompt et courtois par la Maison Pelland.

Dans son allocution, Mgr Robert se mit à la portée de tous pour expliquer de façon simple mais précise et concrète le but, le sens profond et la méthode de cette grande campagne qui repose sur des motifs de charité et de justice. "L'offrande personnelle est une participation active au sacrifice même du Fils de Dieu. Le but de la "Part-à-Dieu" sera atteint si les laïques, mettant l'épaule à la roue, prennent leur juste part de responsabilités."

A son tour, le deuxième orateur, M. le curé, signala la nécessité de cette oeuvre primordiale pour l'expansion du bien-être matériel et spirituel du diocèse et des paroisses. Après avoir fait l'étude des résultats obtenus dans la localité jusqu'à date et ceux que l'on espère obtenir ultérieurement, il fit mention de certains engagements ou promesses typiques comme moyen de stimulation.

La somme de $21,980,40 a marqué la période intensive de la campagne, ce qui donne un revenu contrôlable de $7,000 de plus, en comparaison avec l'année 1958.

La première quête de la Part-à-Dieu s'éleva à $133.50, alors que la moyenne des offrandes hebdomadaires du mois de janvier était de $28.67. Pour atteindre l'objectif il faudrait que la moyenne des quêtes de chaque dimanche se chiffre à $225.

Le comité de parachèvement, qui se compose de MM. Léo Vouriot, président; Roland Girardin, vice-président; et Gérard Arbez, secrétaire, continue son travail et espère atteindre l'objectif dans un avenir rapproché.

Baptême

Le 31 janvier: Douglas-Victor-Joseph, fils d'Albert Pouteau et de Bernice Van Achte, né le 7 février. Parrain et marraine, John Pouteau et Isabel Van Achte, oncle et tante de l'enfant.

L'installation récente d'une nouvelle fournaise à l'huile pour le chauffage de l'église, et les réparations effectuées à celle de la sacristie se sont faites à la grande satisfaction de tous, dissipant ainsi toute crainte d'incendie probable.

Çà et là

Sincères condoléances à M. Antonio Saulnier éprouvé par le décès de sa mère, Mme Ferdinand Saulnier, de Sherbrooke, P.Q., décédée le jeudi 11 février. Elle était âgée de 85 ans. L'inhumation se fit le samedi 13 février.

Mme Lucien Cormier dut être hospitalisée d'urgence à St-Boniface le vendredi 12 février, afin d'y subir une intervention chirurgicale mineure, à la suite d'un accident survenu chez elle.

Mme Raoul Rochon et M. et Mme Denis Rochon ont rendu visite, dernièrement, à M. et Mme Alain Grouette, de Shilo, Man.

MM. et Mmes Charles, Aimé et Lucien Cormier, de même que M. et Mme Raymond Rochon, furent en promenade le dimanche 7 février à St-Claude, chez MM. et Mmes Alain Cormier et Arsène Girardin et leur famille.

Films français à l'AECFM

Alfred J.
(1er épisode)

Alfred J. . . . ou l'histoire du syndicalisme au Canada français. 1936. Nous sommes en pleine période de crise. Un groupe de travailleurs, poussé par la misère, est amené à fonder un syndicat. Après plusieurs incidents difficiles, un premier contrat collectif est signé. Graduellement, Alfred J. et ses compagnons prennent conscience de leur force et de leurs responsabilités et s'initient aux exigences du travail organisé.

(2e épisode)

Voici de nouveau les ouvriers qu'il nous a été donné de connaître au cours du premier épisode. Alfred J. et ses camarades déclenchent une grève pour protester contre des congédiements. Mais leur geste a été un peu précipité . . . et les ouvriers apprennent l'importance de la force dans les relations patronales-ouvrières. La situation provoquée par la guerre aidant, ces relations s'assouplissent et le président du syndicat, Alfred J., se voit offrir un poste administratif dans l'entreprise. Il refusera et expliquera pourquoi . . .

Cadet Rousselle

La vieille chanson populaire s'anime sous nos yeux. Tandis que le Trio Lyrique la chante, les marionnettes de George Dunning se trémoussent pour raconter l'histoire de cet invraisemblable personnage. Voici les trois maisons, les trois chiens, trois, trois, trois! . . .

* * *

Ces films et bien d'autres en français peuvent être loués à la cinémathèque de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.



INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Secrétaire de rédaction: Paul Léveillé
Rédacteurs-en-chef: Gabriel Dufault, Robert Pelletier
Chroniqueurs: Alberto Bonomo, Walter Kleinschmit et Gérald Goudreau

Voici quelques-unes des compositions du grade IX. Il s'agissait d'essayer de mettre en pratique les principes et les méthodes enseignés dans "La Narration".

— I —

Un paysage

La nuit approche. Le soleil descend les escaliers du ciel, vers l'horizon brumeux, après avoir illuminé le pays pendant la journée entière. Dans l'espace des rayons rouges vifs et jaunes safrans courent, traçant des rayures d'ombres et de lumières. A travers le ciel nuancé d'innombrables couleurs, des nuages ondulés et légers flottent paisiblement. Une légère brise enveloppe et agite les arbres, brisant ainsi la monotonie qui régnait.

Une vieux peuplier aux branches dénudées et au tronc couvert de mousse guette des canards qui glissent lentement dans l'eau sale de l'étang. Dans la voûte du ciel, des oiseaux planent doucement; d'autres gazouillent dans les arbres et répètent leurs pépiements monotones. Tout près, sur une côte couronnée de buissons tendant leurs maigres branches comme de vieux mendiants, des vieux moulins frêles et endommagés dressent leurs longues ailes vers le ciel. Là-bas, vers la prairie, une montagne entourée d'une dense forêt de sapins coupe la ligne de l'horizon.

Sur un talus couvert d'herbe se dresse une maison déserte, sombre, lugubre et mal blanchie. Ses portes et ses fenêtres grand ouvertes semblent bailler aux alentours et son vieux toit frémit sous les légers souffles du vent. A qui appartient donc cette vieille mansarde? Aux fantômes peut-être?

André TARDIFF

— II —

Une peinture

Certainement le plus beau tableau des prairies canadiennes est celui de Robert Haal, intitulé "Les plaines de l'Ouest". Il me semble qu'il renferme à la fois toute la beauté, la splendeur et la magnificence de ces immenses champs d'or.

Il me semble que pour en apprécier toute la beauté, il faudrait un peu se mettre dans la peau du peintre. Il faudrait comme lui gravir une falaise pour apercevoir d'un seul coup d'oeil les immensités dorées, les forêts denses, la rivière sinueuse et les montagnes bleuâtres qui se dessinent au loin. Alors, après avoir contemplé quelque temps le spectacle, il faudrait s'en faire soi-même une idée personnelle, puis en esquisser les lignes principales. Suivrait le grand travail du pinceau, du coloriage et des détails minutieux. Si seulement c'était si simple! C'est un travail de longue haleine, qui requiert bien de la patience.

Examinons donc un peu ces détails. De minces tiges supportent des grains mûrs et lourds qui brillent sous le soleil ardent, ressemblant à des flots argentés poussés par un vent léger. Nous pouvons quasiment voir le vent agiter ces tiges, tellement les détails sont soignés. Traversant le champ d'un bout à l'autre, des ombres assombrissent le sol comme de gros nuages. Graduellement et finement la perspective est introduite. Chaque grain et chaque tige est premièrement vaguement esquissé, puis détaillé soigneusement; chaque petite ombre a sa propre densité. Au loin, nous pouvons discerner une vieille clôture rustique supportée par de vieux poteaux. Sur l'autre côté, des eaux rapides traversent le sol noir. Quelques roches transpercent la surface de l'eau et l'écume blanchit les bords.

Puis la rivière disparait dans une forêt dense qui embellit la scène avec ses feuilles multicolores et son feuillage verdâtre. Au loin les magnifiques montagnes avec leurs sommets recouverts de neige semblent dominer la scène. Au-dessus, quelques légers nuages flottent et se perdent à l'horizon. Tout respire l'immensité, le calme et l'harmonie.

Robert SAVAGE

— III —

Un tableau

Dans ma chambre à coucher, sur le mur du fond, se trouve une ancienne peinture. Depuis ma première enfance que je me souviens de l'avoir vu; quand je suis distrait durant mes devoirs, mes yeux se portent machinalement sur ce tableau et chaque fois il me semble que j'y vois du nouveau.

Le centre de la peinture est occupé par une étoile lumineuse qui répand ses rayons d'argent sur un fond grisâtre. Cet astre règne suprême au-dessus d'une forêt, durant la saison glaciale. La sérénité de cette scène n'est troublée que par deux chevreuils qui contemplent avec ravissement le spectacle devant eux. La montagne qui se trouve à côté se dresse menaçante et sombre. Mais heureusement qu'une petite neige fraiche et légère adoucit les premiers plans et font contraste avec ce fond lugubre.

En y regardant de plus près je constate que la perspective et la symétrie sont très savamment appliqués. On voit que l'artiste a détaillé ce tableau avec grand soin. Les couleurs et les formes trompent si bien l'oeil qu'on croirait la scène vivante et tout près de nous.

Richard BOURGEOIS

Activité de notre J.E.C.

Le jeudi 4 février, les chefs ont présenté leurs projets auquels ils avaient travaillé depuis trois semaines. Parmi les invités à notre programme, nous remarquions M. l'abbé Bouvier, aumônier diocésain de l'Action Catholique, le Frère Turcotte, Mme Louis Hébert et Mlle Marchand.

Notre aumônier nous fit des compliments sur nos projets et nous dit quelques mots sur l'importance du catholicisme cultivé en tant qu'influence sur les autres. Notre programme se termina par une courte chanson.

Maurice CORMIER et
Jean MARCOUX

Trois cloches

Grade IV — Social Studies: Gilles Bonin, 96 pour cent; Gérald Levêque, 94 pour cent.

Grade V — Cours d'orthographe: Emile Loiselle, 96 pour cent; Cyrille Barnabé, 94 pour cent.

Nos sports

La Ligue Junior de gouret a terminé sa saison. Voici le résultat final:

Equipes	G	P	E	T
Montréal	5	2	2	12
Toronto	4	4	1	9
Boston	4	5	1	7
New-York	2	5	2	6

Meilleurs compteurs: Roy: 22 points; Rémillard: 18 points et Stove: 18 points.

Dans la ligue Senior, les Paladins et les Canadiens de Naissance furent éliminés par le Cercle Ouvrier et les Chevaliers de Colomb. Ces deux dernières équipes doivent maintenant se disputer la coupe.

A la TV

Le lundi 22 février, au "Warren Davis Show", les élèves de notre Institut présenteront un programme de 45 minutes à la télévision. Nos parents et amis sont invités à regarder ce programme qui promet d'être des plus intéressants.

La Broquerie

Baptêmes

Le 1er février: Joseph-Gérard-Raymond, fils de Gérard Tétrault et de Louise Vielfaure, né le 25 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Wenden, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 février: Joseph-Claude-Alain, fils de Denis Nadeau et d'Eliane Gauthier, né le 27 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-A. Granger, oncle et tante de l'enfant.

Réunion de l'A.P.M.

Le jeudi 11 février avait lieu à la salle de l'aréna l'assemblée mensuelle de l'A.P.M. Après la prière, Mme G. Kirouac, présidente, souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance. La conférence fut donnée par le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne, qui a bien voulu se déranger pour venir traiter des sujets suivants: Accidents, moyens de les prévenir et quoi faire en certains cas, coupures, soins des dents, cliniques dentaire, soins hygiéniques, exercices physiques, etc. Tous furent grandement intéressés et le Dr Doyle se fit un plaisir de répondre aux questions des parents. Mme la présidente remercia le conférencier et M. Gérald Carrière, responsable de la boite aux questions, vint s'acquitter de sa tâche.

La partie récréative suivit. La "Jardinière du Roi" fut interprétée par Mlles Dolores Wenden, Jeannette Beaupré et Anita Laurencelle. La chanson "Dans l'rang de St-Dominique" fut mimée par Mlle Claudette Wenden et M. Marcien Ferland. Félicitations aux artistes. Un lunch fut servi et l'"O Canada" termina l'assemblée.

Va-et-vient

Dernièrement, M. Pierre Boilly, pionnier de La Broquerie, âgé de 80 ans fit un voyage de deux semaines dans l'Ouest. Il fit le premier arrêt à Brandon chez ses deux filles, Blanche (Mme Adrien Roy) et Elisabeth (Mme H. Simard). Il continua le voyage avec les deux couples jusqu'à Rivière-la-Paix chez son fils, Lucien et sa fille, Yvonne (Mme J. Cinq-Mars). De là ils allèrent à Edmonton, puis à Lethbridge où ils visitèrent M. Aimé Dupont, neveu de M. Boilly. Ensuite le voyage se poursuivit à Radville chez (Thérèse Boily) Mme E. Lambert et sa famille. M. Boily revint très enchanté de ce beau voyage.

M. et Mme Hector Normandeau et leur fille, Jacynthe, firent un court séjour en Colombie-Britannique, dernièrement. Partis le 28 janvier par train, ils revinrent le 10 février. Ils se rendirent à Maillardville chez des cousins, M. et Mme Ernest Therrien. Ils visitèrent aussi des anciens de La Broquerie, MM. et Mmes Ovide Gosselin, Maurice Petit et Paul Nadeau. Ils se rendirent à Vancouver, Victoria, New Wesminster, etc., où ils purent admirer les plus beaux sites. Ils revinrent très contents d'une si belle promenade.

Grande-Clairière

Réunion

La réunion des membres de l'Auxiliaire des Femmes Catholiques de la paroisse St-Jean eut lieu à la résidence de Mlle Flora Hill, le mardi 2 février. L'assistance était au nombre de 21.

On procéda à l'élection du comité pour un nouveau terme. Voici les noms des officières élues: présidente, Mlle Flora Hill; vice-présidente, Mme Pierre Hardy; secrétaire-trésorière, Mme Maurice Nannan; assistante, Mme B. Deleau; comité des oeuvres et travaux, Mmes Narcisse et Jean Isabey; vêtements d'autel, Mmes Amédée Boulanger, Jean Rey et Vital Bertholet; malades, Mmes Pierre Hardy, Albert Hardy et B. Deleau.

Le rapport financier fut donné, ainsi qu'un sommaire des activités sociales et divers projets entrepris par les dames pendant l'année 1959.

Un délicieux goûter fut servi pour terminer l'assemblée.

Ile-de-Chênes

La Caisse Populaire a tenu sa 15e assemblée annuelle le 19 janvier. Cinquante membres se réunissaient à cette occasion. Les invités d'honneur étaient M. l'abbé A.-J. St-Laurent et M. P.-A. Frossais.

Au 31 décembre 1959, la Caisse possédait un actif de $140,000.00. Les parts sociales dépassaient $100,000.00 et les prêts en cours étaient de $95,356.00. Un taux de 3 pour cent comme boni fut adopté par l'assemblée.

Nouveaux officiers élus: surveillance — M. Joseph Moquin pour trois ans; crédit — M. Roméo Lacroix pour trois ans; direction — MM. Athanase d'Auteuil et René Raynaud, élus pour trois ans.

Le prix d'assistance, une part sociale, fut gagné par M. René Raynaud. Un goûter fut servi à l'issue de l'assemblée.

Sincères remerciements aux conférenciers qui ont su mettre au service de tous leur expérience, bons conseils et encouragements.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Disques

De nouveaux disques entrent tous les jours, vous en êtes-vous aperçus? Grâce à un travail méthodique entrepris par notre discothécaire, Mme Aimée Simons, l'élimination des vieux disques devenus inutilisables est commencée, ainsi qu'un relèvement complet: depuis quatorze ans, des couches successives se sont accumulées dans les fiches comme sur les tablettes, selon les différentes discothécaires qui ont passé. Ces couches ont laissé des lacunes qu'il faut combler, surtout dans le domaine de la musique classique. Car, dans les genres populaires, un renouvellement continuel est nécessaire, tout comme dans une bibliothèque.

Avec leurs plus récents enregistrements, les Compagnons de la Chanson ont beaucoup de succès à CKSB, dans des chansons telles que: "Guitare et tambourin", "Le marchand de bonheur", "La guitare et la mer". Chez les artistes canadiens, André Lejeune s'est signalé avec sa belle création: "Ils étaient six marins". Les grands interprètes, tels que Patachou, Edith Piaf, Yves Montand, Jacques Brel, ont leurs fervents, mais Tino Rossi, Luis Mariano et Guétary les battent encore.

Le chroniqueur a demandé à quelques camarades quel est leur artiste préféré dans la chanson. Voici les réponses. Pour Jacques Bertrand, c'est Léo Ferré. Gilbert Leblond donne ses faveurs à Yvette Giraud et Guylaine Guy. André Martin est tout à fait séduit par Lucienne Delyle. Christian Leroy préfère Gilbert Bécaud. Rémi Lafrenière adore Georges Brassens. Le préféré de Cécile est André Claveau. Le favori de Mme Simon, Armand Mestral. Rossel Vien a un faible pour Edith Piaf. Et vous?

Du côté des pseudo-cowboys et des vedettes "canayennes" qui se multiplient, les nouveaux disques qui nous arrivent nous montrent que le mauvais goût, la sottise et la vulgarité n'ont plus de limites. La compagnie "Fleur de Lys" en particulier semble vouloir se spécialiser dans ce genre dégradant et dégradé. Comment peut-on mettre en vente des choses comme "Faut pas qu'tu t'enarv" (enregistré par un nommé Fernand Barman Laflèche) et "Pass-moi ton peigne"? Jacques Labrecque lui-même, qui a eu tant de succès avec son genre "tuque rouge et culotte d'étoffe", s'est laissé aller à une mauvaise complaisance en enregistrant des extravagances qu'on peut, tout au plus, écouter une fois. Laissons aux annonceurs du "Ranch 1050" le soin de mettre le frein là où il le faut à cette débandade honteusement "canayenne"!

Programmes des jeunes

M. Leroy, aussi connu sous le nom de "Pétrovitch", ou encore d'"Oncle Christian", nous apprend que "Jeunesse et Loisirs" poursuit sa carrière le jeudi soir à 8 h. 30, avec sa fidèle équipe: Pauline, Isabelle, Albert et Marc. Chacun tient le courrier des activités de la jeunesse (la sérieuse, pas celle qui va flâner au . . .). A chaque émission, on peut décrocher un prix en devinant le titre du disque mystérieux.

Pour les bambins, Christian poursuit, chaque mardi et jeudi à 4 h. 30, ses histoires illustrées de musique. Il en est au cinquième épisode des "Récits du Père Ambroise".

Interviews et reportages

CKSB pourra-t-il désormais se payer le luxe d'un reporter parlementaire? C'est arrivé la semaine dernière, grâce à Jacques Bertrand, et cela arrivera encore, nous l'espérons.

Deux réfugiés hongrois, M. et Mme Désiré Shagui, du sanatorium de St-Boniface, ont parlé à nos micros jeudi dernier. M. Shagui, qui se remet de la tuberculose, souhaite vivement reprendre son travail favori, le dessin et la peinture. Quant à sa femme, elle rêve d'un petit logement où elle se sentirait chez elle.

La semaine du scoutisme n'a pas passé inaperçue sur nos ondes. Les chefs des trois troupes de St-Boniface, MM. A. Allaire, L. Lambert et G. Bérubé, sont venus, ainsi que M. le bijoutier R. Rottiers, en chemise kaki et foulard au cou, parler du mouvement à nos auditeurs, et dimanche, Christian se rendait à St-Malo faire un reportage du grand ralliement des scouts catholiques canadiens-français du Manitoba.

Enquête de la semaine

Au "Téléphone magique", l'enquête de la semaine dernière sur la margarine colorée a soulevé une tempête d'opinions qui tendait à verser dans la vieille querelle des citadins contre les fermiers ou vice versa. Nous ne nous attendions pas à une pareille levée de boucliers. Le fait est que le problème est complexe, et vu le grand nombre des réponses et l'importance du débat, nous en avons fait une émission spéciale, laissant à un invité le soin de mettre le point final à ce forum. (On pourra lire la semaine prochaine dans ce journal des extraits des lettres versées au dossier.) Cette semaine la question est celle-ci: De quoi dépend le chômage au Canada et quoi faire pour y remédier?

Et pour terminer

Toute la famille de CKSB souhaite plein succès au Cercle Molière dans sa tournée de la semaine prochaine, de Gravelbourg, Sask., à St-Paul, Alta!

Woodridge

Çà et là

Le 30 janvier, M. E. Lebleu a assisté aux funérailles de son frère, Joseph, décédé le 26 janvier à St-Boniface.

Sincères condoléances à Mme Chris Mathews à l'occasion du décès de son époux, sourvenu le 29 janvier à l'hôpital de la Miséricorde.

M. Arnold Fontaine est revenu chez lui après avoir passé deux semaines à l'hôpital de Steinbach, pour fracture à une jambe.

Le 31 janvier avait lieu l'élection de deux nouveaux syndics: MM. Noël Huppi et Gaston Querel qui remplacent MM. Olivier Rivard et Anthony Malazdrewicz, sortant de charge.

Les 6 et 7 février, M. et Mme Jos. Beaulieu, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs beau-frère et soeur, M. et Mme A. Vrignon.

Le 7 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. M. Fernand Vrignon a été élu président, M. Raymond Romanovsky, vice-président, M. Alec Thorburn, secrétaire et M. Joseph Yonz, secrétaire-trésorier.

Crime et châtiment

— Il fut une époque où c'était considéré comme un crime, pour une femme, de fouiller dans les poches de son mari.

— Bah! . . . Aujourd'hui, c'est tout simplement une perte de temps!

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83	83	82.6	82.6
C.W. no 3	77.6	77.4	77.4	77.2	77.2
Fourrage no 1	76.2	76	76	75.6	75.6
Fourrage no 2	73.2	73	73	72.6	72.6
Fourrage no 3	70.2	70	70	69.6	69.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	111.6	111.6	111	110.6	111.2
C.W. no 3—6 rangs	109.6	109.6	109	108.6	109.2
Fourrage no 1	97	97	96.2	96	96.4
Fourrage no 2	95.6	95⅝	95	94.6	95.2
Fourrage no 3	92.6	92.6	92	91.6	92.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	110⅝	110.6	110	110⅛	110⅝
C.W. no 3	106⅛	106.2	105.4	105⅝	106⅛
C.W. 2 rej.	107⅛	107.2	106.4	106⅝	107⅛
C.W. no 4	93⅞	93.6	93	93⅛	93⅜
Ergot	91⅞	91.6	91	91⅛	91⅜
Sur voie net	110⅞	111	110.2	110⅝	110⅞
AVOINE —					
Mai	79⅝	79.4	79⅜	79.2	79.2
Juillet	78⅜	78.2	78	78	78
Octobre	76⅝	76.4	76	76	76.2
ORGE —					
Mai	100.4	100⅜	99.6	99.4	100
Juillet	99.2	99.2	99	99	98⅞
Octobre	98.2	98.2	98	97⅞	98
LIN —					
Mai	329⅞	329.4	329	328⅛	327.4
Juillet	323	322.4	321.6	320.6	320.4
Octobre	306.6	306.6	304.6	305	305
SEIGLE —					
Mai	114⅞	114.6	114	114⅛	114⅜
Juillet	113.2	113.2	112⅝	112.6	113⅛
Octobre	112⅝	112⅝	112⅜	112⅝	112⅜

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 16 février

BEURRE

Crémerie, admissible	62⅞
Crémerie, non admissible	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.18
Grade A moyens	.15
Grade A petits	.10-.11
Grade B	.12
Grade C	.07

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.23-.24	.13-.14
5-6 lbs	.27-.28	.21-.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11
Poules			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.15-.17	.08
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.06

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$21.50
Bons	20.00- 21.00
Moyens	16.00- 19.50
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$20.00
Moyennes	16.00- 14.00
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$16.50-$15.50
Moyennes	13.50- 14.50
'Canners' et 'Cutters'	10.00- 13.50
Taureaux:	
Bons	$16.00-$16.50
Ordinaires	13.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$30.00-$33.00
Moyens	24.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$19.25
Truies	10.00- 11.00
Moutons:	
Bons	$18.00

Elie

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Privé sont de retour d'un voyage dans l'Ouest. Ils se sont rendus jusqu'en Colombie - Britannique, visiter leurs enfants.

M. et Mme Zéphirin Lachance sont partis à St-Louis, Missouri, assister aux voeux perpétuels de leur fille, Sr Yvonne (Dolorès), de la communauté des Medical Sisters.

M. et Mme Edouard Chabot sont partis en voyage dans le Sud des Etats-Unis.

Sont partis travailler à Le Pas avec M. Marcel Bernardin, MM. Maurice Beaudry, Georges, Edgar et Normand Bernardin, Claude Rivard, Georges Payment et Gilbert Girard.

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., explique "comment répondre aux questions délicates"

ST-ADOLPHE — A une réunion de l'Association des Parents et Maitres tenue le 9 février, le R. P. R. Bédard, O.M.I., donna une conférence sur l'éducation sexuelle de l'enfant. Le Révérend Père fit remarquer l'importance de bien renseigner l'enfant et insista sur le devoir qui incombe aux parents de donner cette éducation.

Le conférencier fit ressortir les points suivants: La vérité ayant toujours ses droits, il est essentiel de la dire. Un mensonge de la part des parents peut détruire la confiance de l'enfant, qui s'adressera ailleurs et risquera d'être mal renseigné. Ce faux pas pourrait entrainer de bien graves conséquences pour toute une vie.

Il s'agit cependant de savoir graduer cette vérité selon la capacité de l'intelligence et de la volonté de l'enfant. Tout dire ou trop dire serait indigeste. Se contenter, d'abord de répondre aux questions du jeune enfant, lui donner une réponse claire dont il sera satisfait. Plus tard il faudra donner un enseignement positif sur les sixième et neuvième commandements. Il est important que cet enseignement soit individuel — conversation d'âme à âme, dans une atmosphère surnaturelle. Les parents doivent se rappeler qu'ils ont la grâce d'état pour accomplir ce devoir.

Il importe également de donner aux enfants de bonnes habitudes, dès l'âge le plus tendre. Insister sur le respect du corps, la pudeur, guider la conscience de l'enfant, le mettre en garde contre les mauvais compagnons. Surtout ne pas croire qu'il faille enseigner le vice pour faire pratiquer la vertu.

Pour conclure, le Révérend Père rappela que le clergé de France, à la suite de délibérations qui eurent lieu lors d'un congrès, rappelait le devoir des parents sur une question aussi grave, condamnant la tactique du silence comme dangereuse et insistant sur le fait qu'une initiation claire et faite avec tact s'impose.

Question actuelle

Les élèves des grades XI et XII présentèrent un débat sur le sujet suivant: "Les parents d'aujourd'hui ont mieux réussi à faire de leurs enfants de bons citoyens que les parents du début du siècle."

Mlles M. Schroeder, A. Doll et J. Brodeur soutinrent l'affirmative; Mlles F. Prociuk et C. LeGal et M. C. Carrière, la négative, sous la présidence d'André Delorme. Dans les deux camps on sut trouver de bons arguments. Aussi les juges, les RR. PP. R. Durocher, O.M.I., et A. Métayer, P.B., et M. Joseph Chaballier admirent qu'il leur fut assez difficile de décider quel côté remporterait la palme. Ils l'accordèrent finalement au côté négatif.

Le R. P. Durocher fit la critique du débat avec tout le savoir-faire et l'esprit qu'on lui connait. Ce fut un véritable cours d'éloquence dont les élèves sauront tirer profit.

Parents et maitresses ont beaucoup joui de ce programme et en remercient tous ceux qui y ont contribué.

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.

Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Pour honorer une coutume existante depuis quelques années chez les étudiants de l'Institut Pédagogique, nous publieront dans cet article et dans quelques autres chroniques qui suivront, de courts articles écrits par chacun d'entre nous, décrivant le caractère de l'un ou de l'autre de nos compagnons canadiens-français . . . Tout ceci sans malice. Chers lecteurs, nous espérons que vous jouirez beaucoup de vos prochaines lectures de "La Relève Normalienne".

Lorraine Gevaert

Sa dignité plait, sa délicatesse, son charme, ses manières raffinées nous captivent, sa taille gracieuse, sa voix douce en font une des personnes les plus gentilles que je connaisse. Parlant mathématiquement, Lorraine est aussi brillante qu'une étoile. Questionnez-là à propos de n'importe quel sujet et elle a toujours réponse à tout. Mais en exercice physique . . . Soyez discrets! . . . Les culbutes et Lorraine ressemblent aux élections politiques! Son passe-temps: rester fidèle à son ami de la campagne. Elle fait certainement un succès de son année et accomplira beaucoup comme institutrice.

YVETTE

Pierre Charles

Un compatriote de Dumas, Sask., il est l'ainé d'une famille de trois. Il convient de mentionner que même si Pierre a fréquenté l'école secondaire anglaise de Wawota, Sask., il possède malgré tout un français exquis. Son charme et son sourire lui ont fait beaucoup d'amis. Il a montré ses talents d'acteurs en jouant dans une pièce intitulée "Battle of Wits", laquelle a gagné le prix du festival et fut présentée avec succès à celui de Virden, dernièrement. Nos meilleurs voeux de succès en tout et partout accompagnent Pierre.

RICHARD

Richard Gamache

Grand, mince, démarche alerte et décidée, tête de philosophe: voilà en quelques coups de plume le portrait physique de Richard. Champion dans le domaine des langues, il manie l'anglais aussi bien que le français et il a déjà étudié l'italien. Très aimable, toujours bien mis, extrêmement ponctuel, possédant l'art d'être maitre de cérémonies mais nerveux et même très "soupe au lait" quand ça ne marche pas à son goût. Je vous prédis qu'il deviendra principal d'école.

PIERRE

Cécile Dacquay

Une poupée telle qu'on en voit dans les vitrines des magasins: grands yeux bleus, cheveux châtains, teint de pêche . . . Mais laissez-moi vous dire que ce n'est pas une poupée ordinaire. Très intelligente, volontaire, gentille, mais douée d'une grande facilité de parler beaucoup — Cécile descend des Français, son père étant natif du Morbihan. Sa musique préférée: les tendres mélodies italienne. Mets favori: "Icelandic Delight". Ancienne élève de l'illustre Institut Collégial St-Joseph, elle se prépare consciencieusement à la profession qu'elle a choisie. Elle rêve souvent. Mais de qui ou de quoi? C'est son secret . . .

GISELE

St-Laurent

Funérailles

Le mardi 2 février avaient lieu, en l'église de St-Laurent, les funérailles des fils de M. et Mme Raymond Boyer, Glen et Roland, morts accidentellement lors d'un incendie survenu dans leur demeure de St-Eustache. M. et Mme Boyer demeuraient à St-Eustache depuis septembre dernier. Glen était âgé de 11 ans et Roland ne comptait que six printemps. Le bon Dieu, dans sa sagesse, est venu choisir ces deux fleurs pures et belles pour embellir les parvis éternels.

Le R. P. L. Brossard, O.M.I., officiait à la messe de Requiem. M. l'abbé G. Gervais, curé de St-Eustache, s'était fait un devoir de venir faire lui-même l'inhumation de ses deux petits paroissiens. La chorale de l'école s'unit à celle de la paroisse pour chanter la messe. Tous les élèves de l'école assistèrent au service, accompagnés de leurs institutrices.

Après le service, M. l'abbé Gervais adressa la parole à l'assistance. Le thème de son sermon était "Pourquoi?". Pourquoi le bon Dieu est-Il venu ravir à la terre ces deux jeunes encore en pleine vigueur? Pourquoi? . . . Parce qu'Il l'a voulu ainsi! Volonté de Dieu! Pourquoi? . . . Si ce n'est pour nous donner une leçon, nous avertir d'être toujours prêts! "Je viendrai comme un voleur", a dit Jésus. Puis, faisant allusion à la scène évangélique de Lazare et du mauvais riche, le Père tira la conclusion qu'il faut écouter la voix des prophètes. Pour nous cette voix est celle de nos prêtres. Il faut les écouter, suivre leurs enseignements, améliorer notre vie, vivre de plus en plus notre vie, chrétiennement, en vrais enfants du Père, afin d'avoir un jour la récompense de Lazare.

Les porteurs étaient Ronald Campbell, Maurice Desjarlais, Paul, Omer, Albert et André Coutu, Maurice et Rémi Chartrand, Sylvain Boudreau, Denis et Noël DeLaronde et Norman McKay.

Statistiques 1959

La paroisse de St-Laurent compte 1,205 âmes et 207 familles. Il y eut, en 1959, 44 baptêmes, 5 mariages, 30,980 communions distribuées, 37 premières communions et 123 confirmations.

Va-et-vient

M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, passaient la fin de semaine chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J.-E. Verrier.

Mme Yves Abegrall a dû être transportée d'urgence à l'hôpital de la Miséricorde.

Prompt rétablissement à Mme Abegrall, ainsi qu'à Mme Collin Flamand.

Somerset

Remerciements

La famille de Mme Adolphis Labossière tient à remercier tous les parents, amis et voisins pour leurs secours, prières, tributs floraux et honoraires de messes offerts de si bon coeur à l'occasion de la mort de M. Labossière. Elle remercie spécialement M. l'abbé O. Moquin, curé, MM. les docteurs Delaquis, Mabon, Jacob Dyck et Fleming et tout le personnel de la salle 4A de l'hôpital St-Boniface, ainsi que les porteurs aux funérailles.

Oak Lake

Décès de Mlle C. De Galley

La paroisse d'Oak Lake fut bien attristée d'apprendre, le 30 janvier, la mort de Mlle Célina De Galley, âgée de 68 ans et cinq mois, à l'hôpital de Saskatoon.

Née le 14 août 1891 en France, Mlle De Galley connut une vie de travail difficile. Elle vécut longtemps avec sa mère et son frère, Eucher, qui la précédèrent dans la tombe en 1946 et 1959 respectivement. Une soeur, Adèle, mourut en 1918.

Mlle De Galley se dévoua près de sa mère aveugle, qui vécut jusqu'à l'âge de 94 ans, et près de son frère, frappé de paralysie quelques mois avant sa mort. Toute la famille De Galley rendit de grands services dans la paroisse, spécialement à ses voisins qui lui sont reconnaissants.

Mlle De Galley, souffrante depuis trois mois, alla demeurer chez les enfants de sa soeur, Adèle, à Peterson. Elle fut hospitalisée à l'hôpital de Saskatoon pendant deux mois et succomba à une maladie qui ne pardonne pas. Sur son lit de mort, elle offrit ses yeux à la banque des yeux en disant: "Je serais si heureuse si mes yeux permettaient à une maman de voir ses petits-enfants ou à un père de famille de gagner la vie des siens".

Une messe de Requiem fut chantée en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon et un service, à Oak Lake, où l'enterrement eut lieu. Les porteurs étaient MM. Marcel Dauvin, de Peterson, Sask., Emile Bayet, de Palo, Sask., Joseph Faucher, Cliff Hagyard et Philippe Vodon, de Routledge, et Auguste Vanderchaeghe, d'Oak Lake.

La défunte laisse dans le deuil un beau-frère, M. Ephrem Dauvin, de Saskatoon, et des neveux et nièces.

325 fervents du scoutisme au Ralliement à St-Malo

ST-MALO — Dimanche dernier près de 325 louveteaux, scouts, Foulards-Rouges et routiers ont pris part au Ralliement à St-Malo. Ce Ralliement a magnifiquement couronné la Semaine Scoute.

Dans l'après-midi, cinq autobus ont transporté les groupes de St-Boniface, du Précieux-Sang et de Notre-Dame-du-Cap au centre canadien-français. Tout au long du chemin les chants et les cris ont témoigné de la présence des scouts.

En arrivant à St-Malo — vers cinq heures — tous se sont rendus dans la salle paroissiale, dans le soubassement de l'église. La troupe de la paroisse les y attendait.

Alors le chef du Ralliement a donné le signal du rassemblement. Dans une bousculade, les différentes unités se sont rangées dans l'ordre convenu. Il faut dire que la salle était pleine. On y comptait trois meutes, huit troupes, une unité foulard-rouge et les routiers.

Mentionnons ici que les troupes de Notre-Dame-du-Cap et de Powerview ne font pas encore officiellement partie du mouvement. Cependant, ce sera fait dans un avenir prochain.

C'est alors qu'a eu lieu la levée des couleurs et l'ouverture du Ralliement. Suivit ensuite l'inspection par le Commissaire diocésain, M. Herménégilde Dubé, le commissaire diocésain à la branche éclaireur, M. Arthur Proulx, et l'aumônier diocésain-adjoint, M. l'abbé Félicien Juneau.

Vint ensuite la présentation des "Messieurs" louveteaux et scouts de toutes les unités. On les a présentés devant tous afin que les juges puissent faire un choix final.

Après le signal "rompez" et le bénédicité, chacun s'est installé dans son petit coin pour prendre son souper. Au bout d'une demi-heure on était prêt pour le feu de camp. Malheur! nous avions oublié le bûcher. Il fallut se contenter d'une lanterne, symbole de feu de camp.

Et dans l'heure qui suivit, les différentes unités ont présenté soit une saynète, soit un ban ou une charade qu'ils avaient préparés. Entre chaque numéro les cris et les chants résonnaient dans la salle. Et les parents ou amis qui se trouvaient là ont dû jouir de ce bruit formidable. C'était quelque chose que de voir tout ce monde assis autour du feu.

A la fin du programme on fit les présentations. D'abord monsieur scout, Gilbert Alarie, de Powerview, et monsieur louveteau, Maurice Boissonneault, de la meute Langevin. Félicitations à tous deux.

Puis on proclama les heureux gagnants des concours de coins et de boites de patrouille. La patrouille Frontenac, avec le C.P. Delannoy, remporta les honneurs du premier. La patrouille Cartier, avec le C.P. Marassutti, a gagné le concours des boites.

Puis le C.D. a décerné des honneurs à trois chefs. Il remis le foulard de Gilwell à Arthur Proulx, C.D.E., à Michel Soulodre, C.C., et au S. M. Allaire. On accorde ce foulard à ceux qui se sont distingués au camp Dollard.

Enfin le C.D. a remis des certificats de Scout de la Reine au Chef Proulx. Ce sont les premiers certificats officiels que nous recevons pour ce degré technique. Le chef Proulx attendait depuis sept ans ce certificat. A son tour il en a remis un à l'A.S.M. Gabriel Dufault et au C.P. James Lévêque.

Puis on éteint les lumières et l'aumônier prit la parole. Il nous exhorta à vivre intensément notre Scoutisme. Après sa causerie, tous ont chanté le cantique des Patrouilles suivi de la bénédiction des cinq aumôniers présents. La chaine de l'au revoir a terminé le Ralliement.

C'est alors que nous nous sommes quittés. Nous avons remercié nos hôtes si accueillants et nous avons pris le chemin du retour.

La Semaine Scoute est finie. Elle a été très fructueuse et très joyeuse. Nous avons été fidèles à notre devise "Vivre dans la Joie", Notre-Dame! Victoire!

TOUJOURS PRET

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Ste-Agathe

Les jeunes patineurs se sont acheté des costumes dont ils sont fiers: le vendredi 12 février, ils se réunissaient à la salle des Vétérans pour une soirée qui fut bien réussie.

Le samedi 13 février, M. et Mme Adélard Labelle recevaient un appel téléphonique de leur fille, Gisèle, de St-Claude, leur annonçant la naissance d'un fils.

Prompt et complet rétablissement à M. Maurice Côté, patient à l'hôpital St-Boniface, et à M. Signard Beaudoin qui a fait un séjour d'une semaine à l'hôpital de Morris.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel des dames

Seize équipes ont participé au bonspiel des dames qui a eu lieu les 11 et 12 février. Les villages représentés furent: Altamont, St-Lupicin, Somerset, Cardinal, St-Claude, Treherne, Rathwell et N.-D.-de-Lourdes.

Voici les noms des équipes gagnantes: 1ère compétition: 1er prix, Mme Gwen Delf, de Rathwell; 2e prix, Mme Aimé Vandel, de Rathwell; 3e prix, Mme Agnès Comte, de N.-D.-de-Lourdes; 4e prix, Mme Annette Lejeune, de N.-D.-de-Lourdes.

2e compétition: 1er prix, Mme Marie Comte, de Cardinal; 2e prix, Mme Lucille Lafrenière, de N.-D.-de-Lourdes; 3e prix, Mme Marie-Anne Dupasquier, de Cardinal, 4e prix, Mme Suzanne Augert, de N.-D.-de-Lourdes.

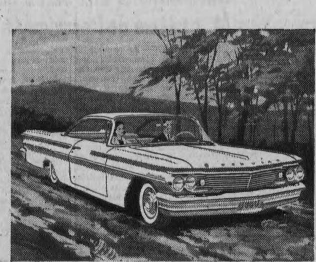
3e compétition: 1er prix, Mme Doris Triggs, de Treherne; 2e prix, Mme Ghislain Rocan, de St-Claude; 3e prix, Mlle Marie-Ange Pantel, de N.-D.-de-Lourdes; 4e prix, Mme F. Ticknor, d'Altamont.

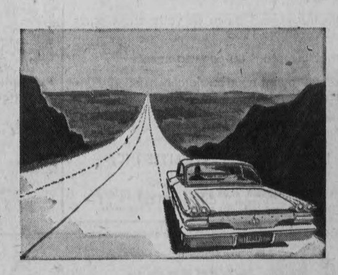
A l'occasion du bonspiel des dames, un magnifique banquet fut servi à la salle paroissiale, le 11 février, par Mme Jean-Baptiste Pantel. Mlle Jeanne Deleurme, institutrice, remercia toutes les équipes qui prirent part à ce bonspiel ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son succès. Mme Eugène Coutant, gardien du club de curling, fit ressortir la coopération surtout et l'assiduité des équipes aux joutes.

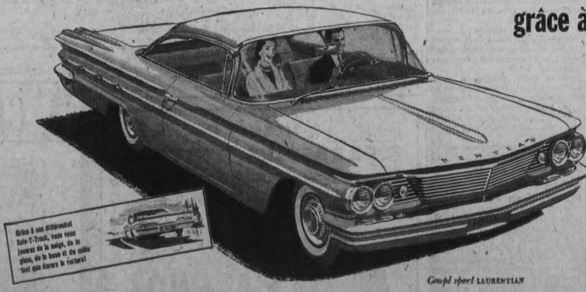
Bonspiel du high school

Le samedi 6 février eut lieu à Notre-Dames-de-Lourdes, le bonspiel annuel du high school. 22 équipes y participèrent, 11 des écoles environnantes et 11 des écoles locales. Les écoles de Treherne, Rathwell, Somerset et Altamont étaient représentées. Sr Marie-Joseph, C.R.C.P., principale à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes, présenta les prix aux heureux gagnants. Le premier prix de la première compétition fut gagné par M. Dalton Dupasquier, de Treherne. Dans la deuxième compétition, l'équipe d'Yvette Thevenot, de Somerset, remporta le prix.

Le comité du high school désire remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un véritable succès.







Coupé sport LAURENTIAN

Les "Anges" du Cercle Molière essaient leurs ailes, avec brio

(suite de la première page)

Dimanche soir, certains auditeurs se sont plaints de ne pas entendre suffisamment les acteurs, surtout les actrices, mais ceux-ci répondent que la salle, trop grande et peu adaptée aux fins théâtrales, offrait une acoustique très décevante. L'émotion et bien d'autres causes peuvent par ailleurs expliquer pourquoi un artiste ou deux, qui semblaient pourtant bien connaitre leurs rôles, ont hésité de temps en temps, ce qui a ralenti la marche rapide qui convient au texte gai et spirituel d'Albert Husson. Mais tout ceci ne pouvait faire oublier tant de qualités dans le jeu d'ensemble et de détail, ce qui explique les applaudissements spontanés des spectateurs de St-Boniface à plusieurs reprises pendant la représentation, à la tombée du rideau, et davantage lorsqu'on offrit à Mme Pauline Boutal, directrice, l'hommage d'un magnifique bouquet de roses.

Tous se rappelleront longtemps des membres de la famille Ducotel: du père Félix, homme d'affaires plutôt naif, au coeur trop confiant en la Providence, qui aime mieux donner sa marchandise que de se faire payer; de la douce maman Amélie qui s'inquiète facilement, mais qui fera un rêve terrible pour sauver son mari et sa fille des griffes de l'Oncle Juste; et la gentille Isabelle qui confie son secret d'amour même à des forçats. Ces personnages sont d'autant plus sympathiques que leurs interprètes savent exprimer toutes les nuances de leurs sentiments complexes, spécialement Pierre Vedel dont le jeu s'est perfectionné depuis la représentation antérieure de "La cuisine des anges", il y a quelques années.

Les trois forçats acceptent presque joyeusement leur sort, car ils ont clairement conscience de l'avoir mérité. Mais leurs qualités naturelles exceptionnelles et une gaieté rayonnante sauront bien solutionner les difficultés de la famille Ducotel, même au prix d'un crime presque mérité. Car l'Oncle Juste Trochard est tellement détestable!. . . En attendant, Joseph se transforme en comptable d'expérience et en vendeur qui met en pratique ce principe qu'"on ne vend jamais un objet, mais une histoire" aux clients trop exigeants; Jules redevient cuisinier et prépare le meilleur des réveillons de Noël jamais offert à Cayenne, fin connaisseur en vins; Alfred, met la table dans la cuisine, mais ses qualités de poète le destinent à devenir le conseiller d'Isabelle. Tous trois ont le don d'adapter leurs paroles selon leurs interlocuteurs, sachant au besoin donner d'excellentes leçons évangéliques ou citer les orateurs sacrés comme le grand Lacordaire. Ce n'est certainement pas l'ignorance qui les mena au bagne.

Ils prouvèrent aussi qu'un acteur n'a pas toujours à prononcer de grandes phrases pour émouvoir ou faire rire l'auditoire. A ce sujet, il suffit de rappeler le fameux "NON!" prononcé par Joseph qui apprend la mort (?) de Trochard.

Les autres acteurs complètent magnifiquement la distribution: Louis Masson incarne avec une froideur calculée le détestable Oncle Trochard, Robert Bellefeuille (Paul Cassagnon) manifeste clairement les sentiments mêlés de l'amoureux qui trouve difficile de renoncer à l'argent pour le vrai bonheur, Marie Masson interprète éloquemment Mme Parole, la grande commère de Cayenne, Gilles Guyot (Le Noir musicien) manifeste une fois de plus comment un rôle mineur peut ajouter du fini au déroulement d'une pièce. Quant à Emile Claude, il est le sous-lieutenant idéal. Que dire d'Adolphe, le serpent-minute qui joue trop efficacement son rôle muet et invisible!

Pendant que les acteurs recevaient les hommages de l'auditoire, des personnages dévoués se réjouissaient derrière les coulisses: Mme Pauline Boutal, directrice, Mlle Christiane Le Goff, responsable du décor et des costumes (et dessinatrice de la couverture du programme), Mme Irène Lane, en charge du maquillage, Mmes Yvonne Hébert et Gisèle Séguier, qui avaient confectionné les costumes, Mme Raymonde Rémillard et Mlle Léonie Guyot qui s'étaient occupées des accessoires. La direction de la scène avait été confiée à M. Gilles Guyot, et la confection du décor à MM. Robert Séguier, Emile Claude et Maurice Desloges.

Au cours de la soirée, M. Denis Bélair vint dire "merci" au Conseil des Arts qui rendait de nouveau possible une tournée dans l'Ouest, aux nombreux amis du Cercle Molière présents par centaines ce dimanche soir, à la clinique de St-Boniface qui paya le loyer de la salle, puis il invita tous ceux qui s'intéressent au théâtre franco-manitobain à s'inscrire comme membres du Cercle Molière.

M. Bélair rappela ensuite que l'on organise, pour le 29 avril prochain, un grand festival de la jeunesse, sous les auspices du Cercle Molière et en collaboration avec les Gais Manitobains, les Jeunesses Musicales et les Jeunes Franco-Manitobains.

Il ne reste qu'à souhaiter pleine salle aux membres de la troupe qui feront la tournée afin de donner aux compatriotes et aux francophiles le plaisir d'un spectacle français, qui fait rire et qui glisse en même temps une petite leçon de fraternité humaine.

Problèmes raciaux en Afrique du Sud

UMTALI (CCC) — Mgr Daniel-Raymond Lamont, évêque d'Umtali, en Rhodésie du Sud, a publié récemment une lettre pastorale dans laquelle il insiste sur l'absolue nécessité d'un revirement de l'opinion publique en matière raciale et ajoute qu'il est indispensable de se baser sur la doctrine chrétienne afin de surmonter les difficultés qui divisent actuellement le pays.



Cette chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Neiges a été construite spécialement pour permettre aux athlètes et visiteurs catholiques d'accomplir les devoirs religieux aux Jeux Olympiques d'hiver à Squaw Valley, Californie. Elle est de bois et ressemble à un chalet suisse. Une statue de Notre-Dame, Reine des Neiges, est placée au-dessus de l'entrée. Plus de 20 messes y ont été célébrées le dimanche. (Photo NC)

On organise à St-Pierre un bureau de contrôle des mauvaises herbes

ST-PIERRE — Des recherches intensives sur les mauvaises herbes, conduites par des spécialistes de l'Université du Manitoba depuis plusieurs années, ont dévoilé que les pertes moyennes sur les fermes du Manitoba s'élèvent à plus de $1,000.00 par ferme, par année. Cette perte est basée sur la diminution de rendement, la déclassification des grains, le travail supplémentaire, ainsi que le transport de ces mauvaises herbes. Dans certaines régions, les pertes s'élèvent à plus de $5.50 par acre en culture.

Le Département d'Agriculture propose cette année, sur un plan limité, une nouvelle méthode d'approche pour le contrôle des mauvaises herbes. Dix régions de contrôle sont présentement organisées dans la province. Ces régions doivent représenter une superficie de douze à trente communes (townships).

Les municipalités rurales de Ritchot et de De Salaberry, ainsi que le village de St-Pierre, se sont conjointement organisés en un "District de Contrôle" le 9 février. Le Bureau de Contrôle se compose des conseillers: Philippe Aubin et Philippe Tancha, représentant Ritchot; Jos. Maynard et Harry Davis, représentant De Salaberry, et Georges Ritchot, représentant le village de St-Pierre.

Une assemblée du Bureau de Contrôle avait lieu le 15 février à St-Pierre. A cette assemblée, il fut résolu qu'un inspecteur soit engagé le plus tôt possible. Furent élus président, M. Harry Davis, et secrétaire, M. Georges Ritchot.

Le Bureau espère trouver un local pour l'inspecteur qui sera employé à plein temps durant toute l'année. L'inspecteur recevra les instructions nécessaires pour son travail et entrera en fonction le 1er avril.

Le secrétaire, M. Georges Ritchot, est prêt à recevoir les demandes des candidats qui aimeraient remplir le poste d'inspecteur. L'inspecteur doit avoir des connaissances rudimentaires de la ferme et pouvoir faire des rapports au Bureau de Contrôle. Un montant d'argent a été voté pour le salaire et les dépenses de ce nouvel emploi.

Onze enfants aux fêtes jubilaires de M. et Mme de Rocquigny à St-Claude

ST-CLAUDE — Le samedi 30 janvier, M. et Mme Hilaire de Rocquigny fêtèrent leur 25e anniversaire de mariage. Une messe d'action de grâces fut célébrée le matin par le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., frère du jubilaire.

Il y eut double cérémonie. Leurs trois ainés firent bénir leurs fiançailles par leur oncle, le Père de Rocquigny, assisté de M. l'abbé J.-M. Gagné, curé. L'église était décorée pour la circonstance.

A midi un repas fut servi chez les jubilaires. Leurs onze enfants ainsi que leurs frères et soeurs étaient présents. Seul Arthur, d'Edmonton, frère ainé du jubilaire, manquait. M. le curé félicita les jubilaires par de belles paroles. Ensuite le Père de Rocquigny prit la parole et leur souhaita de nombreuses années encore, entourés de leurs enfants.

La soirée se déroula aussi chez M. et Mme Hilaire de Rocquigny, ou d'autres parents et amis vinrent féliciter les jubilaires. L'on comptait plus de cent personnes. Les jeunes musiciens, Norbert Girardin et Albert Delorme, rehausssaient la soirée par leur musique. Les jubilaires reçurent de jolis présents qui seront pour eux un beau souvenir de cette fête.

La famille de Rocquigny désire remercier toutes les personnes qui ont fait de cette fête un vrai succès.

Nos malades

Mme Louis Bellic est actuellement à l'hôpital St-Boniface pour une opération dans les pieds.

Mme Henri Philippot passa quelques jours à l'hôpital de St-Claude après un petit accident.

M. Auguste Bosc est de retour à St-Claude après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital St-Boniface.

M. Ferdinand Philippe est de retour parmi les siens après un court séjour à l'hôpital St-Boniface.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Bonspiel

Mmes Victor Deshayes, John Philippe, Félix Magne et Mlle Berthe Weicker se rendirent, le lundi 8 février, à Winnipeg pour le bonspiel des femmes. Malheureusement, elles revinrent les mains vides.

Mlle Adèle Laurent, Mmes Jean Martin, Phil. Rusywich et Ghislain Rocan se rendirent à Notre-Dame-de-Lourdes, le jeudi 11 février, pour le bonspiel. Elles revinrent avec le deuxième prix de la 3e compétition. Félicitations!

Commissaires d'écoles

L'école consolidée de St-Claude a de nouveaux commissaires: MM. Paul Martin, Félix Bruneau, Jean Durupt et Armand Jacques.

Baptêmes

Le 17 janvier: Odile-Doreen-Léonie, fille de M. et Mme Jean Deforel, née le 4 janvier. Parrain et marraine, M. Maurice Deforel et Mme Léonie Barnes.

Le 31 janvier: Marcel-Joseph, fils de M. et Mme Mathieu Gagné, né le 23 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Chapellaz.

Le 31 janvier: Gisèle-Marie-Annette, fille de M. et Mme Mathieu Gagné, née le 23 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Arbez.

Le 8 février: Christian-Pierre-Marie, fils de M. et Mme Joseph Ricard, né le 2 février. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Gobin.

Statistiques sur les films présentés à Montréal en 1958

MONTREAL (CCC) — Dans le dernier numéro du "Bulletin de Liaison", le Centre catholique national du cinéma, de la radio et de la télévision publiait des statistiques intéressantes sur les films qui ont été présentés pour la première fois dans les cinémas de Montréal, au cours de l'année 1958.

Sur un total de 474 films, 267 étaient d'importation américaine — soit 56.1 pour cent, et 86 seulement venaient de France — soit 18.1 pour cent.

Du point de vue artistique, 2 films (0.4 pour cent) ont été considérés comme chefs-d'oeuvre, et 17 (3.6 pour cent) comme des films remarquables.

Quant à la valeur morale de ces 474 films, 6 étaient à déconseiller, 130 étaient cotés pour adultes avec réserves, et 207 pour adultes.

Deux guitaristes de réputation internationale à St-Boniface

Le prochain concert des Jeunesses Musicales de St-Boniface aura lieu lundi soir prochain 22 février à 8 h. 15, au gymnase du collège de St-Boniface, et mettra en vedette les deux guitaristes de réputation internationale, Alexandre Lagoya et Ida Presti. Les billets sont $0.75 pour adultes et $0.50 pour étudiants.

Les deux artistes ont inscrit à leur programme des oeuvres originales et des transcriptions de quelques grands maitres. D'abord un Pass'e Mezzo de Molinaro, grand compositeur italien du 16e siècle qui publia à son époque plusieurs oeuvres, dont un recueil de musique de luth en 1599. Le pass'e mezzo est une danse du 16e siècle née en Italie, mais qui se répandit rapidement dans l'Europe entière. De rythme binaire et d'allure modérément rapide, le pass'e mezzo a quelque parenté avec la pavane et comprend une série de variations écrites sur un thème rythmique de 16 mesures. Cette danse figure dans un grand nombre de partitions pour le clavier et de tablatures pour luth: ainsi le livre de luth de Molinaro en présente un grand nombre d'exemples.

La 2e pièce au programme sera une gavotte et une gigue de Bach (1685-1750). On sait que Bach a fait grand usage, dans ses oeuvres instrumentales, de danses d'origine populaire. La gavotte, par exemple, viendrait des Gavots, habitants du pays de Gap (Hautes-Alpes); et elle est une danse ancienne d'allure modérée, pleine de grâce et même parfois de tendresse. De structure binaire, c'est-à-dire en deux sections dont chacune est répétée, elle est aussi de rythme binaire et débute par une anacrouse. (L'anacrouse est constituée par les quelques notes qui précèdent le premier temps fort.) Cette danse française passa dans la musique instrumentale, notamment au 18e siècle dans la "suite" où elle est généralement placée après la sarabande. Sa plus grande vogue coïncida avec l'apogée de la "suite" et Bach en a écrit un grand nombre.

Alexandre Lagoya-Ida Presti

La gigue est une danse vive originaire des Iles Britanniques qui doit son nom à cette sorte de violon du temps dont le nom latin "giga" est devenu en anglais "jig" et en allemand "geige". Populaire au début, la gigue passa vite à la musique savante. Ecrite à 3/8, 9/8, 6/4 ou même parfois à 4/4 chez Bach, la gigue est de structure binaire et s'est répandue en Europe dès la fin du 17e siècle, en tant que mouvement constitutif de la "suite" et de la "sonata da camera". Bach a fait grand emploi de la gigue dans sa musique instrumentale, tantôt en notation binaire pointée, tantôt en triolets. "Gavotte et Gigue" que vous entendrez lundi soir sont deux morceaux tirés des oeuvres pour clavecin de Bach.

Paganini (1782-1840), entre 1801 et 1804, se consacra à l'étude de la guitare, instrument qu'il aimait beaucoup, qu'il jouait merveilleusement et pour lequel il écrivit plusieurs oeuvres, dont la Sonata (Allegro, Grave et Rondo) que joueront Lagoya-Presti lundi prochain, suivie d'une Serenade de F. Carulli (1770-1841), guitariste et compositeur qui sut atteindre une perfection inconnue jusqu'alors et dont l'arrivée à Paris en 1808 fit sensation. Il écrivit au-delà de 300 oeuvres de toutes sortes pour son instrument: concertos, quatuors, trios, duos, fantaisies, variations, solos. Il est aussi l'auteur d'une "Méthode de guitare", traitée sur l'art de l'accompagnement qui constitue le premier ouvrage du genre.

La deuxième partie du programme, après un court intermède, commencera par une "toccata" de F. Burdhart, suivie de deux oeuvres des artistes eux-mêmes: Mélodie et Divertissement, de Lagoya, et La Hongroise, d'Ida Presti. Car Ida Presti, musicienne accomplie, a composé de nombreuses pièces pour une ou deux guitares; son mari Alexandre Lagoya, à qui l'on doit d'innombrables transcriptions, a écrit également des pièces pour guitare seule et pour deux guitares.

La dernière pièce au programme sera une "tonadilla" du compositeur espagnol Joaquin Rodrigo. Diminutif de "tonada" (chanson), la "tonadilla" désigne, depuis le milieu du 18e siècle, un genre lyrique espagnol théâtral présentant une certaine analogie avec l'intermezzo italien. La tonadilla a pris source dans le folklore castillan et devint très populaire dans les théâtres de Madrid dès le début du siècle dernier, sous forme d'un petit opéra à quelques personnages seulement et à courtes dimensions. La tonadilla a un caractère national.

Les précisions précédentes sont tirées d'un article écrit par Lorette-S. Thibaudeau, pour les JMC. Lundi soir prochain, les auditeurs auront d'ailleurs le plaisir d'entendre les commentaires de M. Gilles Lefebvre, président national des Jeunesses Musicales Canadiennes. Venez en foule passer une enrichissante soirée musicale.

Réunion de la classe '55

Le dimanche 7 février avait lieu la réunion des anciennes maitresses et élèves de l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface. Occasion magnifique de fraterniser, de rappeler des souvenirs . . .

Il y a cinq ans, les étudiantes de la douxième année s'étaient donné rendez-vous à l'Amicale Marie-Rose de 1960. Dans cinq ans, avait-on dit, il faudra nous revoir toutes ensemble. Dimanche, quatorze étaient au rendez-vous avec leur institutrice d'alors, Soeur Thérèse-Joséphine. Deux mariées et demeurant dans la province de Québec, se sont unies au groupe en pensée. Plusieurs autres qui n'ont pas pu venir pour différentes raisons en ont fait autant.

Ce souper intime, dans la salle de couture, (alors que les autres étaient toutes dans l'auditorium) a resserré le lien entre ces élèves qui ont étudié sur les même blancs d'école pendant plusieurs années. On a félicité les mamans, les fiancées. Les institutrices ont parlé avec émotion de leurs bambins si charmants, les employées de bureau, de leur travail, etc.

En somme, ce fut là une joyeuse réunion et on se demande pourquoi toutes les classes de toutes les écoles n'en font pas autant. La fraternité et la fidélité ne devraient jamais être des vertus passées de mode.

Le recrutement sacerdotal

ROME (CCC) — Les séminaristes qui fréquentent les séminaires relevant de la Congrégation consistoriale, en Europe, dans les Amériques et les Philippines, étaient au début de l'année dernière au nombre de 158,268. C'est ce qui est contenu dans le volume rapportant l'activité du Saint-Siège en 1959.

Les séminaires étaient au nombre de 1,456, dont 906 en Europe, 521 dans les Amériques et 29 aux Philippines. Plus de 6,000 prêtres émanant de ces séminaires ont été ordonnés au cours de l'année écoulée.

Un concours national d'essais pour étudiants de langue française

A l'occasion du bi-centenaire de l'arrivée du premier Juif au Canada, un concours national d'essais est ouvert à tous les jeunes gens ou jeunes filles du pays qui fréquentent régulièrement les classes des 11e et 12e années ou toute autre classe du même niveau dans les écoles de langue française du Canada. On décernera un premier prix de $500, un deuxième prix de $300, un troisième prix de $200 et cinq prix de $100 chacun.

Les concurrents devront traiter l'un des sujets suivants: 1) Le rôle de l'immigrant dans le développement du Canada; 2) Définition de la citoyenneté canadienne; 3) Les minorités au Canada; 4) Le Canada est-il constitué de 10 provinces différentes, ou ne constitue-t-il qu'un seul pays? Les compositions devront comprendre entre 2,000 et 3,000 mots. Le concours se terminera le 1er mars.

Pour plus amples renseignements, écrire au président national du concours, M. Julius Briskin, 1450, City Counsillors, Suite 950, Montréal, P.Q.

Les juges attribueront une importance égale à: l'ordre logique des idées, l'importance de la recherche effectuée, la pureté de la langue, le caractère des idées exprimées et l'originalité du travail.

Il y a trois sortes d'ignorances: ne pas savoir ce qu'on devrait savoir; savoir mal ce que l'on sait; savoir ce qu'on ne devrait pas savoir.

La ROCHEFOUCAULD.



Que les aviateurs canadiens soient cantonnés aux confins du Nord canadien, ou en Europe, ou même au Moyen-Orient, ils ont toujours la possibilité d'accomplir leurs devoirs religieux. En effet, voici des membres de la 115e Unité de Transport cantonnés à El Arish, en Egypte, écoutant attentivement le sermon du capitaine-abbé R. Plourde, d'Asbestos, P.Q. Aumônier militaire de l'armée canadienne, Padre Plourde est affecté au Contingent canadien de la Force d'Urgence des Nations Unies à Rafah, en Egypte. Chaque dimanche, Padre Plourde célèbre une première messe au camp de Rafah pour les soldats catholiques et doit ensuite parcourir en "jeep" une distance de plus de trente milles dans le désert pour célébrer une deuxième messe à la chapelle de l'aviation canadienne à El Arish.

Faut-il renoncer au tabac?

Que faut-il penser de l'usage du tabac? Faut-il y renoncer tout à fait? Ou peut-on le tolérer de façon modérée?

Le samedi 12 décembre, devant les médecins de langue française du Canada qui terminaient leur 29e congrès annuel, le Dr Jean-Marie Roussel, expert médico-légal, a tracé les traits caractéristiques de trois moyens que l'homme a trouvés d'échapper à ses angoisses ou simplement d'acquérir une sérénité plus ou moins illusoire: l'alcool, le tabac et le narcotique.

Voyons seulement, faute d'espace, ce qu'il a dit du tabac, puisque le pour et le contre ont l'un et l'autre leurs partisans acharnés.

La fumée du tabac contient un alcaloïde, la nicotine, dont la puissance peut se comparer à celle de l'aconitine ou de l'acide cyanhydrique; c'est à ce poison que sont attribuables les accidents qui suivent la première pipe: vertiges, céphalée, nausées, pouls irrégulier et petit refroidissement, défaillance et tremblements.

Mais la nicotine n'est pas tout et il faut tenir compte, dans les troubles qui font suite à l'inhalation de fumée de tabac, des nombreux autres produits: acide cyanhydrique, collidus, méthylamine, bases pyridiques, ammoniaque, aldhéhyde formique et oxyde de carbone.

La plupart de ces produits sont des irritants et c'est à eux qu'on attribue les lésions locales observées dans la bouche et l'arbre respiratoire des fumeurs: stomatite catarrhale et bronchite chronique.

Mais la question importante est celle des rapports du tabagisme avec le cancer; celui-ci peut-il se développer sur les lésions irritatives chroniques, causées par le tabac? Les avis sur cette question sont partagés, bien que la majorité soit en faveur d'une relation étroite entre les deux.

Comment expliquer autrement que le cancer du poumon soit cinq fois plus fréquent aujourd'hui qu'il ne l'était en 1930? et que sa progression ait suivi parallèlement celle de la consommation du tabac?

Le cancer du poumon a été observé chez tous les peuples, mais c'est dans la race blanche qu'il est le plus fréquent. Près de 80 pour 100 des cancers du poumon apparaissent chez l'homme, dans la majorité des cas entre 50 et 70 ans. La raison d'une prépondérance mâle aussi frappante a été attribuée à l'usage plus répandu du tabac chez l'homme.

Il a été observé par Doll (Angleterre) que parmi les non-fumeurs le cancer du poumon est aussi fréquent dans un sexe que dans l'autre. Dans des pays tels que l'Islande, où la consommation de cigarettes est faible, le chiffre global du cancer du poumon est faible.

De plus, selon Hill (Angleterre) et Graham (Etats-Unis), on observe plus de 90 pour 100 des cancers du poumon parmi les gros fumeurs de cigarettes.

Et l'air pollué?

De nombreuses expériences ont été entreprises pour déterminer la relation existant entre la consommation de cigarettes et le cancer. Kennaway (Londres) fut le premier à isoler, à partir de la fumée de cigarette, une substance carcinogène qui se révéla capable de provoquer un cancer cutané chez les animaux d'expérience.

Il faut admettre cependant que la pollution atmosphérique par la suie, les fumées d'usines et par les produits d'échappement des moteurs d'automobiles ou de camions, peut aussi jouer un rôle appréciable.

Il ne faudrait pas clore cette étude abrégée du tabagisme sans souligner ses effets nocifs et prouvés sur l'appareil circulatoire; le tabac provoque chez les gros fumeurs, soit des accidents paroxystiques (angine de poitrine, changements brusques de pression) soit des lésions chroniques (athérome aortique, artérite chronique) d'où des complications redoutables au niveau du système nerveux (ramollissement) ou des membres (gangrène).

Des enfants du Canada placés aux Etats-Unis

TORONTO — La Société catholique d'aide à l'enfance a communiqué, le samedi 23 janvier, qu'elle entend placer quelque 60 enfants de Toronto dans des familles des Etats-Unis, d'ici quelques mois.

"Nous croyons que trouver des foyers pour ces enfants écarte toute autre considération, telle que la citoyenneté," a déclaré M. Roly Hennesey, directeur de l'organisme.

"Si nous pouvions placer ces enfants dans des foyers canadiens, nous ne demanderions pas mieux mais, semble-t-il, cela ne peut se faire".

Un projet de ce genre a été amorcé au Manitoba il y a deux ans, visant à placer des enfants métis dans des foyers catholiques à Minneapolis. Une publicité intempestive a fait échoir les pourparlers et le problème demeure.

Cet organisme de Toronto a présentement une liste de 100 à 200 enfants qui ne peuvent être placés. "Nous n'avons aucune difficulté à trouver des foyers pour les enfants en très bas âge, surtout les filles, a précisé M. Hennesey, mais personne ne semble vouloir adopter des enfants plus âgés, ou ceux qui sont issus d'un mélange de races ou qui ont quelque déficience."

Une fois que le foyer américain aura satisfait les critères de l'adoption, un certificat de résidence en permanence sera émis au nom de l'enfant par les autorités américaines, a précisé M. Hennesey. Les parents adoptifs pourront faire une demande de citoyenneté au nom de l'enfant, deux ans après que l'adoption deviendra définitive.

M. Lloyd Richardson, directeur de la Société d'aide à l'enfance (organisme de l'Etat non confessionnel) a déclaré, pour sa part, qu'aucun enfant de religion protestante n'a été offert en adoption à des familles des Etats-Unis. "C'est ordinairement le contraire avec nous, nous avons plus de demandes d'adoption que d'enfants."

Inauguration du Collège universitaire des aspirants missionnaires médicaux

ROME (CCC) — Le dimanche 10 janvier, Son Em. le cardinal Agagianian, Pro-Préfet de la S. C. de la Propagande, a inauguré à Padoue le nouveau Collège Universitaire des Aspirants Missionnaires Médicaux.

Après la grand-messe pontificale célébrée en sa cathédrale par Son Exc. Mgr Bortignon, évêque de Padoue, la cérémonie de l'inauguration débuta au nouveau Collège par la lecture d'un message personnel du Saint-Père et de beaucoup d'autres émanant de diverses autorités ecclésiastiques et civiles d'Italie. Puis le cardinal Agagianian remit le Crucifix à quatre diplômés prêts à partir pour les missions.

Le nouveau bâtiment, construit pour 70 étudiants est déjà entièrement occupé par 25 jeunes italiens et 45 venant d'Asie et d'Afrique.

Le Collège Universitaire des Aspirants Missionnaires Médicaux de Padoue a déjà envoyé 55 médecins en pays de mission. Là, d'accord avec les évêques, ils travaillent dans les hôpitaux pour une durée de deux à cinq ans. Le Collège a été fondé en 1950 avec l'approbation et le soutien de l'évêque de Padoue et de la S. C. de la Propagande. L'Université de Padoue prête son concours pour la formation médicale des étudiants du Collège.

LA NAISSANCE DES PRÉNOMS AU PAYS DE FRANCE

(Suite)

Voici maintenant la liste des différents prénoms féminins et masculins les plus répandus en France métropolitaine, pour une période allant de 1900 à 1958, et établie d'après des documents portant sur des dizaines de milliers de données statistiques, et comportant plus de 1,000 prénoms.

Prénoms féminins

Le plus répandu est, sans contredit "Marie". Il représente environ le tiers du total des prénoms féminins au pays de France. Il est employé sous forme simple. Marie, Maria, Marion, Mariette, Myriam;

— ou sous forme composée dont il constitue le premier élément, comme, par exemple: Marie-Aimée, Marie-Anne, Marie-Chantal, Marie-Christine, Marie-Claude, Marie-France, Marie-Hélène, Marie-Jeanne, Marie-José, Marie-Line, Marie-Louise, Marie-Rose, Marie-Thérèse, etc.;

— ou sous forme composée dont il constitue le second élément, comme, par exemple: Anne-Marie, Marguerite-Marie, Rose-Marie, etc.;

— ou ous forme dérivée: Maryse, Marianne, Myrianne, Marielle, Marlène, Maryvonne, Marilyn, etc.;

vient ensuite le prénom "Jeanne", avec ses variantes: Jeanine, Jeannine, Janine, Jeannette, etc.;

suivent les **prénoms** que voici, **extrêmement répandus**: Anne (et ses dérivés: Anna, Annette, Annie, Annick, etc.), Catherine, Christiane, Christine, Colette, Françoise, Jacqueline, Madeleine, Marguerite, Suzanne;

viennent ensuite des **prénoms très fréquents**: Agnès, Brigitte, Claire, Danielle, Denise, Dominique, Elisabeth, France, Francine, Geneviève, Georgette, Gisèle, Hélène, Henriette, Louise, Michèle (et Micheline), Monique, Paule (et Paulette), Renée, Rose, Solange, Thérèse;

on trouve les **prénoms assez fréquents** dont voici la liste: Adrienne, Aimée, Alberte, Alice, Aline, Andrée, Ariette, Béatrice (et Béatrix), Bernadette, Berthe, Blanche, Cécile, Chantal, Claude, Désirée (Nord de la France), Edith, Fabienne, Germaine, Gilberte, Joëlle, Josiane (ou Josyane), Josette, Julienne, Juliette, Lucie, Lucienne, Marthe, Mireille, Odette, Odile, Patricia, Raymonde, Simone, Sophie, Yvette.

Tous les prénoms que nous venons d'énumérer constituent l'immense majorité des prénoms féminins français, et représentent plus de 90% de l'ensemble.

Le reste est formé par des **prénoms assez rares**: Adèle, Albertine, Angèle, Antoinette, Barbara, Camille, Claudine, Clémence, Colombe, Constance, Diane, Eliane (ou Elyane), Elise (ou Elisa, Lise), Emilienne (et Emilie), Gabrielle, Ghislaine (ou Guilaine), Huguette, Irène, Isabelle, Jocelyne, Fernande, Joséphine, Julie (ou Julia), Léone, Léontine, Liliane, Louisette, Luce, Marcelle, Mathilde, Mauricette, Nadine (Nord de la France), Nelly, Noëlle (et Noëlla), Olga, Pauline, Pierrette, Reine, Roberte, Rolande, Sylvie (ou Sylvia), Yvonne;

prénoms rares: Adélaïde, Agathe, Aglaé, Adeline, Adolphine, Alexandrine, Alphonsine, Amélie, Angeline, Appolline, Ariane, Augusta, Augustine, Aurore, Benoîte, Blandine, Carmen, Caroline, Clara, Clémentine, Coralie, Corinne, Cyprienne, Delphine, Dolorès, Dorothée, Edwige, Eléonore, Elvire, Emma, Ernestine, Estelle, Eugène, Félicienne, Félicité, Frédérique, Gaétane, Georgina, Géraldine, Gertrude, Gloria, Grace, Hermine, Honorine, Hortense, Huberte, Irma, Jacquelle, Josèphe, Judith, Justine, Laure, Laurence, Léa, Léonarde, Lili, Lorraine, Lydie, Magda, Marcelline, Mélanie, Muriel, Nancy, Nathalie, Rachèle, Réjeanne, Régina, Rita, Rosine, Rosalie, Sabine, Sarah, Sonia, Stéphanie, Théodora, Ursule, Valentine, Valérie, Véra, Véronique, Victoire, Victorine, Violette, Virginie, Viviane, Yolande.

Il existe un certain nombre de prénoms féminins qui ne sont portés en France que par quelques dizaines de personnes seulement. Citons parmi ces prénoms **très rares**: Agrippine, Albine, Alfrédine, Aloïse, Anaïs, Anastasie, Angélique, Anita, Athénaïs, Basime, Bénédicte, Céleste, Césarine, Cinthie, Clarisse, Clorinne, Clotilde, Daphnée, Donatienne, Dorille, Dorlise, Doris, Edna, Eglantine, Eudine, Eudoxie, Faustine, Fidéline, Flore, Fortunée, Gervaise, Gillette, Hermione, Hilda, Hildegarde, Iphigénie, Isaure, Joachime, Laetitia, Léopoldine, Lorette, Lucinde, Ludmila, Malvina, Manon, Marine, Maurine, Maximilienne, Nicolette, Olympe, Paméla, Paquita, Perrine, Pétronille, Philomène, Priscille, Reneide, Romaine, Roselyne, Rosemonde, Roxane, Ruth, Séraphine, Sibylle, Sidonie, Sylvanie, Tamila, Wanda, Wilhelmine, Yveline, Zénobie, Zita, etc.

Il existe enfin des **prénoms exceptionnels**, qui ne sont pas attestés à toutes les époques, comme, par exemple: Ada, Afra, Astrid, Aurelie, Bathilde, Cléopâtre, Cornélie, Cunégonde, Dina, Eliette, Grésinde, Inès, Lauraine, Léocadie, Lizinka, Lucinia, Meyriane, Nélie, Pélagie, Pia, Philippine, Pulchérie, Radegonde, Rhéa, Salvatrice, Septimanie, Studolmine, Théoline, etc.

Terminons par des **prénoms inusités**. Ce sont pourtant ceux de saintes qui occupent une place dans le calendrier, mais dont on ne se recommande plus guère, à l'heure actuelle, des prénoms dont il n'est pas possible de découvrir d'exemples: Abondance, Alodie, Aubierge, Austreberte, Austrude, Balbine, Balsamine, Bassille, Baudine, Béate, Beuve, Bibiane, Boulogne, Casilse, Charité, Consorce, Dode, Domitille, Domnine, Donatille, Dymphne, Ebba, Edigne, Elpède, Elpice, Engratie, Enimie, Eustochie, Flamine, Hombeline, Itubergè, Liduvine, Macrine, Marcienne, Monegonde, Nicète, Olympiade, Perpétue, Scholastique, Seconde, Sotère, Symphorose, Ulphe, Victrice, etc.

Prénoms masculins

Prénoms extrêmement répandus: 1) Jean, soit sous forme simple (rare sous la forme ancienne Jehan), soit sous forme composée: Jean-Loup, Jean-Baptiste, Jean-Claude, Jean-Pierre, Jean-Jacques, Jean-Marie, Jean-Michel, Jean-François, etc. 2) Pierre; 3) Paul; 4) Michel; 5) Jacques. Ces cinq prénoms constituent plus de la moitié des prénoms des garçons de France. Viennent ensuite les **prénoms très répandus**: Albert, André, Bernard, Charles, Daniel, Emile, Eugène, François, Georges, Gérard, Henri (ou Henry), Joseph, Jules, Louis, Yves (principalement en Bretagne).

Prénoms fréquents: Alain, Alexandre, Alfred, Alphonse, Antoine, Auguste, Christian, Claude, Désiré (Nord de la France), Dominique, Edmond, Edouard, Ernest, Etienne, Gabriel, Gaston, Gilbert, Gustave, Julien, Léon, Lucien, Marcel, Marius (Midi de la France), Maurice, Philippe, Raymond, René, Robert, Roger.

Prénoms assez fréquents: Abel, Adolphe, Aimé, Alexis, Arthur, Baudoin (Belgique), Camille, Clément, Didier, Edgard (ou Edgar), Fabien, Guillaume, Guy, Hervé (Bretagne), Marie (presque toujours en composé comme Jean-Marie, François-Marie, Yves-Marie, etc.), Noël, Pascal, Patrick (ou Patrice), Roland, Serge, Thierry, Yvon (Bretagne).

Tous les prénoms que nous venons de citer constituent plus de 90% de l'ensemble des prénoms masculins français. On relève ensuite, **des prénoms assez rares**: Achille, Adrien, Amand, Anatole, Armand, Augustin, Baptiste, Bastien, Benjamin, Benoît, Bertrand, César, Christophe, Constant, Denis (parfois Denys), Emmanuel, Félix, Fernand, Ferdinand, Florent, Francis, Frédéric, Gaspard, Germain, Ghislain (ou Guilain), Gilles (beaucoup plus nombreux que Gil), Gontran, Grégoire, Honoré, Hubert, Hugues, Jérôme, Justin, Kléber (Nord de la France), Laurent, Lazare, Léopold (Belgique), Lionel, Luc, Marc, Marceau (Nord de la France), Mathieu, Maxime, Moïse, Nicolas (Lorraine), Norbert, Octave, Olivier, Raoul, Raphaël, Régis, Rémy, Richard, Romain, Samuel, Simon, Théodore, Thomas, Victor, Vincent.

Prénoms rares: Adalbert, Adam, Albéric, Aloys (Est de la France), Ambroise, Amédée, Anet, Ange, Anne (toujours en composé), Anselme, Antonin, Antony, Archibald, Aristide, Arnold, Arsène, Athanase, Aubin, Aurélien, Barnabé, Barthélémy, Bérenger, Bernardin, Bertin, Blaise, Bonaventure, Boris, Bruno, Casimir, Célestin, Chrétien, Clair, Clotaire, Constantin, Cyprien, Cyrille, David, Dieudonné, Eléonor(e), Elie, Emilien, Eric, Félicien, Firmin, Florentin, Gaétan, Gaut(h)ier, Geoffroy, Gervais, Gildas (Bretagne), Godefroy, Gonzague, Hippolyte, Ignace, Isidore, Jérémie, Jocelyn, Joachim, Just, Hector, Horace, Isaac, Israël, José, Lambert, Léandre, Léonard, Léonce, Lothaire, Loup, Loys, Lucas, Ludovic, Macaire, Manuel, Marcellin, Marin, Martial, Martin, Mathias, Mathurin, Maur, Maxence, Maximilien, Modeste, Napoléon, Narcisse, Nestor, Nicaise, Onésime, Oscar, Palmyre (Nord de la France), Pamphile, Paulin, Parfait, Philibert, Pol, Prosper, Prudent, Quentin, Renaud, Rodolphe, Saturnin, Salomon, Sauveur, Sébastien, Siméon, Sigismond, Stanislas, Stéphane, Sylvain, Sylvère, Théophile, Thi(é)baud, Timothée, Tony, Tristan, Valentin, Valère, Victorin, Valérie, Yvan (ou Ivan).

Prénoms très rares, qui ne sont portés en France que par quelques dizaines d'hommes seulement: Abraham, A(i)mable, Alban, Alaric, Amaury, Anicet, Annibal, Anthelme, Aramys, Attila, Aymard, Aymery, Appolinaire, Basile, Balthazar, Boniface, Charlemagne, Clovis, Côme, Conrad, Corentin, Corneille (Flandres), Cornélius, Cyriaque, Dagobert, Darius, Donald, Donatien, Edme, Eliacin, Elisée, Elme, Emiland, Esprit, Euloge, Eustache, Evariste, Evrard, Fabrice, Fleury, Florestan, Fou(l)que, Francisque, Fulbert, Fulgence (Bretagne), Gérald, Hégésippe, Herbert, Humbert, Hyacinthe, Igor, Ildefonse (Nord de la France), Irénée, Isaure, Jacob, Janvier, Jéréboam, Job, Jonas, Josias, Jourdain, Lancelot, Médéric, Melchior, Merry, Nathaniel, Noé, Nordman (ou Normand), Odilon, Odon, Omer, Otto (ou Othon), Oswald, Pasquier, Philéas, Pons, Prégent, Probe, Rainier, Rambert, Reinhold, Rodrigue, Sadi, Salvador, Samson, Septime, Sixte, Sosthène, Stève, Sylvestre, Tancrède, Télesphore, Théophraste, Théobald, Tiburce, Timoléon, Toussaint, Ulric(h), Urbain, Valdemar, Vital, Virgile (Midi de la France), Walt(h)er, Wenceslas, William, Wilfrid, Wladimir, Yoland, Zéphirin.

Prénoms exceptionnels qui furent portés dans les Temps Modernes (depuis la Renaissance), mais qui ne sont pas attestés à toutes les générations. Abdon, Abert, Acanthe, Adélard, Adhelm, Agathe (et Agathon), Agénor, Agrippa, Agricol, Agricola, Alcibiade, Aldance, Aldonce, Aldegonde, Alidor, Alix, Alpinien, Alphée, Amans, Amour, Amy (ou Ami), Alvise, Anacharsis, Andoche, Anthyme, Anthénor, Antrope, Apollodore, Archimède, Arcisse, Arnulphe, Aristote, Artus, Arsinoé, Ary, Axel, Aynard, Badême, Balbus, Barbe, Bénédict, Bienaimé, Blaesus, Bon, Bornas, Brice, Brutus, Bufile, Calixte, Cassien, Césaire, Certain, Chrysostome, Cléophas, Colomb, Crépin, Crescent, Damase, Damien, Delphin, Déodat, Desle, Diez, Diodème, Diomède, Domitien, Edelestand, Egide, Elemir, Eleuthère, Ellies, Elzéar, Emeric, Enguerrand, Ennemond, Ephraïm, Epiphane, Erasme, Erikit, Escalin, Euphrosine, Eucore, Eudoxe, Eusèbe, Eutyche, Evremond, Exupère, Fabre, Faustin, Féréol, Fiacre, Flavius, Florian, Fol, Fulcran, Gatien, Guibert, Gaudence, Genès, Géraud, Géry, Gillot, Godard, Gratien, Grimoald, Hardouin, Hilaire, Honorat, Ildevert, Illfa, Imbert, Innocent, Isambard, Ismaïl, Isnard, Jassuda, Jonathan, Judas, Ladislas, Lamoral, Madelon, Magloire, Mamert, Mandé, Mansuète, Manasses, Marcien, Mathis, Martyr, Mayeul, Médard, Melchissedech, Micheiet, Morand, Natalis, Naftali, Nazaire, Nicéphore, Nicet, Nicodème, Nicias, Nilamman, Nivart, Nompar, Nolasque, Numa, Octillon, Odet, Odysse, Orphis, Ossip, Pacôme, Palma, Pancrace, Panthène, Pardoux, Papire, Pélage, Pérès, Perrée, Piat, Placide, Polycarpe, Polydore, Pyrame, Réjean, Révérend, Ricomer, Rigobert, Roch, Rogation, Romaric, Rombaud, Romuald, Ronald, Sarrain, Savin, Sivinien, Servais, Séverin, Sifrède, Silas, Simplice, Sigisbert, Sully, Symphorien, Taxile, Théodoric, Théodose, Théotiste, Thésée, Tiburce, Togniel, Tommy, Trophime, Tyrtée, Ursin, Ustrazade, Valérien, Victurnien, Vitalien, Ximénée, Yvanhoé, Zacharie, Zadig.

Prénoms inusités. Ils figurent pourtant sur les calendriers, ont un jour de fête, mais ce sont des saints dont on ne se recommande plus guère. Abondance, Abonde, Acace, Acaire, Adéodat, Agapet, Agobard, Aignan, Amadour, Andéol, Anect(c), Angelaume, Anthère, Aquila, Ausonne, Auspice, Austregisille, Austremoine, Babolein, Babylas, Bafrobit, Barbary, Barsenore, Bavon, Béat, Bercaire, Bergis, Bertoare, Blimond, Blinlivet, Bodard, Butock, Caïus, Calais, Castor, Célerin, Chaffre, Chagnoald, Chéron, Christodule, Chrodegang, Chromace, Clet, Cloud, Conocain, Cot, Cucufat, Cuthbert, Cyr, Cyvran, Delcole, Dizier, Dinevant, Dode, Drosin, Drogon, Efflanm Egèce, Epain, Epimaque, Erblaud, Eutychien, Faron, Firmilien, Flour, Fridolin, Front, Fructueux, Galmier, Gaucher, Gébuin, Gélase, Gobain, Gomebert, Hormidas, Hygin, Lézin, Liévin, Lin, Lizier, Lupian, Maruthas, Meven, Montan, Nil, Optat, Orens, Pallais, Paphnuce, Papoul, Pépin, Phaller, Phocas, Pirmin, Pontien, Pothin, Prétextat, Prix (ou Préject), Sérapion, Spiridon, Syagrius, Symmaque, Turgot, Viateur, Yrielx, Yvore, Zachée, Zénas, Zosime, Zotique.

FIN

Le 50e anniversaire de l'Institut Biblique Pontifical à Rome

ROME (CCC) — Une cérémonie solennelle s'est déroulée le 17 février en la Salle des Bénédictions, avec la participation de Sa Sainteté Jean XXIII, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'Institut Biblique Pontifical. Le Pape prononcera un important discours à cette occasion.

Les commandes des E.-U. au pays ont atteint $93 millions en 1959

OTTAWA (La Presse) — Les commandes américaines au Canada aux fins de défense ont atteint une valeur de $93 millions en 1959, annonce aux Communes le ministre de la Production de défense, M. O'Hurley.

Participant au débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, le ministre a expliqué que ce total comprend la somme de $51 millions à l'égard des contrats primaires et celle de $45.3 millions à l'égard des sous-contrats.

Dans tous les cas, signale M. O'Hurley, il s'agit de commandes obtenues en vertu du partage de la production de défense. A l'égard d'une année civile complète, les données les plus proches qui puissent se comparer aux chiffres de 1959 sont les suivantes: 1958, $37.9 millions; 1957, $58.7 millions; 1956, $20.5 millions; 1955, $28.5 millions; 1954, $19.2 millions et 1953, $47.8 millions.

Efforts soutenus

Le partage canado-américain des contrats de défense constituant l'une des plus grandes préoccupations du ministre, ce dernier a donc déclaré que le Canada poursuit ses efforts en vue d'encourager les constructeurs américains à visiter les fabriques canadiennes.

Jusqu'ici, dit-il, vingt constructeurs américains importants ont visité une centaine d'usines canadiennes. Nous avons aussi incité l'industrie canadienne à plaider sa propre cause et à rechercher des occasions aux Etats-Unis. En conséquence, 115 maisons canadiennes ont envoyé des hommes visiter des établissements américains.

Plus loin dans son discours, M. O'Hurley a pu se dire satisfait des résultats. "J'ai maintes fois insisté sur la valeur de ces entretiens qui mettent face à face fabricants canadiens et américains", dit-il.

On leur doit les 1,900 invitations adressées, l'an dernier, aux sociétés canadiennes par des entrepreneurs de défense des Etats-Unis. En réponse, les Canadiens ont présenté 1,400 soumissions, dont 365 qui ont été acceptées. Je trouve la proportion fort encourageante.

Part de l'Etat

Au cours des six derniers mois, poursuit le ministre, le gouvernement a accepté en principe d'assurer les frais de l'outillage et de la préparation de la production, afin de permettre à des sociétés canadiennes, — en certains cas spéciaux, — de livrer une concurrence plus égale aux sociétés américaines.

A la suite de cette initiative, signale-t-il, nombre de soumissions canadiennes ont été acceptées. Il en est ressorti des commandes d'une valeur minimum de trois millions et demi de dollars et des perspectives plus brillantes encore pour l'avenir.

28 pour cent des filles-mères en Norvège

OSLO (CCC) — Le rapport annuel des statistiques d'Oslo contient ces chiffres: parmi les enfants illégitimes nés en Norvège pendant 1958, 28 pour cent sont nés de filles de moins de vingt ans. Durant la période de 1946-50, ce pourcentage était de 16 pour cent et de 21 pour cent durant la période allant de 1951 à 1955.

Cérémonie de Vêture chez les Soeurs de N.-D. de la Croix à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le 11 février, dans l'église St-Joseph de Prince-Albert, eut lieu une cérémonie de vêture sous la présidence de Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, assisté de M. l'abbé A. Doyon, recteur du Collège Notre-Dame. Deux filles reçurent le saint habit des Soeurs de N.-D. de la Croix, ainsi que leur nom de religieuse. Ces deux privilégiées étaient: Mlle Jeanne Bériault (Sr Marie-Germaine), d'Alida, Sask., et Mlle Clémence Tisserand (Sr Marie-Rose), de Debden, Sask.

Dans l'assistance nombreuse figuraient Mgr J. Cybart, P.D., chapelain du Mont St-Joseph, et le R. P. R.-M. Drouin, O.P., curé de la paroisse de St-Joseph, de nombreux parents et amis, des élèves des écoles St-Joseph et Ste-Anne, sous la direction des religieuses de l'Enfant-Jésus, et les Servantes de Marie Immaculée.

Son Exc. Mgr Morin adressa la parole en français et en anglais. Il fit ressortir les beautés et les obligations de la vie religieuse et encouragea les élues du jour à mettre leur noviciat, temps d'épreuves et de formation à la pratique des vertus religieuses, sous la protection de la très sainte Vierge. Il invita les jeunes témoins de la cérémonie à préparer leur avenir dans la prière, la réflexion et l'acceptation des desseins du bon Dieu. Il dit aussi que la vraie liberté des enfants de Dieu est le partage de ceux qui accomplissent les désirs du Seigneur.

Au cours de la cérémonie, qui fut simple et impressionnante, et pendant la sainte messe célébrée par son Excellence, les chants du cérémonial ainsi que des cantiques appropriés furent exécutés pieusement par un groupe de religieuses. Pour les jeunes présents, quel sujet de réflexion et peut-être de résolutions décisives d'imiter les deux jeunes filles au coeur généreux et épris d'amour de Dieu, qui préfèrent le service du bon Maître aux plaisirs et aux joies du monde.

Envoyez, Seigneur, des ouvriers à votre moisson!

Un banquet succulent fut servi, dans la salle paroissiale, aux membres du clergé, aux parents et aux amis.

Les Soeurs de N.-D. de la Croix profitent de l'occasion pour faire part aux coeurs généreux et charitables d'un projet de construction d'un noviciat plus spacieux qu'elles confient à la bonne Providence.

Adresses: Les Soeurs de N.-D. de la Croix, Maison Provinciale, Forget, Sask.

Noviciat Ste-Anne des Soeurs de N.-D. de la Croix, 231, 21e rue Est, Prince-Albert, Sask.

Ponteix

Çà et là

D'après les statistiques de 1959, il y a dans la paroisse 250 familles et 50 célibataires; 286 familles sont françaises, sept de langue anglaise, quatre de langue anglaise, quatre de langue allemande, trois de langue hollandaise et une de langue syrienne. Il y eut 39 baptêmes, dont deux d'adultes, 2 mariages, 8 décès d'adultes et un d'enfant.

M. et Mme Lucien St-Cyr sont allés passer quelques semaines à Vancouver, chez des parents.

M. et Mme J.-E. Verret ont eu la visite de leur fils, Fernand, de Swift Current, de M. Percy McLean, de Regina, de M. et Mme Emile Péru, de Neville, de M. et Mme Aristide Unvoos et de Mme Lucienne de Marellec, de Lac Pelletier.

Mme A. St-Pierre est allée visiter sa soeur à Edmonton.

Le souper de la C.J.C. du 7 février comprenait un mets chinois préparé par M. Lee Fong, aidé de quelques paroissiens. Environ 120 jeunes dont quelques-uns de Gravelbourg, Ferland et Val Marie étaient présents. On remarquait aussi Mgr L. Lussier, P.D., V.G., M. et Mme Evangéliste Lussier et Mme Savaria. Mmes Lucien et Raymond Bonneville aidaient Mmes Osman Bédard, Alphonse Douville, Raymond et Lucien Bonneville et Claude Bleau pour le service.

Baptêmes

Le 3 janvier: Robert-Albert-Joseph, fils d'Albert Stringer et de Marguerite Levasseur, né le 29 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme N. Provençal.

Le 10 janvier: David-Marcel, fils de Joseph Lavallée et d'Irène Deschamps, de Frenchville, né le 5 janvier. Parrain et marraine, Paul Hayner et Laurette Lavallée.

Le 13 janvier: Joseph-Richard-James, fils de Gordon Grant et de Steiva Dukat, d'Orkney, né le 13 janvier. Parrain et marraine, Arthur Dumonceaux et Elizabeth Dukat.

Le 17 janvier: Lyn-Joseph-Yvon, fils de Gilles Bédard et d'Yvonne Kerviche, né le 9 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Bédard.

Le 17 janvier: Marie-Déborah-Léane, fille de Dennis Fisher et d'Armande Carignan, née le 11 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Carignan.

Le 24 janvier: Darlene Ann, fille de John Spaan et de Madeleine de Montigny, née le 23 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Auger.

Le 31 janvier: Lucien-Joseph, fils de Roland Dumont et de Lucille Ferland, né le 18 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Dumont.

Le 12 février: Benoit-Israël, fils de Daniel Ruest et de Gilberte Hammond, de Frenchville, né le 10 février. Parrain et marraine, M. et Mme Israël Hammond.

Jackfish

Çà et là

Le R. P. A. Girard, O.M.I., s'est rendu à Meadow Lake, le dimanche 7 février. M. et Mme J.-E. L'Heureux, qui l'accompagnaient, ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Pete Lavoie.

M. Laurent Carignan est revenu de l'hôpital, mais ne peut pas retourner à l'école pour quelques jours.

Mme Steve Sulatesky a passé quelques jours à l'hôpital pour traitements médicaux.

Mme N. Carrière, de Meota, qui s'était fracturé un pied, est revenue chez elle avec le pied dans le plâtre.

Plusieurs paroissiens se sont rendus à l'heure d'amateurs tenue à Meota, qui fut un grand succès.

Gravelbourg

Partie de cartes

Le dimanche 7 février, à l'hôpital St-Joseph, eut lieu une partie de cartes organisée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital. Malgré une température inclémente, il y eut bonne assistance.

Les prix furent donnés par les médecins et dentistes. Les prix pour bridge furent gagnés par M. et Mme Dumont Lepage et M. Omer Pellerin. Les prix pour whist allèrent à Mme Omer Pellerin, M. Jean-Baptiste Nogue et Mme H. Hounget. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Arthur Lorrain. Les gagnants au tirage furent Mme H. Hounget et M. Jean Langelier.

Un délicieux goûter fut servi par les Soeurs Grises et les dames.

Souper mensuel

Le vendredi 12 février eut lieu le souper mensuel de l'A.C.F.C. Vingt-cinq personnes étaient présentes. M. Paul Marchand agissait comme président en l'absence de Mlle Jeanne Beauregard et M. Henri Lepage, comme secrétaire. Le R. P. B. Paris, O.M.I., fit connaître les nouvelles récentes au sujet du français. M. Allyre Sirois donna un rapport complet de la Commission scolaire et de la Grande Unité scolaire.

Si vous désirez assister à ces soupers auxquels vous êtes tous invités, appelez Mlle Jeanne Beauregard le mercredi avant le deuxième vendredi du mois.

Cercle Molière

C'est le 21 février que le Cercle Molière présentera la célèbre comédie d'Albert Husson: "La Cuisine des Anges", à Gravelbourg. Nul doute qu'après le succès remporté l'an passé, lors de son passage dans cette ville, personne ne voudra manquer de venir voir les comédiens du Cercle Molière, que certains critiques ont comparés à une troupe de professionnels.

Penticton, C.-B.

Décès

Mme Jeannine Verville est décédée le 7 février, à l'âge de 72 ans. Elle était hospitalisée depuis six semaines. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Strain, de Penticton; trois fils, Paul, d'Ukiah, Cal., Roy, de Calgary, Alta, et docteur Henri-W., d'Oshawa, Ont.; une soeur en France où elle-même naquit; un frère, M. Roy Grellier, de Maniki, Ont., et 11 petits-enfants.

Le R. P. F. Quinlan, O.M.I., officiait au service funèbre à l'église Ste-Anne, le 10 février.

Malades

M. Léon Privé, de Forget, Sask., qui passe l'hiver chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Edouard Labonté, vient de subir avec succès une opération.

Mme de Savigny a été frappée d'une autre crise cardiaque. Son état s'améliore sensiblement.

North Battleford

Çà et là

Le dimanche soir 7 février eut lieu une soirée de jeux, chants et musique pour les Canadiens français qui se rendirent en grand nombre. M. H. Roberge était maître de cérémonies et Mme J. Jeanneau et M. Bellavance dirigèrent chants et jeux. La veillée fut un véritable succès et se termina par un délicieux goûter servi par les dames.

Mme Jeanneau a organisé un choeur de chant français pour la messe de 9 h. 45 du dimanche. Tous ceux ou celles qui sont intéressés sont invités à joindre ce choeur.

Mme W. Fortier et ses quatre enfants sont partis, le 11 février, rejoindre leur époux et père à Winnipeg.

Mlle Rita Marcotte, institutrice à l'école de Vawn, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Roland Marcotte.

La Rév. Sr M.-Germaine, garde-malade à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Y. Kergoat, et chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme P. Kergoat, avant son départ pour St. John, N.-B.

M. Emile Prince, fils de M. et Mme B. Prince, passa quelques jours avec ses parents avant de partir pour Montréal où il fut transféré. M. et Mme Prince le conduisirent jusqu'à Saskatoon.

M. et Mme Henri Bruyère, de New Westminster, étaient de passage chez des amis, M. et Mme N. Raymond.

Mme St-Arnaud, de Prince George, C.-B., demeure chez sa fille, Mme Partack, pendant que celle-ci fait un séjour à l'hôpital.

M. D. Poilièvre, du collège St. Thomas More, passa un après-midi chez Mme S. Manègre.

M. et Mme Fred Blanchette, de Vawn, étaient en visite chez M. François Parent.

M. et Mme P. Prince sont allés passer la fin de semaine à Edmonton où ils ont visité leurs enfants, Yvette et Louis.

Prince-Albert

Fiançailles

De nombreux parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Walter Korycki, le mardi 2 février, pour assister à la cérémonie de fiançailles de Mlle Jeannette-Victoria Korycki, de Prince-Albert, et de M. François Boulet, de Dunrea, Man., professeur au collège Notre-Dame de cette ville.

La cérémonie du rituel à laquelle présidait le R. P. R.-M. Beauchamp, O.P., fut suivie d'une veillée de famille animée par M. l'abbé A. Doyon, recteur du collège. Y assistaient aussi: MM. les abbés J. Plante et J. Laberge, du collège, Mlles Antoinette Boulet, de St-Boniface, Man., et Shirley F. Leia, de Melfort, Sask.

La cérémonie nuptiale aura lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur au cours du mois de juin.

Shower

Un shower en l'honneur de Mlle Shirley Palawaga, dont le mariage aura lieu le samedi 20 février, fut donné à la résidence de Mme R. Lavertu. Un film du voyage de M. et Mme Lavertu au sud des Etats-Unis fut projeté sur l'écran. L'élue de la fête reçut de nombreux et utiles cadeaux. Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse.

Assistaient à la fête: Mmes O. Lavertu, R. Lévesque, R. Broomneland, R. Georget, L. St-Hilaire, J. Morris, J. Marsollier, M. Bergen, L. Lamontagne, C. Boutin, Y. Lavertu et P. Baird, Mlles Claire-Anne Lavertu, Phyl Simle et Madeleine Lamontagne.

Va-et-vient

La Rév. Sr M.-Germaine, diplômée de l'école des infirmières de l'hôpital de la Ste-Famille et directrice de cette école depuis dix ans, quittait Prince-Albert pour St. John, N.-B. Elle sera remplacée par la Rév. Sr Jane-Frances, aussi diplômée de cette école de Prince-Albert, qui est arrivée de l'hôpital St-Vincent de Vancouver.

M. et Mme Emile Blanchard (père), accompagnés de leur fils, Raoul, de Duck Lake, sont revenus d'un voyage à Moose Jaw où ils visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Ramsay (Claire). Ils se rendirent ensuite à Fife Lake où réside leur fils, M. l'abbé F. Blanchard.

Mme A. Leblond passera quelques semaines chez ses fils et bru, M. le Dr et Mme J.-W.-R. Leblond, à Regina.

Funérailles

Les funérailles de Mme Albertine Lepage, de Léoville, eurent lieu dans l'église Ste-Thérèse le 25 janvier. M. l'abbé Roland Gaudet, curé de Léoville, chanta le service. Les porteurs furent MM. Maurice, Robert, Philippe, Paul-Edouard et Zénon Lepage et Pierre Pollard. M. Rosaire Chalifour portait la croix. L'inhumation eut lieu au cimetière de Léoville.

Les arrangements funéraires avaient été confiés au salon funéraire MacKenzie, de Prince-Albert.

Mme Lepage était originaire de Rimouski, P.Q., et âgée de 71 ans. Lui survivent six fils, Paul, Robert et Maurice, de Léoville, Philippe et Edouard, de Debden, et Zénon, de Vonda; quatre filles, la Rév. Sr Léonie, de Domremy, Mmes P. Chalifour (Hélène), P. Pollard (Thérèse), de Léoville, et F. Cyr (Bertha), de Debden; 47 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Attention, attention!

Venez en foule assister à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de la St-Jean-Baptiste, le dimanche 21 février, à 1 h. 30 p.m., dans l'auditorium de la cathédrale. Tous sont cordialement invités.

Cercle Molière

C'est le 24 février que le Cercle Molière présentera la célèbre comédie d'Albert Husson: "La Cuisine des Anges", à Prince-Albert. Nul doute qu'après le succès remporté l'an passé, lors de son passage dans notre ville, personne ne voudra manquer de venir voir les comédiens du Cercle Molière, que certains critiques ont comparés à une troupe de professionnels.

Mme Bernadine Bujila (née Hoeschen) deviendra directrice du département de français à l'Université de Saskatchewan, le 1er juillet prochain. Mme Bujila est bien connue à Saskatoon. Elle a reçu le baccalauréat à l'Université de Saskatchewan, la maîtrise ès arts à l'Université Columbia et le doctorat à l'Université de Michigan. Elle est devenue membre de la faculté de l'université en 1935 et depuis ce temps-là a agi aussi comme doyenne des étudiantes du collège St. Thomas More. Née à Melrose, Minnesota, elle a fait ses études secondaires au couvent de Sion à Prince-Albert et au couvent de Jésus et Marie à Sillery, P.Q. (Photo Star-Phoenix)

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

La Cité Etudiante

Les collégiens commençaient à se demander si la Cité n'était pas morte. En effet, depuis le retour des vacances de Noël, ils n'entendaient plus parler que de répétitions de pièce, d'exercices de chant et de pratiques d'Alouettes; mais de la Cité, pas un mot. Les gars avaient l'air dégonflé.

Quelqu'un a dit: "Le bien ne fait pas de bruit", et notre Cité étudiante continuait son travail dans le silence. Mais voilà que dimanche dernier nous étions convoqués à la première réunion de l'année.

Des changements, des réformes, des codes de lois, tout était brouillé, mêlé, torturé; on avait peine à y voir clair. Il fallait donc la sagesse de notre président, Gérald Gauthier, pour y mettre un peu d'ordre. Il y réussit enfin et après nous avoir fait voter quelques articles du Code, il nous apprit sa démission ainsi que celle du vice-président, Albert Lepage. Les pauvres "diables" avaient beaucoup trop de travail, en plus de ces charges. Les Rhétoriciens en savent quelque chose, n'est-ce pas?

D'autres élections alors! Il fallait en arriver là. Imaginez une Cité étudiante sans président. Mais qui choisir? L'ancien comité avait résolu la question; il allait nommer les candidats. Depuis, nous avons comme président, Claude Morin, et pour vice-président, Pierre Croteau.

Félicitations les gars! Et merci à l'ancien comité, Gérald Gauthier et Albert Lepage pour leur bon travail. Quant à toi Philippe, notre dévoué secrétaire, tiens bon!

Jean-Pierre DOUTRE, Arts II.

• • •

Académie Anglaise

Le lundi 8 février, Ernest Tremblay, nouveau président de l'Académie anglaise, annonça qu'on ne remettait plus la date de l'Académie, remise déjà quatre fois. Cinq heures: les élèves des Arts se rendent donc dans la salle académique. Dès le début, M. Tremblay proclame les noms de ses collègues, MM. Donald Meloche et Denis Mourre. Les trois nouveaux membres remercient les élèves de l'élection en promettant de faire leur possible. Puis Donald Meloche, secrétaire, lit les minutes de la dernière Académie avant Noël.

Le seul philosophe à parler ce soir-là, Robert Boulanger traita d'un sujet très discuté: "Le jazz". D'abord il définit cette musique, puis en donna la composition, l'évolution et la popularité de nos jours. Guy Richard parla ensuite de "L'esprit d'équipe", montrant comment les membres d'une équipe doivent agir. Tout son discours se résume dans le proverbe de nos Alouettes, "un pour tous, tous pour un".

La première déclamation de la soirée fut rendue par Claude Allard, élève de Belles-Lettres, qui récita "Dutchman's Telephone".

Le troisième discours de la soirée fut rendu par Roger Marchand qui parla de l'alcool et de ses effets sur le système humain.

Un dernier discours rendu par M. Daniel Creurer fut le point culminant de l'Académie avec "The F.B.I." Il résuma le travail de ces spécialistes et insista sur le succès de leurs recherches.

La deuxième et dernière déclamation de la soirée fut rendue par Constant Levesque qui a magnifiquement rendu le poème "The Listeners" par Walter de La Marre.

Durant les quelques minutes qui restaient, le seul improvisateur, Jean-H. Collet, expliqua comment fonctionne "The Big Ben" à Londres.

Denis Roy fit ensuite la critique: il émit son opinion sur les discours et déclamations, relevant les faiblesses et les qualités de chacun des figurants.

La soirée se termina par quelques conseils et félicitations du R. P. H. Desrochers, directeur. Le "Notre Père" clôtura cette soirée.

Lionel FOURNIER, Arts III.

Académie Française

La troisième séance académique de l'année 1960 eut lieu le 10 février. Après la prière, Claude Allard, secrétaire, donna lecture des minutes de la dernière académie.

Le premier discours de la soirée fut rendu par René Maillard qui parla longuement de Boris Pasternak et de son oeuvre célèbre, "Le Docteur Jivago".

Ensuite Roger Blais déclama "Auri Sacra Fames". Il sut intéresser son auditoire.

Le second discours fut rendu par Dumont-Pierre Lepage qui parla de la "Flotte Rouge". Il mérite des félicitations pour son rendement.

Une dernière déclamation, "Le chrétien mourant" par Alphonse Lamartine, fut rendue par Gérald Pinsonneault.

Le dernier discours de la soirée, donné par Claude Morin, traita du "Problème Algérien": une belle pièce d'éloquence.

Pour terminer la soirée, le vice-président, Jean-Pierre Doutre, demande à Jean-Paul Grimard de faire une improvisation. Jean-Paul traita de l'apport des Pères dans la formation du collégien à Gravelbourg.

Puis Denis Mourre, appelé à dire quelques mots, parla des blessés dans le camp du club de gouret, "Les Canadiens de la Ligue Nationale". Félicitations à ces deux Rhétos pour leurs improvisations.

La séance académique se termina par une critique de René Arguin, suivie de quelques paroles du Père Directeur. L'hymne "O Canada" clôtura une autre séance académique très intéressante.

Lionel FOURNIER, Arts III.

• • •

La formation par le sport

Fera-t-il froid ou aurons-nous un dégel? Pleuvra-t-il ou neigera-t-il? Voici les questions que plusieurs enthousiastes du gouret se posent à présent; cependant, malgré les caprices et inconstances de la température, les différentes équipes de gouret se préparent pour les semi-finales.

Donc tous les collégiens ont hâte de jouer et surtout de gagner. Peu importe le résultat des parties, chacun aura profité de sa saison, car le gouret est une excellente occasion pour prendre de l'air frais, après une longue journée scolaire, en plus de donner l'exercice physique si nécessaire pour la jeunesse étudiante. Mais le gouret est aussi une école de caractère: en effet l'écolier peut certainement améliorer son tempérament en pratiquant ce sport national des Canadiens.

D'abord le jeune homme apprend à s'amuser avec des copains de son âge. Ensuite il apprend à se dépenser, à coopérer avec les autres de son équipe pour faire des buts. Aussi, s'il a un caractère prompt, il apprend à se maîtriser. Enfin, s'il perd la joute, même après avoir donné son rendement, il demeure calme et gai avec l'espoir de gagner la prochaine fois.

En terminant, je désire féliciter au nom de tous les collégiens notre équipe "Les Alouettes", qui après tant de courage et de persévérance a décroché la deuxième position de la ligue "Wood-River".

Souhaits de succès dans les semi-finales qui commencent et assurance de l'appui entier des collégiens. Encore une fois félicitations et que la chance vous favorise dans les éliminatoires.

Roger BENOIT, Arts III.

M. Lucien Gofflot, pionnier de Storthoaks, est décédé

STORTHOAKS — Le mercredi 10 février, la paroisse St-Antoine perdit un pionnier bien connu et très estimé en la personne de M. Lucien Gofflot. Il rendit son âme à Dieu à l'hôpital de Redvers après une longue maladie endurée avec patience et résignation.

Le service funèbre fut chanté le vendredi 12 février par M. l'abbé M. George, assisté de MM. les abbés F. Marcotte, de Redvers, et E. Toupin, de Bellegarde, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient trois beaux-frères du défunt, MM. Wilfred Robidoux, Jean-Baptiste Labossière et Emilien Balez, et trois neveux, MM. Jules Pierret, Lucien George et Lucien Sylvestre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Une foule très nombreuse de parents et d'amis est venue de Redvers, Wauchope, Bellegarde, Grande-Clairière et Haywood rendre un dernier hommage au cher disparu. Les parents venus de loin pour assister aux funérailles étaient MM. et Mmes Wilfred Robidoux et Jean-Baptiste Labossière et M. Emilien Balez, tous de Haywood, Man.

M. Gofflot naquit à Hamipré, en Belgique, le 30 mars 1889. En 1908, il vint au Canada avec son frère, Léon, rejoindre deux autres frères déjà rendus à Bellegarde. En 1915, il est venu avec deux de ses frères s'établir sur une ferme, à Storthoaks. Il épousa Mlle Hermeline Balez, de Haywood, en 1932, et déménagea sur sa propre ferme où il demeura jusqu'en décembre 1953 lorsqu'il fut obligé de la quitter pour cause de santé et vint demeurer au village.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois enfants, Angèle et Albert, à la maison, et Lucienne (Mme Wayne Thomas), de Redvers; trois frères, Jules, de Bellegarde, Eugène et Léon, de Storthoaks; trois soeurs, Mmes Hermann Louis (Marcelle), de Hamipré, Belgique, Elisa George, de Bellegarde, et Marie Sylvestre, de Redvers; plusieurs neveux et nièces. Deux soeurs, Mmes Joseph Pierret (Ida) et Lucie Collin, et un frère, Albert, le précédèrent à la tombe.

Remerciements

Mme Lucien Gofflot et sa famille désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil, soit par visites, assistance aux funérailles, offrandes de messes, cartes ou pour services rendus. Un merci spécial à M. l'abbé F. Marcotte et à M. le Dr Paul Martine, ainsi qu'aux prêtres qui ont chanté le service, au choeur de chant et à l'organiste.

Çà et là

M. et Mme Edouard George, de St-Boniface, Man., sont venus rendre visite à leur fils, M. l'abbé M. George, la semaine dernière.

M. et Mme Paul Handfield, de la Colombie-Britannique, M. Roland Handfield, de Winnipeg, et Mme Alice Deremiens, de St-Boniface, sont venus rendre visite à leur mère, Mme Clara Handfield, et aux familles Arthur Handfield et Albert Lapierre.

M. Adélard Chicoine est à l'hôpital de Weyburn pour traitements médicaux.

M. et Mme Alphonse Paradis et leur famille et M. Jean Paradis (fils), tous de Regina, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Jean Paradis.

M. et Mme Joseph Anwender, de Moose Jaw, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Lionel Chicoine, en fin de semaine.

Mme Wilfred Robidoux, de Haywood, a passé quelque temps avec sa soeur, Mme Lucien Gofflot.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Lionel Chicoine (Thérèse Pinette) à l'occasion de la naissance de Céline-Hélène et Cécile-Muriel, le 30 janvier à l'hôpital de Redvers. Les parrains et marraines furent MM. et Mmes Joseph Anwender et Emile Chicoine, oncles et tantes des jumelles.

Val Marie

Çà et là

Le dimanche 31 janvier eurent lieu une partie de cartes et un bingo organisés par les Dames de Ste-Anne. La soirée fut un beau succès.

Le samedi 6 février, la famille Bouchard, Mme Wanlin et Mlle Marie-Anne Leblanc étaient en visite à Ponteix.

La famille Olivier Pinel est allée visiter des parents à Gravelbourg, Assiniboia et Moose Jaw.

M. Eugène Bonneville, de Ponteix, est en visite à Val Marie.

Val Marie a maintenant un plombier dans la personne de M. Louis Nobert.

A M. et Mme Laurent Demontigny est né un fils, le 10 février.

Mme Lucien Jacob est à l'hôpital de Regina pour des traitements.

M. Joseph Trottier a subi une opération à Regina.

M. François Pinel a reçu des bonnes nouvelles d'un petit cousin de Normandie. Egalement, un frère de M. Jean-Louis Denniel lui écrit de temps à autre de Bretagne et tout a l'air assez normal par là-bas.

N'oubliez pas la partie de cartes et le bingo organisés par les Chevaliers de Colomb. La date, le dimanche 21 février.

Zenon Park

M. Blain Bremner, de Leacross, fit un voyage d'affaires à Saskatoon. Il était accompagné de Mlle Juliette Chabot et de M. et Mme Lucien Chabot qui rendirent visite à Mlle Odette Beaulieu.

M. Félix Larmand et son fils, René, et M. Gilles April sont partis, dernièrement, à Lynn Lake, Man., où ils seront employés.

MM. René Fortier et Ronald Wassill ont conduit, le vendredi soir 8 février, M. le Dr J.-A. Mandin à l'hôpital de Saskatoon où il souffre d'une double pneumonie.

Mme Jos. Hudon est partie, il y a deux semaines, pour un séjour prolongé chez ses enfants et leurs familles à Prince-Albert et Victoire.

Bonspiel annuel

Au bonspiel annuel qui eut lieu la dernière semaine de janvier, les équipes suivantes ont gagné les prix: "Grand Challenge — 1er prix, l'équipe de M. Henri Fortier, de Zenon Park; 2e prix, l'équipe de M. H. Turnbull, de Leacross; 3e prix, l'équipe de M. Jean Fortier, de Zenon Park; 4e prix, l'équipe de M. W. Alton, d'Aylsham; "Merchant's Event" — 1er prix, l'équipe de M. Raymond Poulin, de Zenon Park; 2e prix, l'équipe de M. Lorenzo Hudon, de Zenon Park; 3e prix, l'équipe de M. A. Taylor, d'Aylsham; 4e prix, l'équipe de M. F. Gress, de Zenon Park; "Citizen's Event" — 1er prix, l'équipe de M. R. Poulin, de Zenon Park; 2e prix, l'équipe de M. Gress, de Zenon Park; 3e prix, l'équipe de M. L. Goyer, d'Arborfield; 4e prix, l'équipe de M. A. Taylor, d'Aylsham; "Curling Club" — 1er prix, l'équipe de M. H. Turnbull, de Leacross; 2e prix, l'équipe de M. W. Alton, d'Aylsham; 3e prix, l'équipe de M. R. Fortier, de Zenon Park; 3e prix, l'équipe de M. Gilles April, de Zenon Park.

Saskatoon

Ouverture

Son Exc. Mgr F. Klein a ouvert officiellement la nouvelle aile du couvent de Sion, qui comprend trois classes, un vestiaire et un auditorium.

Son Excellence, dans son allocution, a fait ressortir le dévouement des religieuses qui se donnent à l'éducation des enfants. Durant les années 30, elles enseignaient sans rémunération et recevaient peu d'encouragement. Elles enseignèrent d'abord dans les écoles publiques élémentaires puis au high school. Mgr Klein adressa aux religieuses des mots d'admiration et de gratitude de la part de tous pour leur magnifique apostolat.

Le maire, M. Sid Burkwold, félicita les Soeurs de Sion et les catholiques pour leur sens de responsabilité. L'académie est remarquable par la qualité de ses anciens, et nous espérons qu'elle continuera à former de bons citoyens, pour un meilleur pays.

On remarquait, parmi les autres dignitaires présents, M. Ed Sciscons, président des écoles séparées, M. Henri Rollo, vice-président de l'Association Parents-Educateurs, l'aumônier, M. l'abbé Joseph Bisztijo, Mme J.-P. Leier, présidente diocésaine de la L.F.C., Mme Falby, présidente de l'Amicale.

L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue Féminine a eu lieu le mardi 2 février, au presbytère, sous la présidence de Mme F. Altragge. Avant la réunion, les dames se rendirent à l'église où elles récitèrent le chapelet, pour le retour à l'Eglise des catholiques non-pratiquants, thème de la Ligue cette année.

M. l'abbé B. de Margerie récita la prière d'ouverture. Après la lecture des différents rapports, les dames étudièrent, avec leur aumônier, les répons de la messe, pour une meilleure participation.

Un don sera versé au fonds de bourses nationales pour venir en aide à un étudiant catholique du bien-être social.

Un remerciement spécial fut adressé aux dames qui ont coopéré pour nettoyer la maison de retraites. Le premier groupe comprenait Mmes Irène Labelle, Henri Marcotte, A. Ouellette et Mlles Jeannette Boire, Lucille Marcotte et Lillianne Ouellette; et le deuxième groupe, Mmes F. Altragge, G. Forget, Armand Perreault et Gérard Phaneuf. On remercia aussi M. Forget qui a aimablement mis son automobile à la disposition.

Mlle Lucille Marcotte verra à inviter un conférencier pour la réunion de mars.

Un comité, composé de Mmes Roger Dupuis, Aimé Loiselle et Raymond Marcotte, s'occupera de ramasser les cotisations des membres et les souscriptions à la revue de la ligue.

Les dames et demoiselles suivantes aidèrent au Club Alouette à servir le goûter à la réunion de janvier: Mmes Albert Gauthier, Louis Simonot, Mlles Jeannine Casavant, Loretta Janex, Hélène Grimard, Yvette Perreault; à la réunion de février, Mmes Charles Papen, André Baribeau, Ernest Gusé, Armand Perreault. A toutes, sincères remerciements.

A la clôture de la réunion, Mmes Henri Marcotte et Gérard Phaneuf servirent un délicieux goûter.

Va-et-vient

M. Euclide Bourassa revient d'un voyage d'affaires à New York. Durant ce temps Mme Bourassa et ses enfants visitaient des parents à Regina.

M. Marcel Cueleneare visite ses parents, à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Arthur Doucet, de Domremy, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme André Baribeau et leur famille.

M. et Mme Ian MacLeod, de Mullingar, et M. et Mme Martin Longtin, de Kindersley, visitaient M. et Mme Roger Dupuis et leur famille, récemment.

Mme W. Forget, de Ponteix, visitaient M. et Mme G. Forget ainsi que sa fille hospitalisée.

M. Alfred Rouleau, gérant général de l'Assurance-Vie Desjardins, et M. Jean-Marie Gagnon, gérant de la Caisse Populaire de Lévis, P.Q., visitaient M. et Mme Raymond Marcotte, et participaient à la réunion mensuelle des directeurs de la Caisse Populaire française de Saskatoon.

M. Adélard Marcotte et Mme Rose Préfontaine, de Domremy, visitent MM. Henri et Ernest Marcotte.

MM. les abbés A. Arès, de Zenon Park, et A. Marchildon, de Prince-Albert, étaient de passage à Saskatoon, récemment.

Malade

Prompt rétablissement à Mme J.-E. Bachand.

Naissance

M. et Mme Rosaire Turcotte annoncent avec joie la naissance d'une fille, Adèle-Bertha-Marie, baptisée par M. l'abbé B. de Margerie. Parrain et marraine, M. Paul Sirois, grand-père de l'enfant, et Mlle Bertha Turcotte, sa tante.

Une petite fille est née à M. et Mme Claude Rochon, le 31 janvier.

Réunion annuelle

Tous les membres de la Caisse Populaire française de Saskatoon sont invités à participer à la réunion annuelle de la caisse, le dimanche 28 février à 2 h. p.m.

Cercle Molière

C'est les 22 et 23 février que le Cercle Molière présentera la célèbre comédie d'Albert Husson: "La Cuisine des Anges", à Saskatoon. Nul doute qu'après le succès remporté l'an passé, lors de son passage dans cette ville, personne ne voudra manquer de venir voir les comédiens du Cercle Molière, que certains critiques ont comparés à une troupe de professionnels.

Saint-Hubert

Çà et là

Le premier bonspiel vient de se terminer au village. Les résultats furent comme suit: première compétition — 1er prix, l'équipe d'Alex. Boutin, Hubert Boutin, Billy Jordens et Urbain Brûlé; 2e prix, l'équipe de Paul Jordens, Mme P. Jordens, Arsène Smeets et Adolphe Gatin; deuxième compétition — 1er prix, l'équipe d'Alex. Boutin; 2e prix, l'équipe d'Urbain Brûlé, Mme L. Blyttre, Denis et Francis Pajot; consolation, l'équipe de George Tosh, Mme G. Tosh, M. et Mme T. Blackwood. Un autre bonspiel est en cours.

Prompt rétablissement à Mme J. Dartige qui est en ce moment à l'hôpital de Whitewood.

A la loterie organisée par les Dames de l'Autel, Mme P. Jordens fut la gagnante d'un plateau à marinade, donné par Mme E. Payot.

St-Victor

Va-et-vient

M. J. Lalonde a passé une couple de semaines à Gravelbourg, à la fin de janvier.

Le 25 janvier, M. et Mme J.-D. Lalonde sont partis pour un voyage d'une couple de mois en Floride et autres endroits.

Mme L. Collin a rendu visite dernièrement à sa belle-mère, Mme O. Collin, de Moose Jaw.

Mme Marie Lafontaine a passé quelque temps chez M. et Mme Adam Lanoie, de Scout Lake.

MM. et Mmes R. Ducharme et Roger Legault ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme S. Ducharme, et M. l'abbé F. Ducharme, de Coderre.

M. Laval Beaubien fut hospitalisé à Assiniboia pour une semaine, dernièrement.

MM. Wilbert et Gérald Farwell ont assisté aux funérailles de leur oncle, M. Georges Farwell, à Detroit, Michigan.

M. et Mme D. Lalonde et leur fille, Joanne, sont allés à Regina, dans la fin de semaine du 5 février.

M. Amédée Bélisle est de retour d'un voyage de cinq semaines à Spokane et Seattle, Wash.

M. et Mme H. Durand, de Willow-Bunch, ont passé quelque temps chez M. et Mme R. Ducharme.

Naissance

M. et Mme R. Boutin sont les heureux parents d'un fils né le 11 février.

5e anniversaire du Foyer-Ecole célébré à Ferland le 7 février

FERLAND — Le dimanche 7 février, en la salle publique de Ferland, avait lieu une soirée dont les témoins garderont longtemps le meilleur souvenir. On célébrait le cinquième anniversaire de la fondation du "Foyer-Ecole" dans la paroisse.

En effet, on bénéficiait depuis 1955 de réunions mensuelles de parents et d'institutrices, sous l'habile et aimable direction du R. P. Benoit Paris, O.M.I., fondateur et animateur de Foyer-Ecole dans la province. De 17, la moyenne des participants est montée à 50 environ, et tous rivalisent d'enthousiasme et d'entrain. Il faut dire que ces soirées furent souvent favorisées de la visite de prêtres qui aidaient à solutionner les problèmes à l'étude, de l'appui et de l'encouragement de M. l'abbé E. Brouillard, ancien curé, et de son successeur, M. l'abbé Joseph Bernier.

Le programme anniversaire débuta par quelques mots de bienvenue, fort habilement exprimés par M. Joseph Couture, et fut suivi de chants mimés et saynètes exécutés par les élèves, sous la direction de leurs institutrices de Ponteix. Les amis des paroisses environnantes sont invités à venir prendre un cours de chant liturgique, sous la direction des Moines de St-Aubin".

Mmes Sylvio Clermont et Joseph Couture ont intéressé l'assistance par un sketch bien réussi sur la constitution de Foyer-Ecole. Espérons que ceci encouragera d'autres parents à venir participer à ces réunions. Les frères Couture et M. Léandre Chabot donnèrent quelques numéros de musique fort appréciés. MM. et Mmes Aimé Fournier, Joseph Couture, Alfred Chabot et René Couture, Mme René Fauchon et MM. Marcel Brisebois, Léandre Chabot et Valmore Couture chantèrent "Restons au Canada" et "Vive le Foyer-Ecole". Ce dernier chant avait été composé pour la circonstance par la Rév. Sr Marie-Magella. Grand merci à Mme P.-E. Lacasse pour avoir bien voulu prêter le concours de son talent musical.

Mme Alfred Chabot, une jeune maman et fidèle membre de la section, donna un beau résumé des activités de Foyer-Ecole depuis 5 ans. Tous la remercient de tout coeur. Comme le disait habilement M. le curé; cet historique était une "symphonie inachevée" — une symphonie qui devra se continuer longtemps encore et aussi longtemps que vivra le village. Enfin, une bourse fut présentée au R. P. Paris par M. Rosaire Chabot, au nom des membres de Foyer-Ecole, en signe de reconnaissance pour le bien qu'il a accompli dans la paroisse. Puis, M. le curé, avec sa verve coutumière, félicita et remercia tous ceux qui avaient participé au programme. Le R. P. Paris parla également et il est regrettable que son magnifique discours ne peut être reproduit dans cette chronique. MM. les abbés A. Couture et R Ducharme ont aussi bien intéressé les membres qui leur sont très reconnaissants et qui les remercient, ainsi que le président du Comité provincial de Foyer-Ecole, M. Marchand, de Gravelbourg, et son épouse pour avoir assisté à cette soirée.

Cet agréable programme-anniversaire se termina par un délicieux goûter servi, comme ledit la chansonnette "Par les dames du Canton".

Çà et là

M. l'abbé Joseph Bernier, curé, est de retour d'un voyage de trois semaines dans l'Est.

Le mercredi 17 février, M. l'abbé J. Bernier donna une conférence des plus intéressantes et des plus instructives à la Ligue des dames de la paroisse sur l'éducation des adolescents. Merci à M. le curé pour son dévouement.

M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, était de passage dans sa famille et au presbytère.

M. l'abbé G. Thuot était de passage au presbytère, récemment.

Mlle Yvonne Bouffard est revenue d'une promenade de quelques mois à Champion, Alta.

Mme Joseph Chabot et M. Wilfrid Lacasse sont revenus d'une promenade à Québec, Montréal et autres villes.

M. et Mme A. Soucy et MM. Maurice, Xavier et Raoul Lambert, de la Gaspésie, sont venus visiter Mme Jos. Audet.

Mlle Rachel Chabot, de Saskatoon, est en visite chez ses parents.

M. et Mme Alfred Fauchon, de Gravelbourg, visitèrent des parents et amis.

M. et Mme Aristide Fournier, Mme Avila Chabot, MM. Louis et Charles Fournier et A Brisbois sont allés à Regina récemment.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mme Gustafson est en promenade chez sa soeur, Mme Earl Fitzpatrick, pour quelque temps.

MM. et Mmes A. Heisler et G. Lalonde, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme George Dosch, dernièrement.

M. et Mme John Beattre, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, le dimanche 14 février.

M. et Mme Antonio Grégoire et M. Roger Benoit, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 14 février.

M. André St-Yves, de Regina, est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme Alfred St-Yves, le 14 février.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

Bienvenue à Mlle Antoinette Martin, qui est revenue de Gravelbourg pour travailler au magasin "Wilson Scott".

Mme Armand Duperreault est allée à Gravelbourg, rester avec sa mère, Mme François Lemieux, et garder les enfants de ses soeur et beau-frère, M. et Mme Bernard Bourgeois, durant l'absence de ces derniers pour des vacances de trois semaines.

Malades

MM. Pierre Campagne, John Gosselin, A. Lafrenière, N. Thorhang, Mmes A. Mainil, Dennis Cayer, Cordélia Cayer, L. Bourdages, H. Berrard, de Harptree, Mlle I. Bottineau, le bébé Rita Therrien et la petite Sandra Mainil sont patients à l'hôpital.

M. Elias Dionne et Mme A. Lafrenière ont quitté l'hôpital, dernièrement.

Mme B. Gosselin est patiente à l'hôpital de Moose Jaw.

Reprise de contact entre le gouvernement et l'épiscopat polonais

A la suite de la rencontre entre M. Gomulka et Son Em. le cardinal Wyszynski (qui eut lieu le 11 janvier, d'après l'Agence catholique américaine N.C.W.C.), on annonce à Varsovie que la Commission mixte composée de deux évêques et de deux ministres se réunira prochainement. Ces réunions étaient interrompues depuis dix mois environ.



Mme Pauline Boutal



Mlle Raymonde Marchand



M. Robert Bellefeuille — M. Emile Claude

De plus en plus, le Cercle Molière de St-Boniface s'efforce d'harmoniser l'expérience des anciens avec l'enthousiasme des jeunes. La pièce qui sera jouée dans les provinces de l'Ouest à partir du 21 février manifeste clairement cet effort. Mme Pauline Boutal continue son rôle de directrice expérimentée. Mlle Raymonde Marchand tient un de ces rôles qu'elle joue avec tant de maitrise, celui de la femme douce et inquiète. Et l'on verra aussi des nouveaux, MM. Robert Bellefeuille, jeune homme pris entre l'amour et l'argent, et Emile Claude, lieutenant.

Le comité du jubilé d'or de Radville collectionne tous les faits d'histoire

RADVILLE — Le 8 février, le comité du jubilé de Radville a décidé de faire publier un récit de tous les événements qui sont survenus pendant les 50 ans passés. Le comité fait appel à tous les résidants de Radville et à ceux qui vivent dans un rayon de 30 milles de lui communiquer les faits arrivés depuis la fondation, et lui envoyer les photos d'anciens avec leurs familles, leurs noms, les noms des enfants, où ils sont nés, quand ils sont arrivés à Radville prendre un homestead, s'ils ont pris part dans les activités, sociales, s'ils sont morts ou retirés. Le tout sera inclus dans le livre. Toutes les anecdotes sont bienvenues. Faites parvenir vos renseignements avant le 15 mars à MM. W. Barret ou J.-C. Porte, à Radville.

Çà et là

Le 4 février, les membres du conseil de ville de Radville ont décidé d'acheter la tour d'eau du Canadien National pour la somme de $300 et un loyer de $20 par an a été alloué pour l'emplacement de la tour.

Mmes Gérald Chicoine et Rodolphe Gabriel sont hospitalisées.

Naissances

A M. et Mme Pierre Kaujmas, de Ceylon, est né un garçon le 3 février.

A M. et Mme Jérémie Brochu est née une fille le 5 février.

A M. et Mme Joseph Bert est née une fille le 14 février.

Lac Pelletier

Mariage Stelfox-Robitaille

Le samedi 2 janvier à 11 h. eut lieu dans l'église de Lac Pelletier, le mariage de M. Roy Stelfox, fils de M. Frank Stelfox, de Hinton, Alta, avec Mlle Florence Robitaille, fille de M. et Mme Amédée Robitaille, de Lac Pelletier. M. l'abbé M. Pavlu, curé, officiait.

Le père de la mariée conduisit sa fille à l'autel. M. Walter Synder servait de témoin au marié. M. Dale Connoroe et Mme Wayne Dawson (Alice Robitaille) étaient garçon et dame d'honneur. MM. Noël Robitaille et Wayne Dawson agissaient comme huissiers.

Le choeur de chant qui comprenait des voix bien connues, dont Mlles Monette, Mme Létourneau (Françoise Robitaille), Mme Spence (Simone Robitaille) et M. Antonio Monette fit entendre de beaux cantiques durant la messe nuptiale. Mme Fred Métivier touchait l'orgue. Parmi les nombreux parents et amis qui prirent part à la cérémonie, on remarquait, Mme Dominique Monette, grand-mère de la mariée, et M. Louis Monette, son oncle, tous deux de Ponteix; ses frères et soeurs et leurs époux, MM. et Mmes Jean Chenard (Yvonne), Noël Robitaille, et Wayne Dawson (Alice); M. Dennis Connoroe, frère du garçon d'honneur et Mlle Joyce Moslay, de Hinton, Alta; de Neville, M. et Mme Walter Synder, M. et Mme George Dawson, M. et Mme W. Eddingfield, ancien maître d'école de la mariée; M. et Mme Irwin Studer, de Swift Current.

La mariée portait une longue robe blanche en satin garni de tulle, un diadème de séquins sur son voile trois-quarts. Son bouquet de roses rouges avait été confectionné par Mme Alphonse Chabot, sa tante. Le marié portait un veston de laine blanche, avec pantalon noir, et un oeillet blanc. La dame d'honneur était revêtue d'une robe trois-quarts en dentelle rose et coiffée d'une petite couronne de roses roses. Les mères des mariés avaient des corsages de roses roses et blanches et les pères et les garçons d'honneur avaient des oeillets blancs à leurs boutonnières.

La réception eut lieu dans la salle paroissiale, immédiatement après la messe. Sur la table d'honneur, décorée de guirlandes et de roses, on avait posé un magnifique gâteau confectionné par la mariée elle-même. Le banquet avait été préparé par les dames d'Autel.

M. Paul Alary, maître de cérémonies, s'aquitta de sa tâche avec esprit et savoir-faire. Il prononça un petit discours en l'honneur des nouveaux mariés, et leur offrit un toast, ainsi qu'à leurs parents. Mlles Irène, Marcelle, Françoise, Bernadette et Cécile Monette firent entendre de belles chansons canadiennes.

Les nouveaux mariés ont élu résidence à Hinton, Alta, où M. Stelfox est employé.

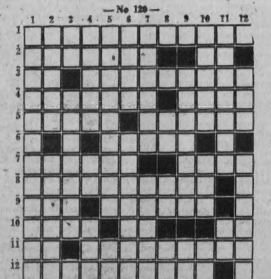
C'est là qu'on signe!

Une jeune recrue est en train de remplir des formules requises avant d'entrer définitivement dans l'armée. Sur l'une des feuilles qu'il a en main, il a à répondre à la question suivante: "Avez-vous déjà été condamné à la prison?" il inscrit sa réponse: "Non".

Sur la ligne plus basse, il lit: "Pourquoi?" Après un moment d'hésitation, il écrit de sa plus belle main: "Parce que je ne me suis jamais fait prendre!"

Nos Mots Croisés

— No 120 —



HORIZONTALEMENT

1—Qualité de ce qui peut être admis.
2—Rôdeur de nuit. — Termine le polo.
3—En quel endroit. — Navire jetant une lueur sur une flotte.
4—Bernées. — Dieu des vents.
5—Donnas de l'air. — Compagnie de cent cosaques.
6—Religieuse.
7—Inflammation d'une partie de l'oeil. — Bières anglaises.
8—Opération de l'extraction de la pierre de la vessie.
9—Verbe latin. — Genre de mollusques.
10—Indubitables. — Préfixe privatif. — Possède.
11—Moi. — Richesses d'expression.
12—Poussèrent avec force.

VERTICALEMENT

1—Doctrine théologique suivant laquelle tout acte est permis.
2—Câble d'une charrette. — Livre pour la célébration du service divin.
3—Premières lettres. — Mettre en colère.
4—Théologien chez les musulmans. — Tache. — Le sien.
5—Action de se séparer d'avec ceux qu'on était uni. — Fin du porc.
6—Genre de myriapodes. — Osséine.
7—Manière particulière de nager. — Parer.
8—A quelle chose. — Demi. — Moi.
9—Lieu secret pour les nécessités naturelles. — Dans.
10—Portion de l'intestin grêle. — Général américain. — En nuit.
11—Ensemble des cordages pour petits bateaux. — Vers anglais.
12—Roue à gorge d'une poulie. — Nickel qui a subi un premier grillage.

SOLUTION DU PROBLEME No 119

■ Horizontalement: 1. Petit — Caser; 2. Ruer — Ré — Dote; 3. Ort — Fond — Cap; 4. Ce — Doutes — Ur; 5. Erige — An; 6. Retiré — Blond; 7. Anale — Revenu; 8. Le — Autel; 9. Ri — Salées — Et; 10. Stes — Ere; 11. Caïd — Os — Issu; 12. Essor — Voter.

■ Verticalement: 1. Procuratrice; 2. Eure — En — Iras; 3. Têt — Etal — Ais; 4. IR — Driles — Do; 5. Foire — As; 6. Rouge — Alto; 7. Ente — Rues; 8. Dé — Bêtes; 9. Ad — Salves — Io; 10. Soc — Noël — Est; 11. Etau — NN — Erse; 12. Reproducteur.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Secrétaire de rédaction: Paul Charpentier
Rédacteur: Martin Pelletier — Chroniqueurs: Les élèves

La messe dans ma vie

Pourquoi assister à la messe tous les matins quand on pourrait employer ce temps à dormir? Ceux qui trouvent la messe d'une longueur infinie et d'une tristesse funèbre se demandent peut-être cette question. Celui qui critique la messe, ou ne la connait pas, ou ne possède pas la foi. Malheureusement plusieurs de nos catholiques ne connaissent pas assez la messe. Son importance leur est voilée.

La messe est un véritable drame. Le Christ lui-même descend sur l'autel et Il s'immole pour tous les assistants par l'intermédiaire du prêtre. Pour le catholique ce sacrifice est le soutien de toute sa vie spirituelle. La messe est un trésor public où tous peuvent aller puiser à leur satisfaction. Personne n'est refusé à la porte; tous sont bienvenus.

Moi, collégien, j'ai le privilège de participer tous les jours d'une manière active au saint sacrifice de Dieu.

Après avoir saisi l'importance de ce drame, il est facile de comprendre que la tenue doit être bien soignée. Si on nous apprenait que le roi se rendait ici, imaginez l'excitation qu'il y aurait. On se préparerait et quelle tenue nous aurions devant lui! Pour Dieu, le Roi des rois, notre conduite ne doit-elle pas être plus respectueuse encore?

Pour moi, l'assistance à la messe est un des premiers actes et un des plus importants de ma journée. J'offre ma messe pour mes parents, mes soeurs et mes amis, pour mes professeurs, pour le succès de mes études et pour celui de mes proches. Je ressens une grande joie à la pensée qu'un Dieu tout-puissant m'écoute. J'essaye de m'unir au prêtre et de chasser toutes les distractions . . . ce qui est parfois difficile à faire.

La partie de la messe que j'aime le mieux est la communion. Quelle chance de pouvoir recevoir Dieu qui m'a créé, ainsi que tout ce qui m'environne. Pendant quelques instants, je converse avec mon Ami. Je lui raconte mes peines, mes souffrances et mes joies. Après avoir suffisamment causé avec cet Ami intime, je récite des prières d'actions de grâces, puis la messe est terminée.

Je dis "terminée", mais ce ne doit être que pour un moment, car pour le chrétien elle doit continuer pendant la journée entière. En d'autres mots la vie d'un catholique doit être une messe perpétuelle. Malgré les difficultés, je dois pratiquer la charité et répandre l'amour dont le Christ me remplit le matin. A l'exemple de Jésus, je dois vivre ma messe dans mes actions.

Le sacrifice de la messe est aussi l'acte le plus joyeux de ma journée. Le Christ vient renouveler Sa mort par laquelle Il a ouvert les portes du ciel à tous ceux qui veulent les franchir. Dans ma vie de jeunesse la messe m'est nécessaire pour obtenir toutes les grâces possibles afin de bien m'orienter dans ma vocation. C'est maintenant facile de constater que sans la messe ma vie d'étudiant serait privée de l'aliment le plus important de son existence.

Gustave DUBOIS,
grade XI.

Sports

M. Vigneault, professeur et directeur des sports, a organisé une équipe de "Juveniles" au collège pour pouvoir rencontrer dans une ligue les équipes de la ville.

Jusqu'à date, notre équipe a remporté deux victoires sur cinq parties jouées et elle est maintenant inclue dans les éliminatoires. De plus, les "Midgets" du collège ont eu le plaisir de jouer quelques parties contre des équipes du dehors. La dernière partie, le dimanche 7 février, se termina par une victoire de 6 à 0.

Mercredi après-midi, une autre partie de gouret était jouée. M. Vigneault, très habile joueur, et quelques collégiens dans l'âge "Midget-Juvenile" se rassemblèrent pour former deux équipes. D'après les rapports des spectateurs, ce fut une partie rapide et intéressante.

Voici les résultats du hockey organisé au collège même:

Seniors	J	G	P	T	
Ours	5	3	2	6	
Lions	5	2	3	4	
Juniors	**J**	**G**	**P**	**T**	**N**
Satellites	12	5	3	14	4
Jupiter	12	5	4	13	3
Plutos	12	4	7	9	1

Cette année, le ballon-panier n'est pas aussi populaire que les années dernières, mais tout de même il reste encore quelque vivacité. Nos "Etoiles" n'ont joué que deux parties d'exhibition et ont malheureusement perdu les deux: à P.A.C.I., 36 à 15; au collège, 15 à 12. Louis Normand fut le plus efficace joueur dans les deux parties, surtout à la défensive.

Le jeudi 11 février, les étoiles du collège Notre-Dame reçurent l'équipe de gouret de St-Louis, pilotée par M. l'abbé C. Provencher. Le collège gagna la partie, 4 à 3. Elle aurait cependant été différente si notre gardien de buts, Robert Hallé, n'avait pas arrêté, au cours des deuxième et troisième périodes, lancer après lancer. Charpentier compta deux buts; Duret et Boulé, chacun un. Félicitations à nos "Etoiles"!

Guy DENIS.

Tisdale

L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu chez Mme V. Alexander, le 11 février. Dix-huit dames étaient présentes ainsi que le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., directeur.

Le directeur ouvrit la réunion par la prière. Mme Wisser, première vice-présidente, dirigea la réunion en l'absence de la présidente, Mme Groat.

Mme Foraie, présidente du comité spirituel, lut un récit des apparitions de Notre-Dame à Bernadette, à Lourdes.

Mme Wisser qui avait participé, à Saskatoon, au cours de chefs organisé par la ligue donna un rapport intéressant des principaux points traités dans ce cours.

On remercia le Père Van Vynckt et Mlle E. Kovack pour les beaux cadeaux offerts aux jeunes des cours de catéchisme.

Mme Campbell donna un rapport de l'assemblée annuelle des Auxiliaires tenue à Sasko Park Lodge. Elle avait assisté à cette assemblée.

Un léger goûter fut servi par Mmes J. Tluchak, B. Roy et C. Schaff.

Bellegarde

Foyer-Ecole

La réunion du 12 février fut ouverte comme d'ordinaire, par une courte prière. M. le Président souhaita la bienvenue aux visiteurs de la paroisse St-Antoine de Storthoaks ainsi qu'aux visiteurs de Gravelbourg, M. l'abbé R. Ducharme et M. Roland Pinsonneault qui, par leur aimable visite, vinrent rehausser l'atmosphère de la réunion. L'assistance la plus nombreuse jamais enregistrée prit part à cette réunion.

M. l'abbé E. Toupin fit un discours sur le sujet qui devait être étudié à cette soirée, soit "Le cinéma et la télévision".

Dans deux encycliques, le Pape Pie XI en 1936 et le Pape Pie XII en 1957, insistaient sur ce sujet. Le cinéma et la télévision devraient être un moyen d'instruction morale, et ils sont dangereux lorsqu'ils présentent une fausse psychologie de la vie. La présentation devrait être saine, digne et noble; éviter les dangers de corruption et, de plus, en faire ressortir les qualités et les moyens moraux. Les représentations restent gravées dans les esprits, et elle jouent un rôle dans l'imagination. Sous certaines influences, ces tableaux reviennent à l'esprit et parfois conduisent à la perte des âmes. En dessous de 6 ans, l'enfant doit être protégé; après quoi, il entre dans la vraie période de formation.

L'assemblée fut divisée en six commissions, chacune dirigée par le R. F. Yvan, R. F. Laurent, Rév. Sr M.-Adélard, Rév. Sr Rose-Marie, Mme R. Wolensky et Mlle S. Roussel.

Avant le goûter, M. l'abbé R. Ducharme adressa quelques mots, et en profita pour faire ressortir quelques points importants étudiés au congrès de l'A.C.F.C., tel que la Caisse d'Etablissement, le travail qui se fait pour faire reconnaître le français de l'AC.F.C. par le ministère et l'importance du groupement français dans l'Ouest.

La prochaine réunion fut fixée au 10 mars prochain. Invitation aux gens des paroisses environnantes de venir à ces soirées d'étude. Ce serait un trait d'union entre les paroisses.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE
10.55—O Canada, ouverture
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Nos missions sur les ondes
11.30—Petit concert
12.00—Le quart d'heure de Ste Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Image du Canada
1.00—Concert populaire
2.00—Le Tour des Capitales
2.30—Le Choc des Idées
3.00—Claves et Maracas
3.15—Perspectives Internationales
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Klein Kanada
4.30—Les Jeux de la sagesse
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Festival des Chorales
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Légendes Canadiennes
7.30—Le Petit ensemble vocal
8.00—Radio-Journal
8.15—Récital
8.45—Olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Jeunesse Musicale
10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Tour à Tour
9.15—Détente musicale
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.00—Un piano, une chanson
10.30—Un homme et son péché
10.45—Les visages de l'amour
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Musique variée
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Musique en dinant
12.30—Le réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Une demi-heure avec
2.30—Programme des villages
2.50—Intermède
3.00—Aux malades
3.15—Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal
5.00—Coeur à coeur
5.15—Pour les enfants
5.30—Don Quichotte
5.45—Sérénade au crépuscule
6.00—Nouvelles, sports
6.30—Musique en dinant
6.45—Chapelet

LUNDI
4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Programme allemand
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Festivals européens
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

MARDI
4.30—Entre vous et moi
5.45—En roulant ma boule
6.15—Chronique mariale
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Théâtre dans un fauteuil
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Lied et mélodie
9.30—Des idées et des hommes
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

MERCREDI
4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Sur les voulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Les petites symphonies
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Quatuor 6
10.00—Festival du mercredi
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

JEUDI
4.30—Rond-Point
6.15—A votre santé
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Place publique
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Soirée littéraire
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

VENDREDI
4.30—Rond-Point
5.45—Les affaires de l'Etat
6.15—Programme hollandais
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—La science peut-elle répondre
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Chronique sport.
9.00—Orchestre symphonique
10.00—Vie économique
10.30—Les artistes de renom
11.00—Nouvelles de St-Boniface
11.10—Fin

SAMEDI
6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Musique de ballet
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Les ondes enfantines
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Commniqués
11.15—Reportage agricole
11.30—Théâtre du Québec
12.00—L'Opéra du Metropolitan
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Nouvelles
6.10—Sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Programme ukrainien
7.45—Valses variées
8.00—Chronique canadienne
8.30—Musique et olympique d'hiver
8.55—Radio-Journal
9.00—Revue de la semaine
9.30—Concert léger
10.25—Intermède
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fin

Wolseley

La soirée paroissiale de dimanche dernier, organisée par le groupe de M. Adrien Bonneville, fut un succès comme les précédentes. Elle rapporta la somme de $109.00. Les prix aux cartes allèrent à MM. Lionel et Armand Langlois et Alex. Hébert; Mmes Emile Souchotte, Biden et Camille Quintyn. M. Albey Dureault remporta le prix d'entrée.

Les chanceux au bingo furent MM. Lucien Duchesne, Allen Henson (2), Léon et Gérald Coueslan, Armand Langlois, Alphonse Pitre; Mmes Emile Dureault, Nestor Cormier, Camille Quintyn; Mlles Jeannette Coueslan et Elvira Quintyn.

Le billet de $5.00 fut divisé entre MM. J. Erza et J. Tchneider.

M. Claude Dureau gagna au tirage.

Naissances

M. et Mme Georges Béliveau (Marianne Kreisler) sont les heureux parents d'un deuxième fils.

M. et Mme Georbes Dureault (Maxime Cole), de Regina, sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, un fils.

Va-et-vient

M. et Mme Albey Dureault et Mlle Irène Dureault sont de retour d'un voyage de sept semaines à Sudbury et Montréal.

Les RR. PP. Elie Savoie et Michel St-Jacques, O.M.I., de Kenora, Ont., visitèrent M. l'abbé L. Savoie et Mme F. Savoie, la semaine dernière.

M. Joseph Leblanc est retourné chez ses parents en Ontario après avoir travaillé quelques mois à Wolseley.

Mme Boutin, de St-Hubert, a visité ses filles, Mmes Louis et Louis Dureault.

M. et Mme Allan Hanson et leur famille, de Fort Qu'Appelle, ont visité M. et Mme Laurent Naels.

M. et Mme Ed. Klein, de Regina, ont visité M. et Mme A. Pitre.

Mme Emile Dureault se rendait à Regina, dimanche dernier, au départ de sa fille, Lorraine, qui prit l'avion pour Vancouver, où elle passera ses vacances.

Mme Emile Tourigny passa une couple de jours à Regina pour y visiter des parents.

MM. et Mmes Antonio Béliveau et Emilien Labrèche, de Montmartre, se rendaient à Maasomin, chez M. et Mme Grant Beckett et assistèrent au baptême de leurs jumeaux, Winnie Marlene et Wing Anderson.

M. Armand Langlois fut élu syndic de la paroisse Ste-Anne et M. Claude réélu pour un terme d'un an, à l'assemblée annuelle tenue le 6 janvier.

Vawn

Çà et là

Mme A. Colleaux, de Prince-Albert, en route pour Fairholme où elle organisa la Ligue des Femmes Catholiques, s'est arrêtée dans la paroisse. M. l'abbé G. Pouliot et Mme Higgins l'accompagnaient. Après l'assemblée d'organisation, un délicieux goûter fut servi par les dames.

Félicitations à M. et Mme Henri Pouliot pour la naissance d'une fille à l'hôpital de North Battleford.

M. l'abbé G. Pouliot a fait un voyage à Prince-Albert, dernièrement.

Mme Pete Phaneuf est de retour chez elle après avoir passé quelque temps à l'hôpital pour soins médicaux.

Trop de franchise

Un curé, récemment arrivé dans une petite ville, faisait souvent des marches pour trouver occasion de connaître et de saluer ses gens. Assis sur le pas de la porte était une bonne vieille, un peu sourde, qui lui dit aimablement:

— Je regrette que la maladie m'empêche d'aller à l'office le dimanche entendre vos sermons, dit la vieille dame sourde.

— Vous ne perdez pas grand-chose répond humblement le curé.

— Oui, tout le monde dit ça.



Un concours très attrayant

Chers jeunes cousins et cousines,

Dans le Coin des Jeunes du 15 janvier, je vous ai parlé d'un album à colorier intitulé "Le Jour de l'An 1889", illustrant une belle histoire du temps de vos grands-parents. L'auteur de cet album, Mlle Marie-Louise Boily, de La Broquerie, est une grande amie des enfants et elle désire que les jeunes conservent de bons souvenirs de la vie des pionniers du Manitoba.

A CKSB, l'oncle Christian a lancé un concours et je vous encourage fortement à y participer. Je fais publier à vos intentions les conditions du concours, en même temps qu'une lettre très gentille que Mlle Boily m'a adressée. Je l'en remercie sincèrement et lui souhaite bonne chance dans sa magnifique entreprise.

Cousine JOSETTE.

Conditions du concours

1) Se procurer un album à colorier intitulé: "Le Jour de l'An 1889".

2) Répondre à la question posée sur le coupon qui se trouve dans l'album, à savoir: Quel est le premier poste radiophonique français de l'Ouest canadien?

3) Ecrire le nom et l'adresse du concurrent sur le même coupon.

4) Envoyer le tout à: L'Oncle Christian, Concours des albums à colorier, CKSB, St-Boniface, Manitoba.

Prix du concours: On fera tirer un disque du Père Duval, des livres et autres objets. La date du tirage sera annoncée plus tard afin de donner aux enfants le temps de se procurer les albums à colorier.

Pour plus d'informations, écoutez l'Oncle Christian à CKSB, le mardi et le jeudi à 4 h. 30.

Prix des albums: 1 album, $0.35; 12 albums, $3.00; 20 albums, $5.00; 100 albums, $20.00.

En vente chez Fides et à CKSB, à St-Boniface, ou à La Broquerie, Manitoba, chez Mlle Marie-Louise Boily.

☆ ☆ ☆

Voici la lettre de Mlle Boily, adressée à Cousine Josette:

Chère cousine Josette,

Permettez à une amie des enfants de vous féliciter pour les choses édifiantes, instructives et amusantes que vous servez à vos lecteurs au Coin des Jeunes.

Nul doute que votre sujet de composition actuel "Votre violon d'Ingres" vous apportera des réponses très intéressantes.

Les lettres de vos petits correspondants qui vous parlent de leur histoire locale sont charmantes. Je les apprécie d'autant plus que mon passe-temps favori est de conserver de bons souvenirs de nos pionniers.

Aussi je dois vous remercier pour votre bon mot sur nos albums à colorier de l'ancien temps, paru dans **La Liberté et le Patriote** du 15 janvier dernier, et de l'invitation que vous lancez à vos jeunes cousins de prendre part à notre concours sur le sujet, actuellement ouvert à l'"Heure Bleue", dirigée par l'Oncle Christian à CKSB.

Et si, parmi vos jeunes lecteurs, il s'en trouve dont le "Violon d'Ingres" est de colorier, je leur souhaite la plus cordiale bienvenue à ce concours.

Ci-inclus quelques détails sur le sujet.

Encore une fois, merci Cousine Josette et bon succès au Coin des Jeunes.

Une lectrice,

Marie-Louise BOILY,

A Ste-Agathe, Man.

En avant, les Jécistes!

Vite les filles! Allons-y! c'est demain le 28. Pas une minute à perdre! Si seulement cette rafale peut cesser!

Et le jeudi 28 janvier se leva radieux. On pouvait compter sur la visite de nos amis jécistes de St-Pierre. Ici, à Ste-Agathe, jamais on n'avait vu tant de sourires, tant d'entrain chez nos jécistes. C'est grand gala chez nous! Avec raison on chantait: "la J.E.C. c'est emballant", tout en jetant un dernier coup d'oeil sur le décor, les costumes, le goûter, les jeux, etc.

Il est quatre heures quarante-cinq. Derrière le théâtre on s'empresse, on donne des ordres, on cherche . . . quand tout à coup retentit le mot dynamique: "St-Pierre". Ce sont alors des allô! allô! enthousiastes. On jase, on rit jusqu'à ce que le maître de cérémonies annonce: "Tout le monde en place (nous étions environ cent quarante) pour une danse de folklore. Vite les gars, ne vous faites pas prier!" On forme deux immenses cercles et sans plus on s'en donne à coeur joie durant une dizaine de minutes.

Puis on s'installe face au théâtre d'où on annonce: "Voici radio-Canada station J.E.C. qui vous amène "l'Appel des Etoiles", directement de Ste-Agathe.

Un programme des plus variés commence: chansons composées pour la circonstance, extrait de l'opéra Carmen, reproduction de certaines scènes de la vie de grands musiciens, comédie, "A la Molière" par les filles de St-Pierre, démonstration de culture physique par nos gars, danses de toutes sortes, entre autres, une danse ukrainienne avec costume national, récitation, saynète où une servante mécanique nous apprend que toute femme cultivée doit être bonne cuisinière, bonne ménagère! Tout ce programme est entrecoupé d'annonces humoristiques. On rit, on frappe des mains, enfin on est heureux.

Mais il se fait tard et nos amis de St-Pierre doivent nous quitter. On chante "Avant d'aller dormir, ô Notre Père" puis avec l'enthousiasme de nos seize ans on crie:

"La J.E.C. — La J.E.C.
C'est tout c'qu'on peut imaginer
De beau, de vrai, de cultivé.
Donc J.E.C. — oui J.E.C.
Pour être sûrs d'une vraie
C-U-L-T-U-R-E — Culture!"

A ce beau tableau il n'y eut qu'un nuage. C'est que ni notre bon M. le curé, ni M. l'abbé Lionel Bouvier n'ont pu assister à notre "Gala des Beaux Arts", mais, nous comprenons — on les réclamait ailleurs. Quand on est cultivé et dévoué c'est comme ça, on se dispute notre personne.

Un merci bien spécial à M. l'abbé Ferron qui nous a encouragés de sa présence. Merci aussi à notre bonne Soeur Supérieure ainsi qu'à nos maîtresses et maîtres de St-Pierre et de Ste-Agathe qui n'ont fait qu'un avec nous. Tous fils de l'Eglise! Vive la J.E.C.!

Rita et Compagnie non-limitée

Parlez-moi de votre violon d'Ingres

Plusieurs copies me sont parvenues déjà et j'en attends beaucoup d'autres. Je suis très curieuse de savoir comment vous employez vos heures libres. Les garçons, ne manquez pas de me communiquer vos connaissances théoriques du hockey, mais davantage de me parler de votre participation à ce jeu national.

Imaginez que chaque samedi soir j'ose assister à la joute télévisée. Ça m'intéresse vivement! Les rédacteurs du journal aussi s'y intéressent, et ils encouragent le sport chez les jeunes, alors . . .

Cousine JOSETTE

Charade

C'est facile

Un pronom indéfini est mon premier. Mélangez noir et blanc, vous aurez mon dernier.

Un état de l'Europe est mon dernier.

Réponse:
On - gris (Hongrie).

• • •

Précision

— Mademoiselle, avez - vous des morceaux de musique?

— . . . e . . . non, m'sieur, nous ne faisons pas le détail . . . nous n'avons que des instruments complets!

• • •

A la lettre

— Vous n'avez donc pas confiance en ce remède?

— Non, pas du tout.

— S'il ne vous réussit pas, c'est peut-être que vous ne suivez pas les prescriptions de l'étiquette.

— Au contraire, elles recommandent de tenir la fiole hermétiquement bouchée.

• • •

Bravoure sur commande

Au moment de se lancer à l'attaque d'une position ennemie, un jeune soldat sent la peur l'étreindre et il reste figé sur place.

— Hé l'ami! lui lance son officier. Prends ton courage à deux mains et suis les autres!

— C'est beau à dire, rétorque le militaire; mais si je prends mon courage à deux mains, comment vais-je faire pour transporter ma mitrailleuse?

• • •

Distraction

De retour d'Afrique, un grand voyageur raconte ses aventures à un ami:

— Un jour, dit-il, il m'est arrivé une chose horrible et j'ai vraiment eu peur. Ecoute plutôt: Je marchais dans la forêt quand, tout à coup, j'aperçus un serpent. Je m'approchai plus près et constatai alors que ce n'était qu'un bout de bois.

— Mais alors pourquoi as-tu eu si peur? demande l'ami.

— Parce que le bâton que j'avais ramassé pour assommer le serpent était, lui, un vrai serpent.





Il y a déjà quelques années, Son Exc. Mgr Fulton Sheen, président national de la Propagation de la Foi, a lancé son "Rosaire Missionnaire". Et ce fut un très grand succès. Réciter le chapelet des missions avec Mgr Sheen, c'est prier pour une intention généreuse et dilatante: obtenir la paix et la conversion des hommes.

Les cinq dizaines du chapelet missionnaire reproduit ci-dessus ont chacune une couleur différente: elles représentent les cinq continents pour lesquels nous offrons notre prière.

La dizaine verte est pour l'Afrique aux vertes forêts. Le vert est aussi la couleur sacrée des Musulmans, nombreux en Afrique. L'Amérique est représentée par la dizaine rouge, en souvenir de ses premiers habitants, les Peaux Rouges. On priera surtout pour l'Amérique du Sud où il manque tant de prêtres. Pour l'Europe et pour le Saint-Père, vêtu de blanc, on offre la dizaine blanche. Ici on se fait un devoir de prier pour les intentions pontificales missionnaires. Le bleu rappelle les îles innombrables de l'Océanie, dispersées dans le bleu du Pacifique. Quant à l'Asie, pays des hommes jaunes et du soleil levant, elle est évoquée par le jaune.

Voilà donc le chapelet des cinq parties du monde pour honorer Notre-Dame, Reine de l'Univers.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

2 - Sur les chemins de l'héroïsme

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 3



1. Les Juifs, poussant des cris de rage, se jettent tous ensemble sur Etienne. Il est saisi, bousculé, frappé, traîné par les rues au milieu des vociférations de la foule. Les Romains seuls avaient le droit de condamner à mort, mais le Sanhédrin compte sur l'excuse d'une émeute populaire. Il n'est point question de jugement; le jeune homme est mené hors de la ville. La loi ordonne de lapider les blasphémateurs au delà des murs de la cité.



2. Etienne est poussé au pied des murailles d'enceinte; les fanatiques ramassent des pierres et commencent à les lancer en proférant des insultes. D'un geste instinctif mais inutile, le jeune homme tente de se protéger la figure; les pierres l'atteignent toujours plus nombreuses. La loi juive ordonne aux témoins de lancer les premières pierres: ils n'ont garde d'y manquer, les voici tout à leur affaire.



3. Comme il fait chaud, ils ont quitté leurs manteaux dont ils confient la garde à un jeune homme qui se tient sous l'olivier. C'est un garçon de petite taille, aux yeux durs et profonds, au vaste front, il s'appelle Saul; venu de Tarse pour étudier avec le savant rabbi Gamaliel à Jérusalem, c'est un pharisien fanatique: il approuve la colère populaire de faire justice à cet énergumène qui ose insulter les gardiens de la loi mosaïque.



4. Sous les pierres lancées par ces forcenés, Etienne tombe tout sanglant. Les gémissements que lui arrache la douleur sont couverts par le martèlement des pierres qui s'entrechoquent, car chacun des assistants prend maintenant part à l'action et les projectiles pleuvent de toutes parts.

Ecole St-Pierre Centre

Une autre rencontre inter-étudiante

En caravane, allons à Ste-Agathe

— Qui est-ce qui embarque avec monsieur Labelle? Vous autres? C'est bien.

— Et toi?

— Avec monsieur Fontaine.

— Bon, en route!

— . . . Je vous salue Marie . . . Notre-Dame de la Route, priez pour nous.

Malgré les chemins glacés, aujourd'hui, le 28 janvier, à quatre heures précises, nous, les étudiants des grades X, XI et XII de St-Pierre, sommes en route pour Ste-Agathe. Une procession de huit automobiles se rend au "Gala des Beaux Arts".

— Youppe, youppe sur la rivière . . .

— Qu'est-ce que tu as à te cramponner au siège comme ça? La glace peut endurer un poids moyen, tu sais . . .

— Paul, tu n'as pas peur de monter la côte? C'est tellement glissant . . .

— N'oubliez pas que vous êtes en "Ford"!

Toutes les craintes se dissipent. Nous arrivons en plein village de Ste-Agathe.

Quel accueil!

On stoppe à la porte de la salle paroissiale; la porte s'ouvre. Des visages parés d'un beau sourire de fête apparaissent dans l'encadrement. On nous escorte comme de vrais rois; on se croirait à la cour de la Reine. Des écrivains des 18e et 19e siècles, suspendus au mur, nous regardent d'un oeil approbateur. Cette salle magnifiquement décorée nous met dans une atmosphère d'art et de gala.

Méli-mélo

Avancez, les peureux, "déguachissez-vous"! B-I-N-G-O — Bingo! Les gênés comme les hardis, doivent prendre part à cette ronde. Pas d'exception, c'est une rencontre. Le résultat en est formidable, une vraie fricassée à la St-Pierre et à la Ste-Agathe. Maintenant, approchons nos chaises; La fête commence!

Sur les ondes de J.E.C.

Ici Radio J.E.C. Ste-Agathe. Votre annonceur, monsieur Laurain St-Onge. Bonjour mesdemoiselles et messieurs! Nous commençons notre émission par un chant sur la culture, mais auparavant, un mot de notre commanditaire.

"Vous connaissez le fameux "Rat Killer"? un remède très efficace pour tous les maux (selon Mlle Annette Brémaud). Buvez-en une gorgée et du coup vous vous croirez dans un autre monde."

Deuxième numéro au programme, Mlles Rita Lemoine et Louise Nolette représentent la triste histoire de Tchaïkovsky, illustre compositeur et musicien russe.

Mlle Lorraine Labelle, une habituée dans le domaine de la déclamation, nous récite "L'auberge pauvre" où l'on économise au point de se coucher dans la nappe!

Viennent ensuite les "beatniks" avec leurs tambours, leur Sir Galahad et leur poème bizarre.

Les garçons aussi s'intéressent à la culture, la culture physique surtout! Sous la direction de monsieur Lucien St-Vincent, ils culbutent sur les matelas, sautent sur le cheval allemand, quelles prouesses! C'est merveilleux ce que l'on peut accomplir après cinq mois d'entraînement!

C'est beau tout ça mais c'est essoufflant et ça aiguise l'appétit.

L'heure du régal

La cloche nous appelle pour le bénédicité. Et quel souper; on nous prend pour de véritables ogres!

— Une tasse de café pour réchauffer le vôtre?

On peut difficilement résister à tant de belles choses. Nous avons raison de dire: "La cuisine c'est un art".

Et le programme continue . . .

Après le souper c'est le temps de rencontrer d'autres connaissances. Donnons-nous la main mais gare à notre chaise car la cloche nous menace de son grelot tremblant.

Deux garçons de Ste-Agathe et trois de St-Pierre sont les malheureuses victimes d'un tour habile — une espèce de chaise musicale. Pour dire tout en quelques mots, nos "gars" sont vêtus de telle façon qu'ils n'ont plus l'air de messieurs mais d'antiques demoiselles!

Sept heures . . . il ne faut pas oublier notre rendez-vous. Tournez le bouton au poste J.E.C. pour une autre tranche du programme.

La danse est un art à Ste-Agathe. Les filles exécutent une grande valse enchanteresse, une gentille danse ukrainienne et enfin une entraînante danse carrée. Puis, c'est au tour de St-Pierre de s'exécuter . . .

— Tu n'as pas besoin de trembler, Paulette. Tout ira à la perfection et surtout . . . n'oublie pas, Thermogène doit bégayer. Et toi, Pitou, pince-toi le nez même si Pancrace rit sous sa barbiche.

En effet, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, le monde des concierges tout particulièrement dans cette saynète intitulée "Pourparler".

Malheureusement, l'heure avance. Nous avons juste le temps d'assister à une autre saynète, "La servante mécanique", jouée par quelques filles de Ste-Agathe. Très bien réussie. Je ne sais comment Mlle Louise Alarie a pu garder son sérieux en subissant toutes ces tortures (On lui tire le nez, on lui pince l'oreille droite). C'était fou . . . fou . . . foudroyant!

C'est le moment des adieux

Les aiguilles de l'horloge nous poursuivent. Nous devons nous séparer, à notre grand chagrin. "Prendre un 'M', un 'E', . . . rassemblez toutes ces lettres, vous y trouverez "MERCI". Nous avons joui de notre soirée — une soirée culturelle, enrichissante. Après cette merveilleuse rencontre, nous répétons avec conviction notre cri: "Ste-Agathe, Ste-Agathe, vous êtes tous "smat"!

Au nom de nos compagnons et compagnes, nous désirons remercier tous les instituteurs de Ste-Agathe, spécialement les Rév. Srs Antoine-de-la-Providence, Paul-de-la-Croix et M. St-Vincent, qui ont sacrifié de nombreuses heures de leur temps afin de réaliser cette belle fête pour nous. Mme Adolphe St-Onge mérite certainement notre reconnaissance après s'être tant dévouée pour rassasier toute cette jeunesse étudiante, à l'appétit vorace.

Nous remercions aussi tous les membres de l'Action Catholique pour leur chaleureux accueil. Ce n'est pas une petite besogne pour soixante-cinq étudiants de recevoir soixante-cinq autres étudiants! Encore une fois, un gros merci à Ste-Agathe.

Paulette MULAIRE et
Henriette RUEST,
12e année.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 20 février présenteront de 10 h. a.m. à midi: "CF-RCK", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" qui mettra en vedette Dizzy Gillespie; les Dominex, acrobates; Denyse Filiatrault, Dominique Michel, Gilles Pellerin, Roger Joubert, Jacques Lorain, Elaine Bédard et Yvon Dufour (sketch: "Le simple Soldat"), et Pierre Paquette (La Chanson canadienne); Maurice Meerte dirigera l'orchestre. Michelle Tisseyre en sera l'hôtesse.

Le dimanche 21 février, de 3 h. à 4 h. p.m., "Première" présentera une oeuvre de Marcel Dubé intitulée "L'échéance du vendredi". Dans cette pièce, Marcel Dubé reste fidèle à son thème favori, le drame social, et à ses personnages familiers, le rêveur malchanceux, le raté, le gangster, l'aventurier. Ici, le chômage sert de ressort dramatique entre ces quatre êtres. Xavier, en peine d'emploi, cherche auprès de Gaspard, Julien et Frédéric à la fois un réconfort moral et un tuyau pratique. Trouver du travail est déjà, en soi, tout un problème. La situation de "l'Echéance" se complique du fait que Xavier, mécanicien de son métier, veut le rester et refuse toute autre proposition, d'où, on le devine aisément, aigreur des siens, incompréhension des copains et, pour finir, . . . Justement, comment cela finira-t-il?

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Notes agricoles

Choix et préparation des semences

Au Clemson College, en Caroline du Sud, une association d'amélioration des récoltes a établi une station de recherches où l'on éprouve en vue du rendement et de la résistance aux maladies, les meilleures lignées de semences à proximité de parcelles où se font des essais des grains prélevés au cours d'enquêtes dans les semoirs, tout comme la chose s'est pratiquée chez nous depuis quelques années.

On compare les rendements de ces semences confiées à des identiques et soumis aux mêmes traitements. Les résultats sont nettement en faveur des semences de choix.

Dans le cas du blé, on a enregistré un surplus de récolte de quatre boisseaux à l'acre, de 6.5 boisseaux pour l'avoine et de 4.1 boisseaux pour l'orge. Quant aux résultats des enquêtes, ils démontrent que dans cet état 66.4 pour cent des cultivateurs emploient comme semence le grain cultivé sur leurs fermes; 19.2 pour cent s'en procurent chez leurs voisins; 13.8 s'approvisionnent chez les grainetiers et 0.6 pour cent provient d'autres sources.

Seulement 5.4 pour cent utilisent des semences enregistrées ou certifiées; 44.5 pour cent avaient fait cribler leur grain, 32 pour cent avaient désinfecté les semences et seulement 17.1 pour cent avaient pris la précaution de faire l'essai de germination.

On a relevé à l'analyse des échantillons prélevés que le taux moyen de pureté était de 96.74 pour cent, la matière inerte, 2. 04 pour cent, les graines de mauvaises herbes, 0.29 pour cent et les graines étrangères 0.95 pour cent.

Plusieurs fermiers semaient du grain dont le pouvoir germinatif était nul. L'un deux ensemençait du grain contenant 28.720 graines de mauvaises herbes par livre, un autre, 63. 792.

En général, ces fermiers ensemençaient pour chaque livre de grain, 306 graines de mauvaises herbes et 132 graines étrangères à l'espèce. L'auteur du rapport, M. Robert Garrison conclut: "Trop nombreux sont les cultivateurs qui confient au sillon des semences non criblées, non désinfectées et sans s'être rendus compte de la valeur germinative".

Il est à propos de rappeler la mise en garde que faisait récemment le directeur du Service de la grande culture à Québec sur l'état précaire de certaines récoltes de céréales quant à leur pouvoir germinatif. On sait que la moisson, en certains districts où le grain mûrit plus tard, a été faite dans des conditions très difficiles par suite de la grande humidité. Ce grain a germé en quintaux, où il a été entré trop humide, il a chauffé en grenier. Dans l'un ou l'autre cas, ce grain est de qualité douteuse et, avant de l'employer comme semence, on devrait le soumettre à un essai de germination.

Au chapitre des approvisionnements de semences, le marché est bien pourvu. Dans le cas des graines fourragères, les prix offerts aux producteurs pour la majorité des principales cultures, sont inférieurs à ceux de l'an dernier, d'après l'information que fournit Ottawa dans son dépliant "Les perspectives agricoles du Canada en 1960".

Un silo de fourrage

Ingénieurs et cultivateurs ont joint leurs efforts pour créer un silo de fourrage qui se construit aisément et permet à l'acheteur de récupérer en deçà d'un an, son coût initial. Le produit de ces recherches conjointes est un réservoir d'aliments en vrac fait de contre-plaqué de pin dont la popularité s'affirme rapidement dans tous les secteurs de la vie agricole.

Un prototype de 16 pieds est en montre au Salon de l'Agriculture de 1960 qui se déroule du 19 au 28 février, au Palais du Commerce, à Montréal.

Ce réservoir d'aliments en vrac a été conçu par les ingénieurs de l'Association des Manufacturiers de contre-plaqué de la Colombie-Britannique. Le premier modèle a été bâti et utilisé à Altona, au Manitoba.

Le coffre peut facilement être rassemblé, par une petite équipe, en dimensions de 8, 16 ou 24 pieds. La forme "fonctionnelle" qu'on lui a donnée rend sa construction relativement facile, du fait que le découpage du contre-plaqué de pin en est réduit au strict minimum.

Ce nouveau coffre de contre-plaqué plait particulièrement aux agriculteurs modernes parce qu'ils peuvent y entreposer de nouveaux types de fourrages ou provendes pendant 3 mois, sans crainte de détérioration.

Le coffre peut être construit sur place ou préfabriqué sur la ferme avant sa mise en place. Une fois terminé, on peut y entreposer, au-dessus du sol, une forte quantité de provende ou de fourrage à l'abri des rongeurs et des oiseaux.

Les caractéristiques physiques sans égal du contre-plaqué de pin sont d'un grand avantage dans la construction de ce coffre. Grâce aux deux surfaces lisses des murs et cloisons, les grains et le fourrage glissent librement.

Sommaire de RELATIONS

(Février 1960)

Editoriaux: La véritable paix. — "Le journal qui ne craint personne". — Nous avons perdu un homme d'Etat.

Articles: Double risque devant le mystère de l'Eglise — Robert Bernier. Le divorce au Parlement — Louis-C. de Léry. Crise du théâtre? — Georges-Henri d'Auteuil. La grande mission de Montréal — Jean-Paul Labelle. Où va l'Islam? — Charles-J. Ledit. Le signe de la croix gammée — Luigi d'Apollonia.

Au service du français: A la "Soirée du hockey" — J. d'Anjou.

Avec ou sans commentaire: L'épiscopat des Etats-Unis et la limitation artificielle des naissances.

Au fil du mois: La déclaration de M. Green sur la Chine rouge. — Le "Devoir" de mon enfance.

Littérature: Albert Camus — Paul L'Allier.

Problèmes de vie chrétienne: Natalité au foyer et continence des époux — Marcel Marcotte.

Lecture du mois: Deux études sociologiques — Hervé Carrier.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $4.00 par année — le numéro: $0.35.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

"M. Bruce Norris, le propriétaire des Red Wings va parler au président Campbell et la situation va certainement se clarifier." Ces paroles de Jack Adams venaient de nous convaincre que l'échange Toronto-Detroit, illégal d'après les règlements de la Nationale, allait être légalisé rapidement. On connaît le reste de l'histoire. Il serait bon cependant de résumer un peu ce qui s'est passé pour se faire une meilleure idée des pouvoirs du "président" Campbell.

Les Rangers et les Red Wings annoncent un échange qui enverrait McNeill et Kelly à New York pour Gadsby et Shack. Cet échange profiterait aux deux clubs et servirait à mieux équilibrer la Ligue. L'échange tombe à l'eau quand Kelly et McNeill annoncent leur décision de quitter le hockey. Le président Campbell les avertit des conséquences de leurs actes, et il les place sur la liste de repêchage. Entre-temps, Toronto approche Detroit et parle d'échanger Marc Réaume pour Kelly. L'échange est conclu entre les deux clubs, mais il est illégal puisque Kelly est sur la liste du repêchage. Le président Campbell annonce que l'échange est illégal et qu'il faudra que Kelly passe au repêchage. Jack Adams annonce que "M. Norris va parler à M. Campbell." Le même soir, Kelly joue avec les Leafs de Toronto qui se font battre par les Canadiens.

Qu'il parte?

Que reste-t-il de l'autorité du président Campbell et des règlements de la Nationale? De la poussière que "M. Norris" peut balayer avec une seule conversation. Le frère de Jim, propriétaire des Black Hawks, est plus puissant que M. Campbell. Il peut conspirer avec d'autres équipes pour renforcer les Leafs dans l'espoir de détrôner les Canadiens. Il semble que ce ne sera pas pour demain, mais le complot existe quand même et l'injustice se poursuit. Que reproche-t-on aux Canadiens? De toujours gagner? S'ils ont les meilleurs joueurs ils ne les ont pas obtenus par fraude mais bien grâce au talent de leur gérant et à l'astuce de leur instructeur. Les autres clubs n'ont qu'à faire la même chose. Et ici nous pensons aux déclarations stupides de Connie Smythe, ridiculisant la Ligue de l'est, qui est certainement le circuit professionnel le mieux équilibré en Amérique du Nord. Les Canadiens y ont placé toute une pléiade d'excellents jeunes joueurs qui, dans deux ou trois ans, feront sans doute encore la barbe "aux conspirateurs" de la trempe des Norris. Quant au président Campbell, qui est un homme bien élevé, affable et un avocat très compétent, il ne fait tout de même pas un bon président de la Nationale.

L'eau chaude!

Phil Watson est à la veille de quitter l'organisation des Rangers. Si on en juge par les déclarations publiques qu'il multiplie, il ne prise guère les décisions de la direction et il ne se gêne pas pour critiquer les joueurs et les autres responsables de l'équipe. Watson n'a jamais aimé perdre et même quand il n'a plus rien à voir avec l'équipe il tient encore à ce que les Rangers gagnent. Malheureusement ses anciens joueurs ne font pas des merveilles et Phil se fâche. On ignore ce qu'il adviendra de lui, mais nous ne serions pas trop surpris de le voir obtenir le poste de gérant des As de Québec de la Ligue Américaine. Watson a connu beaucoup de succès à Québec et il y est demeuré très populaire. Ce sera un retour à l'arrière pour ce bouillant instructeur, mais Phil est habitué aux revers de la vie et on peut être certain qu'il va trouver le moyen de rester bien présent aux yeux de tous les amateurs de hockey. Nous ignorons si Watson a raison d'accuser la direction de son équipe d'avoir sabordé le club mais, chose certaine, les résultats obtenus cette saison ne sont pas de nature à réjouir le coeur des partisans des chemises bleues. Peut-être qu'un des Norris pourrait aider le club si on lui en donnait l'occasion officiellement.

Importation!

On sait que ce sont les soldats de Wolfe qui ont importé le sport du curling en Amérique du Nord. Que de chemin parcouru depuis. Ce simple passe-temps est devenu l'objet de compétitions presque féroces, et si jamais un joueur en a assommé un autre avec son balai, ce ne devait pas être l'envie qui manquait. Le curling est un sport qui tient tout autant de la vie sociale que du sport. Il n'en reste pas moins un bon exercice pour ceux qui sont assis durant toute une journée et la coordination exigée des joueurs qui veulent pratiquer ce sport avec satisfaction est excellente à tous les points de vue. Il va sans dire que nos ancêtres pratiquaient le curling d'une manière plus vigoureuse que la nôtre. En jouant en plein air, en dépit du vent et de la tempête, on devait attraper plus d'une engelure. Mais il semble que ces obstacles n'ont jamais empêché qui que ce soit d'aimer le curling, pas plus que les obstacles empêchent un bon skieur de pratiquer son sport favori. Si vous ne savez quoi faire de vos dix doigts, que vous sentez le besoin de fraterniser avec des personnes que vous ne verriez pas autrement, pourquoi ne pas vous joindre à un club de curling?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 18

— C'est mon avis aussi, dit-il froidement en songeant à la créature perfide qui avait pu utiliser de tels moyens pour tenter de décourager son amour. Aussi, je vous jure bien que, quelle qu'elle soit, je saurai faire payer à la personne qui est l'auteur de ces lettres les tourments qu'elles m'ont causé, et ceux . . . encore bien plus grands, qu'elles auraient pu nous donner!

— Mais, auparavant, vous avez quelque chose à faire ici, reprit-elle avec douceur.

— Ici? En vérité, je ne vois pas . . .

— Vous avez à me remplacer dans la tâche que je m'étais assignée, Michel! Oui, puisque vous voici, je m'en remets à vous complètement pour élucider ce qu'il y a de vérité dans cette révélation, et . . . si malheureusement elle n'a pas menti, pour traiter avec Antoine Raveau.

Il releva le front, les yeux lumineux.

— Quoi? Vous voulez bien?...

— Je vous supplie de me rendre ce service! J'aurais éprouvé la plus grande répugnance à me retrouver en face de lui. Mais, je ne pouvais confier le secret de l'honneur d'une famille à personne autre que moi-même.

— Et, cependant, murmura-t-il, à moi, vous consentez . . .

Elle eut un cri irrésistible:

— Vous et moi . . . mais c'est la même chose, Michel!

— Ah! s'écria-t-il. Maintenant la vie peut venir avec son cortège de douleurs et d'épreuves . . . Vous venez de me rendre le plus heureux des hommes, Jacquemine!

Doucement, il s'était laissé glissé à genoux devant elle. Et, tandis qu'il couvrait ses petites mains de baisers, il sembla à Jacquemine sentir rouler sur elles une larme de bonheur.

Doucement, il releva vers elle son visage bouleversé d'une joie surhumaine.

— Et cependant, mon pauvre ami . . . soupira-t-elle.

Mais il se redressait, plein d'exaltation et de force.

— Non, non . . . ne me dites pas que notre bonheur est condamné. Maintenant, vous m'avez donné la force de le conquérir. Oui, j'irai trouver cet homme, Jacquemine, je lui parlerai, et quand il saura quel ange de bonté et de dévouement vous êtes, il est impossible qu'il ne se sente pas touché!

Timidement, elle insista:

— Vous voulez bien faire une rapide enquête pour savoir exactement si la lettre n'a pas menti, et si sa situation est aussi désespérée qu'elle le dit?

— Je vous le promets.

— Et . . . si cela est, vous vous chargerez de lui remettre ceci . . . peu de chose en réalité; mais c'est toute ma fortune . . . ou plutôt ce qu'il en reste.

— Je lui remettrai le double, le triple si cela est nécessaire, pour que le nom que vous portez légalement soit préservé de toute tache, je vous en donne ma parole d'honneur! Je vais simplement vous demander une chose. Voulez-vous me permettre de lui communiquer les deux lettres que vous m'avez laissé lire ce soir?

— Mais . . . fit-elle, hésitante. Pourquoi?

— Parce que ce sont les meilleures armes, me semble-t-il, qui puissent me permettre de combattre et de vaincre . . . car vous souhaitez, n'est-ce pas, Jacquemine, que votre sacrifice porte ses fruits, que son exemple serve au moins à guérir ce malheureux égaré, à le ramener dans une voie plus normale?

— Oui, vous l'avez compris; mais, la lettre de ma mère . . .

— Jacquemine, je vous promets de ne la lui donner à lire que si j'en vois la nécessité absolue. Voulez-vous vous fier à moi?

— Ah! entièrement et de grand coeur.

— Maintenant, ma petite fille, dit-il tendrement, vous allez rentrer bien sagement à votre hôtel pendant que je vais m'occuper de mériter cette confiance!

CHAPITRE XVII

Vincent était entré dans les salles de jeu. Ce fut dans celle de baccara qu'il trouva celui qu'il cherchait. Ne le connaissant pas, il avait demandé à un groom de le lui montrer, et une brève conversation avec ce dernier avait achevé de l'édifier au sujet de la lettre anonyme reçue par Jacquemine.

Loin d'être acculé, comme le prétendait cette lettre, Antoine Raveau, au dire de cet homme qui le voyait ici tous les soirs, était dans une passe de chance incroyable et gagnait largement depuis quelques jours.

La lettre avait donc menti, cela dans le seul dessein d'attirer ici la malheureuse Jacquemine pour mieux la perdre aux yeux de Michel. Et maintenant, celui-ci était certain qu'elle venait de Josette, la jalouse perfide qui lui avait envoyé à lui-même celle qui devait à jamais les séparer!

Cependant, bien que convaincu par cette rapide enquête qu'Antoine Raveau n'avait nul besoin des quelques milliers de francs généreusement offerts par Jacquemine, Michel ne s'en allait pas.

Debout derrière les joueurs, faisant semblant de s'intéresser à la partie, il détaillait, de son regard perspicace et durci, la physionomie de celui auquel Jacquemine se trouvait liée pour toujours.

Jeune, élégant, il eût pu être assez joli garçon si sa hideuse passion n'avait posé sur ses traits ses stigmates ineffaçables. Flétri avant l'âge, les paupières boursouflées, le teint plombé par les nuits de veille, il avait un regard fixe, presque hagard, pour suivre le jeu; des mains qui semblaient déjà celles d'un vieillard, agitées d'un tremblement nerveux, quand elles poussaient les jetons, qui représentaient ses espoirs, sur le maudit tapis vert.

Son visage, assez fin, était tiré par des tics nerveux, ses lèvres crispées par un rictus perpétuel. Tout son être, sans jeunesse et sans énergie, disait la veule paresse insouciante et soumise aux hasards déprimants d'une chance incertaine.

Certes, ce visage, ce corps, marqués du sceau indélébile d'un vice immonde, ne faisaient que répéter à un exemplaire de plus l'éternel visage du joueur, ce visage multiple, et cependant unique, rencontré autour de toutes les tables de jeu.

Même ici, contre tapis vert, on pouvait en voir le reflet sur dix autres visages . . . C'était celui des êtres qui ont fait du hasard un dieu, de la paresse un culte, de la déchéance une habitude.

Mais que, pour Michel, il était significatif, écoeurant, révoltant, lorsqu'il songeait à la jeune innocence de Jacquemine, si pure, si fraîche, si énergique et loyale, confiée à cet être avili!

Longuement, cependant, malgré l'écoeurement qu'il en ressentait, il le regarda jouer.

Le sort, soudain, avait tourné. Maintenant, Antoine Raveau perdait, et sur son front soudain vieilli, s'inscrivait la ride de rage impuissante qui marque les visages de ceux que la chance abandonne.

Aprement, Michel le regardait toujours perdre, s'énerver, trembler davantage, s'affoler sous son impassibilité de commande, prendre le visage anxieux, verdâtre, malade, des joueurs malchanceux.

La "veine", ce soir, était contre lui, et Michel s'en félicita. Ebranlé par un rude assaut, peut-être serait-il plus facilement maniable, accessible à une pitié humaine . . . ou à un calcul bestial!

Qu'importait le mobile pourvu qu'il cédât, qu'il accordât ce que l'écrivain était résolu à obtenir de lui: la liberté de Jacquemine!

Impassible, il vit le jeune homme perdre jusqu'à son dernier jeton, hésiter, puis se décider à en demander d'autres au changeur contre des billets de banque qu'il tira d'un portefeuille encore bien gonflé, les risquer, les perdre encore . . .

Ce fut le moment que choisit Michel pour lui toucher doucement l'épaule.

Il se retourna, d'un bond, comme si on l'eût dérangé au milieu d'un rêve et, le visage durci devant cet inconnu:

— Que me voulez-vous?

— Un instant d'entretien, dit calmement Michel.

— Le moment est mal choisi, fit l'autre, impatienté et les yeux déjà attirés par le tapis vert.

Mais, sans se démonter et avec sa hauteur souveraine qui, si facilement, imposait sa volonté aux autres, il insista:

— Pardonnez-moi, je crois l'avoir parfaitement choisi, au contraire. Toute la soirée j'ai attendu, ne voulant pas suspendre la bonne passe dans laquelle vous étiez. Maintenant, je crois que je puis, sans inconvénient pour vous, déranger votre partie. La veine est passée . . . Vous ne gagnerez plus ce soir!

Cette façon de parler l'argot des joueurs inspira quelque sympathie au jeune homme pour cet inconnu. Il eut un soupir de regrets, un haussement d'épaules, et, se levant avec nonchalance, il jeta d'un ton ironique:

— Après tout, vous avez raison. Cela m'a l'air mal engagé! Vous êtes donc mon bon génie qui venez m'arracher à la série noire, monsieur?

Impressionné par l'élégance aristocratique de son interlocuteur, il s'inclinait d'un air interrogatif. Michel se présenta, non sans hauteur:

— Ah! s'écria le mari de Jacquemine, enchanté. J'ai lu beaucoup de vos livres, monsieur. J'admire profondément votre talent, et je suis infiniment heureux du hasard qui me procure l'honneur de vous connaître.

D'un geste instinctif, il tendait à demi la main. Mais il vit que Michel Vincent ne semblait pas apercevoir ce geste, et, un peu gêné, il enfouit cette main inutile dans une de ses poches, d'un geste qui voulait être désinvolte.

— Ne remerciez pas le hasard, dit franchement Michel. Vous ne lui êtes pas redevable de cette rencontre. J'ai fait huit cents kilomètres exprès pour avoir avec vous un entretien sérieux.

Stupéfait, le jeune homme le regardait. Une ombre de crainte passa sur son visage fané; mais il voulut cacher, sous une attitude pleine de désinvolture, l'espèce de méfiance qui germait en lui.

— Mais, mon cher maître, fit-il un peu narquois, l'honneur n'en est que plus grand pour moi, bien que ce lieu ne me semble pas très propice à un entretien de ce genre.

D'un pas rapide, Michel l'entraînait vers un petit salon presque désert.

— C'est, cependant, celui qui me convient, dit-il froidement.

Désemparé, mais cherchant encore à adopter une allure paisible, l'autre se laissa à son tour tomber dans un profond fauteuil de cuir.

— Soit! fit-il, en croisant les jambes, parlez donc, je vous écoute . . . il s'agit?

Lentement, Michel laissa tomber:

— Il s'agit de Mlle Jacquemine Bernier, votre femme.

Il le vit tressaillir, puis, reprenant la maîtrise de ses nerfs, lever vers lui un regard interrogateur, attentif.

Certes, ce haut-le-corps, le romancier l'attendait; mais ce qu'il n'attendait pas, ce fut, la première surprise calmée, le sourire ironique et l'espèce de raillerie qui ponctuèrent sa réponse.

— Ah! oui! . . . Ah! bon! Parfait . . .

Puis, soudain, souverainement goguenard; les mains dans les poches, une cigarette aux lèvres:

— Mais . . . pardon! S'il s'agit bien de ma femme, veuillez dire, je vous prie: Mme Antoine Raveau.

— Je dis Mlle Bernier, reprit Michel avec une assurance inébranlable. Vous savez que ce nom est le seul que, réellement, elle peut porter. C'est pourquoi je suis venu m'entendre avec vous des . . . mesures à adopter pour le lui rendre.

(à suivre)

LES FEUX DU SOIR

Si tardive qu'elle vienne, la vieillesse arrive et il faut la recevoir comme on a reçu la jeunesse et la maternité, avec grâce. Vieillir avec grâce, c'est le dernier chef-d'oeuvre de la femme. Il est, comme tous les chefs-d'oeuvre, difficile et on ne l'improvise pas. Préparer la vieillesse, ce n'est pas méditer quotidiennement sur ce sujet. Les gens qui répètent sans cesse qu'ils ne craignent pas la mort sont ceux qui en ont peur. Les femmes que la vieillesse épouvante en parlent tout le temps.

Beautés ruinées, quelle rage rougit vos yeux lorsque passe devant vous cette ennemie; la jeunesse des autres! Reines déchues des salons, vous vous cramponnez à vos sceptres dédorés, en proférant des imprécations polies contre les souveraines de royaumes nouveaux. Tristes vaincues, je vous plains . . . Votre souffrance sans noblesse irrite ou divertit des témoins sans pitié.

Ce n'est plus le temps d'être belle, c'est celui d'être bonne et toujours meilleure. Ce n'est plus le temps d'être désirée: c'est celui d'être chérie. La femme qui vieillit n'est pas obligatoirement laide et difforme. Elle doit sauver la grâce quand elle perd la beauté. La vieillesse n'est horrible que lorsqu'elle est la fin de tout: beauté, amour, santé, espérance et même sagesse; lorsque de la féminité morte, il reste un être desséché, coquillage vide, friable et dur, dont les arêtes vives blessent ceux qui les touchent. La vieillesse ne s'aime pas elle-même: elle prend en haine son corps ravagé, elle ne pardonne pas à ses yeux et à son ouïe de s'affaiblir, à ses pieds de chanceler, à ses mains de trembler. Elle essaie d'oublier ces épreuves dans un sentiment qui est sa dernière revanche sur la vie: la domination. Mais il est une autre façon de vieillir: avec tant de douceur et de majesté, qu'on ne peut approcher ces femmes avec indifférence. Un rayonnement spirituel les enveloppe, qui éclaire la vie autour d'elle. Ainsi, dans un paysage crépusculaire, un sommet brille, comme touché par les feux de l'aurore . . . et ce sont les feux du soir.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous savez sans doute que tous les dimanches matin à 9 h. 45, les Pères Blancs d'Afrique donnent, sur les ondes de CKSB, une série de conférences concernant les missions. Ces causeries nous rappellent nos devoirs envers les missions et le besoin urgent de missionnaires pour porter l'Evangile à des millions de païens qui ignorent le vrai Dieu.

Comme le disait le Père dans une des dernières conférences, "Dieu ne serait pas juste si, demandant au missionnaire de tout quitter: parents, amis, situation prospère, etc., pour partir à l'étranger enseigner la parole du Christ, il n'exigeait pas que nous, qui sommes aussi les membres du corps mystique du Christ, leur venions en aide par nos prières, nos sacrifices et nos aumônes".

Afin d'apprendre non pas ce qu'il serait bon de faire, mais ce qu'il faut que nous fassions pour accomplir notre devoir missionnaire, toutes, tant que nous sommes, prenons donc la résolution d'être à l'écoute tous les dimanches pour entendre et mettre à profit ces précieuses causeries.

Eloge de la vaisselle

Je ne vais pas vous dire que le lavage de la vaisselle est vraiment un travail agréable, pas plus que je ne vous expliquerai la manière matérielle de la faire. Divers produits et instruments mis sur le marché en facilitent l'exécution. Ce travail reste néanmoins fastidieux par sa répétition, et le seul avantage qu'il peut avoir pour tous, c'est de ne pas occuper l'esprit et de permettre réflexion profonde ou vagabondage de l'imagination. Mieux encore: une conversation discrète, si on fait la vaisselle à deux.

* * *

Si vous êtes seule (je m'adresse spécialement aux mamans), ce moment peut être propice pour établir le programme de la journée, élaborer un menu, réfléchir au rangement des buffets. Au lieu de vous morfondre sur ses désagréments, vous pouvez utiliser en réflexions personnelles ce moment de travail solitaire. Et vous pouvez aussi en faire une prière.

* * *

Il est certes plus agréable de faire la vaisselle avec son mari: son sens pratique, moins routinier, peut trouver une amélioration technique au travail: meilleur éclairage de l'évier, installation d'égouttoir . . . On en arrive parfois à parler de choses profondes: éducation, affection, amour. Le fait d'avoir les mains occupées met à l'aise ceux qui, par timidité, communiquent moins facilement. Ce travail à deux donne aussi à la femme une impression de partage dans les travaux monotones de la maison. Et c'est un réel encouragement.

* * *

Mais où la vaisselle s'avèrera le plus utile, c'est dans l'éducation des enfants. Elle exerce dès le jeune âge (5-6 ans) leur habileté manuelle. Et quand cela cesse d'être un amusement, elle leur apprend la serviabilité, le dévouement au groupe familial; elle leur montre l'utilité du travail d'équipe.

Cette vaisselle permet aux adolescents — garçons et filles — cette conversation en tête à tête avec maman où l'on raconte tant de choses à coeur ouvert; les conseils sont mieux reçus; les revendications mieux comprises, dans la détente du service rendu et accepté. En un mot, en occupant les mains, la vaisselle libère l'esprit et le coeur et je conseille vivement aux mamans, même à celles dont la vaisselle se limite à une table de trois ou quatre personnes, d'expérimenter la chose. Mettez, dès le jeune âge, vos enfants à la vaisselle avec vous et vous tirerez de ces babillages d'abord, de ce bavardage, de cet échange ensuite, les plus grands fruits d'éducation et d'approfondissement pour vous et pour les vôtres.

UNE MAMAN.

* * *

Lorsqu'une jeune mariée adresse une lettre de remerciements pour cadeau reçu de M. et Mme X, elle doit écrire à l'épouse et les remercier tous les deux.

* * *

Dans un restaurant de dixième ordre:

— Chef, que va-t-on faire de ce restant de salmis de canard qu'on avait fait avec le restant du gigot?

— Faites-en du boeuf à la mode et s'il en reste demain, vous en ferez du pâté de lièvre.

* * *

Rien de tel que la bicarbonate de soude pour nettoyer la cafetière électrique. Après avoir lavé l'ustensile, y déposer trois cuillers à table de bicarbonate et de l'eau, tout comme lorsqu'on fait du café. Mettre le courant, laisser bouillir, puis répéter l'opération. L'intérieur de la cafetière reluira de propreté.

* * *

L'amitié est, pour l'exilé, une patrie; pour le pauvre, une fortune; pour le malade, un remède; pour les morts, une vie; pour ceux qui se portent bien, un plaisir; pour les infirmes, une force; pour les forts, une récompense.

(St-Augustin)

* * *

Ayez égard à la délicatesse de la sensibilité de vos enfants. Ne tournez aucun de leurs sentiments en ridicule. Eclairez leur coeur doucement. Ne les blessez pas, ne les humiliez pas.

* * *

Le visiteur — Est-ce que ta maman est à la maison?

Lulu — Non, monsieur, elle est sortie.

Le visiteur — Quand reviendra-t-elle?

Lulu ouvre un peu la porte de la cuisine.

— Maman, le monsieur demande quand tu reviendras?

* * *

Lorsque vous décorez un gâteau de fruits confits, passez-les dans un bol où vous aurez mis une petite cuillerée de glycérine. Ils resteront brillants.

* * *

Le petit lavabo de la salle de bain est "bouché" parfois par de petits morceaux de savon ou des cheveux qui s'accumulent. Ces saletés s'enlèvent facilement à l'aide d'une broche assez longue dont on replie un bout pour former un crochet.

* * *

Le seul procédé valable pour arranger les "oreilles décollées" est celui de la chirurgie esthétique, qui fait généralement merveille.

* * *

— Accusé, dit un président à un scélérat, vous êtes accusé de vols avec escalade et effraction; vous reconnaissez-vous coupable?

— Oui, mon président, répond le vaurien; arrangez-moi un petit jugement comme si c'était pour vous.

Crêpes françaises avec sauce aux abricots

Crêpes (4 portions)

2 oeufs battus
¾ tasse de lait évaporé
1 c. à thé de zeste de citron râpé
½ tasse de mélange à crêpes préparé
1 c. à table de sucre
Beurre

Combiner les oeufs, le lait évaporé et le zeste de citron; incorporer le mélange à crêpe et le sucre. Verser la pâte en cercles de 5 pouces dans une poêle chaude beurrée. Retourner la crêpe lorsque légèrement brunie et cuire légèrement l'autre côté. Saupoudrer de sucre en poudre. Rouler ensuite la crêpe et la placer dans la sauce aux abricots. Couvrir et placer à feu bas environ 5 minutes arrosant de sauce fréquemment.

Sauce

2 c. à table de beurre
¼ tasse de sucre
1 tasse de nectar d'abricot
1 c. à table de jus de citron

Combiner le beurre, le sucre et le jus d'abricot; chauffer jusqu'au point d'ébullition. Ajouter le jus de cirton; retirer du feu.

Courrier de Louise

Q. — Nous sommes un groupe d'amies d'un certain âge; c'est-à-dire que, comme Jack Benny, nous avons toutes trente-neuf ans. Or, sur le nombre, trois se teignent ou se font teindre les cheveux. Evidemment, elles n'admettent pas ce fait aux autres qui pourtant les connaissent depuis longtemps. Elles diront peut-être qu'elles se sont fait donner "un rinse" végétal et que le coiffeur les a bien assurées que ce n'était pas de la teinture, et que la jolie teinte disparaîtrait au premier ou troisième shampooing, selon le cas. Une de ces personnes se traite les cheveux elle-même à la maison et, malheureusement, ne le fait pas assez souvent de sorte que sa chevelure est devenue multicolore et qu'elle ressemble aux vilaines fées qui parcourent le ciel le soir de Hallowe'en. Une autre, qui était au naturel plutôt blonde fade, est devenue brune, ce qui lui donne une apparence dure. Enfin, la dernière paraît réellement bien. Son coiffeur qu'elle visite souvent a su nuancer sa chevelure à son teint en lui conservant sa couleur première. J'aimerais avoir votre opinion. Que pensez-vous des personnes qui changent ainsi la couleur de leurs cheveux? On entend parfois des critiques très sévères au sujet de ces personnes. Croyez-vous qu'elles agissent mal? Merci. — ANCIENNES JEUNES FILLES.

R. — Il n'y a pas très longtemps, vous savez, les personnes qui se servaient de rouge à lèvres ou de rouge tout court risquaient de se voir "mal jugées". Avec les années, on est venu à accepter les cosmétiques pour le visage, puis les désodorisants qui font certainement des merveilles au point de vue sanitaire. Puis ce fut le tour du vernis à ongles. Maintenant, dans les grandes villes surtout, les personnes respectables peuvent, sans crainte de perdre leur réputation, changer soit la teinte ou la couleur de leurs cheveux. En Europe et aux Etats-Unis, la mode est aux cheveux de couleurs très variées. Au Canada, de plus en plus, on en voit "de toutes les couleurs". Les personnes qui teignent leurs cheveux ne font pas de mal au point de vue de la morale, que je sache. Celles qui le font mal, ou dont les opératrices ne sont pas compétentes, manquent de goût tout simplement. Vous savez, on dit que les goûts ne se discutent pas, mais que celles qui n'en ont pas se discutent. Les dames et les demoiselles qui savent rester dans la note du bon sens et du bon goût ne cherchent qu'à s'embellir un peu. Pèchent-elles par vanité? Evidemment, je n'ai pas à les juger qu'elles soient jeunes ou anciennes.

* * *

Q. — Pour clore une discussion, je viens vous demander de répéter les règles concernant la durée du deuil pour un époux ou une épouse, un père ou une mère, un frère ou une soeur. Pour ma part, je crois que l'on doit porter le grand deuil pendant un an et six mois de demi-deuil pour un père ou pour une mère. Pour un frère ou une soeur, six mois de grand deuil et six mois de demi-deuil suffisent. Certaines de mes amies prétendent que la moitié de cette période suffit. Auriez-vous la bonté de m'indiquer les couleurs de demi-deuil et de me dire aussi: si le bleu marine peut être porté à cette période? Je suis une amie fidèle du courrier qui me fournit souvent des renseignements très utiles. — UNE AMIE QUI VOUS REMERCIE.

R. — Je vous remercie de toutes les bonnes remarques que vous avez faites, ainsi que de vos bons souhaits pour 1960. Veuillez accepter les miens en retour. Quant aux règles de l'étiquette du deuil, elles ont beaucoup changé depuis quelques années, et même dans certaines grandes villes surtout, on ne le porte à peu près plus. Il faut d'abord dire que le port des vêtements noirs n'est pas obligatoire et qu'il n'est qu'une coutume, qui varie de pays en pays et même de village en village dans le même pays. Pour les femmes, aujourd'hui, l'épouse porte du noir seulement pour les funérailles. Ensuite, pendant un an, elle porte le noir avec un peu de blanc, si elle le désire, et des bas de teinte neutre. Puis, six mois de demi-deuil, dont les couleurs sont: le noir et blanc, le gris, le mauve et le violet. Le bleu marine, comme vous le constatez, ne figure pas dans cette liste. Pour les frères et soeurs, on porte six mois de deuil et six mois de demi-deuil. Pour le deuil des beaux-frères et belles-soeurs, des grands-parents, etc., de nos jours on porte du noir pour les prières et les funérailles seulement.

* * *

Q. — Comment pourrais-je continuer mes études universitaires sans fréquenter régulièrement un collège ou une université? J'ai terminé deux années et je regrette de ne pas avoir complété mon cours classique. Merci. — VINGT-TROIS ANS ET MARIE.

R. — Il faudrait vous renseigner au bureau de direction de l'Université ou du collège de St-Boniface. Je sais qu'on donne des cours du soir à Winnipeg, mais je ne saurais vous donner les informations nécessaires.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une belle et saine denture est un trésor sans prix

par le Dr Adrien Plouffe

On ne saurait dire qu'elle est une beauté, mais elle est gentille et elle a une frimousse amusante qui possède toute la fraîcheur de la jeunesse. Elle n'a pas encore vingt ans. Elle n'a pas l'air de se douter qu'elle est en possession d'un richesse — une richesse qui s'épanouit sous la forme d'une denture magnifique; deux belles rangées de dents saines, bien implantées, parfaites.

L'autre jour, elle est allée chez le dentiste . . . pour se faire extraire une dent cariée! Le dentiste n'a voulu rien entendre et il a plombé la dent tout simplement. Elle est revenue furieuse à la maison et elle a dit à son entourage qu'elle avait l'intention "de se faire extraire toutes ses dents, afin de porter des dentiers"!

Voilà l'idée saugrenue d'une petite sotte qui mériterait d'avoir la fessée! Avoir les plus splendides dents qui soient au monde et, à l'âge de vingt ans, vouloir remplacer cette richesse naturelle par des dents artificielles, cela dépasse l'entendement. La mère de cette jeune écervelée qui rêve d'être édentée, afin de porter des dents postiches, s'est dressée avec tout son gros bon sens. Elle a rabroué sa fille de belle façon. Elle l'a traitée de petite dinde et elle avait raison. Elle avait raison. Et encore si les dindes avaient des dents, elles n'auraient jamais l'idée pharamineuse de se faire édenter pour porter des dentiers!

Des jeunes filles millionnaires donneraient une fortune pour avoir une denture comme la vôtre, mademoiselle, et vous qui êtes pauvre comme Cendrillon, vous songez à vous débarrasser de cette richesse et à l'échanger contre des dentiers! C'est incroyable, fantastique, formidable, et si l'hygiéniste voulait donner un exemple de nigauderie et de ridicule, il ne trouverait rien qui soit comparable à "ça"!

Ne raisonnez pas comme une gosse de six ans, mademoiselle. Vous avez dans la bouche une richesse sans prix, une fortune au point de vue ethétique et de l'hygiène, et vous pensez à la détruire, à la remplacer par une infirmité! Votre dentiste lui-même a refusé d'extraire une dent qu'il pouvait obturer. Qu'aurait-il dit, si vous lui aviez fait part de votre intention abracadabrante? Aucun honnête homme n'accepterait de se plier à votre fantaisie absurde! Ce serait une faute, un crime, une sottise monumentale! Mettez-vous bien en tête une fois pour toutes que le bon Dieu vous a donné les plus belles dents dont une jolie fille puisse rêver, alors gardez-les encore vingt ans, trente ans! Il sera toujours temps plus tard, beaucoup plus tard, de porter des dentiers. Demandez donc aux gens âgés qui sont obligés d'en porter, s'ils ne considèrent pas les dentiers comme un pis aller, comme une infirmité. Et tous vous répondront en choeur qu'ils donneraient tout pour avoir vos dents.

Vous avez des dents magnifiques, mademoiselle, au nom du gros bon sens, je vous prie de les garder!

Adrien PLOUFFE.

Ces boutons et points noirs

On appelle les adolescentes "les jeunes filles en fleur". Il arrive souvent, hélas! que leurs visages bourgeonnent d'une floraison qui fait leur désespoir: boutons et points noirs. Les adolescents sont dans le même cas. Ils en souffrent sans doute autant mais ils le disent moins par crainte de ne pas paraître virils en étalant le souci de leur apparence.

Les jeunes filles, dans leur désir d'avoir un joli visage, tentent des expériences de tout genre pour améliorer leur apparence; crèmes, lotions, etc. Il arrive qu'au lieu de corriger les défauts, elles les augmentent. Comme leur souci augmente en même temps, la floraison intempestive reprend une nouvelle vigueur. En cela, comme en tout ce qui regarde notre santé, le moral possède une grande influence.

Je ne viens pas leur apporter des remèdes ou la formule de quelque préparation magique. Je veux simplement leur expliquer quelques vérités fondamentales qui les aideront à se guérir.

La peau est un cuir vivant dont les cellules se renouvellent constamment. Elle est percée de petits trous minuscules, les pores, par où passe l'huile secrétée par des petites glandes. Quand cette huile est abondante, les pores deviennent largement ouverts (oui, le mot est masculin) et les poussières et les saletés de l'air se mêlent à l'huile et causent les points noirs.

Ces pores permettent à la peau de respirer. Si on les bouche avec des cosmétiques, la peau devient malade. Mais l'état de santé général, les fonctions digestives agissent aussi sur la peau. Pour certaines personnes, manger un chocolat c'est faire pousser un bouton dans le visage.

Il est donc évident qu'on ne peut guérir la peau de son visage en la peinturant de cosmétiques et de crème. Il faut observer un régime de vie très sain: bonne alimentation, sommeil suffisant et air pur. Ensuite, il faut nettoyer la peau huileuse, une ou deux fois par jour, avec un bon savon et une serviette très propre. On ne doit pas, non plus, frotter une peau grasse avec des corps gras. Ni se poudrer avec des produits qui fermentent.

MAMIE.

La revanche

Un homme gravement malade sentait venir sa fin prochaine. Il fait approcher sa femme un peu plus près et lui murmure d'une voix éteinte:

— Je sais que je vais mourir, Adèle. Eh bien! quand je serai disparu, mon désir le plus cher serait que tu te remaries avec Philippe, notre deuxième voisin.

— Avec Philippe? questionne sa femme. Mais, pourquoi ça?

— Il m'a roulé, il y a quelques années, quand nous avons changé de chevaux!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 45

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

FAMILEX offre bon territoire dans votre comté! Généreuse commission, boni, produits de haute qualité, garantis. Si vous êtes agressif, vendez nécessités pour la maison et la ferme, les plus en demande. Détails. PRODUITS FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal, Dépt. 608.

ON DEMANDE une demoiselle pour travail dans maison privée. Pour 1 mois, commençant le 14 mars. Citer salaire désiré. S'adresser immédiatement à Mme Alfred Lévesque, Ste-Agathe, Man. 45-363-46P.

FRANZ STAINIER, PEINTRE DECORATEUR, cherche travail à l'heure ou au contrat. Estimations gratuites. Signaler: CEdar 3-2314. 45-554-T.F.

REPARATIONS DE TOUTES SORTES POUR VOITURES. Huile, graisse, soudure. S'adresser à Asselin Motors Service, 427, rue Youville, St-Boniface. Téléphones: CHapel 7-8051, résidences (Fred) CHapel 7-6613, (Georges) CEdar 3-3323. 45-553-48C.

CHAMBRES ET PENSION pour hommes. Dans maison tranquille. Signaler: CHapel 7-5493. 45-556-45C.

PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

A LOUER — Précieux-Sang. Joli logis: 2 pièces, avec réfrigérateur et facilités de cuisine. AUSSI chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: CHapel 7-6082. 43-530-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine si désiré. Garage. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5268. 45-558-47C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Logis: 2 pièces meublées. Poêle, évier, eau courante, armoires, etc. Libre: 1er avril. 45-561-47C.

A LOUER — St-Boniface. 900 pieds carrés d'espace convenable pour n'importe quelle entreprise. Chauffé. Grand terrain de stationnement. Signaler: JUstice 9-5494. 45-557-45C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec facilités de cuisine: évier, "rangette", armoires. Près autobus. Pour jeune fille ou dame qui travaille. $30 par mois. Signaler: CHapel 7-3221. 43-529-45C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée près hôpital. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4757. 43-533-46C.

A VENDRE — Une encyclopédie de la Jeunesse. En français. 14 volumes reliers en cuir. Très propre. $75. Signaler: GArden 2-5473. 45-552-45P.

A VENDRE — Poêle électrique 40 pouces. 4 éléments. Four automatique. Excellente condition. Prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-4009. 45-555-46C.

TRANSFERE, JE DESIRE ACHETER une maison de 4 à 6 pièces à Norwood ou St-Boniface. S'adresser à Boite 551, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 45-551-46C.

A VENDRE — Magnétophone (tape recorder) appartenant à M. l'abbé Bélanger. Valeur: $349.50 pour $215. S'adresser à Georges Fontaine, rue Provencher. Tél.: CHapel 7-1425. 42-511-T.F.

A VENDRE — 24 bancs d'église (15' de longueur). Sapin Douglas. Couleur naturelle. S'adresser au presbytère, 1026, avenue Manahan, Fort Garry. Signaler, GRover 5-6963. 43-534-46C.

DEVANT DEMENAGER EN VILLE voudrais acheter "chanty" ou bungalow: 4 pièces. Paierais comptant. S'adresser à Boite 544, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 44-544-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Appelez Mme Beaulieu, CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Bon édifice: 2 étages. Garage. Logis: 5 pièces. Epicerie, comptoir-restaurant. Bonne affaire. Echangerait contre maison. Signalez: CHapel 7-7388. 42-503-45C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

A VENDRE — Maison de 10 ans. 4 chambres à coucher, double garage. Paroisse du Précieux-Sang. Pour renseignements, appeler: CHapel 7-3970 ou ALpine 3-9504. 45-564-45C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Logis: 4 pièces au 1er, grande cuisine moderne. Logis: 3 pièces au 2e. Salle de bain aux 1er et 2e. Chauffage: eau chaude à l'huile. Garage double. Pas d'agent. Signaler: WHitehall 3-3134. 45-559-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Possession immédiate. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Comptant: $1,000. A termes. Signaler: CHapel 7-6350. 45-560-45C.

A VENDRE — Lot central: 165' x 132'. Maison: 18' x 24'. Cuisine attenante: 16' x 22'. 3 chambres au 2e. Poêle électrique. Eau courante. Chauffage: huile. S'adresser à Mme Albini Morin, St-Malo, Man. 45-562-46P.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

A VENDRE — Sur chemin Dawson, à 9 milles de Canada Packers et à 3 milles de route périmètre. 20 lots d'environ 80' x 300'. Egouts et eau disponibles. Ecole élémentaire 2 classes et école supérieure 12 classes. Service d'autobus 2 fois par jour. Bonne terre. Préparerait jardin et planterait arbres, sur demande. S'adresser à A. Grossman, Lorette, Man. 44-540-45C.

Probation et profession chez les Oblates Missionnaires

Le 1er février, Mlle Laurence Prince, des Oblates Missionnaires de l'Immaculée, commençait son temps de probation dans cet Institut Séculier. La cérémonie eut lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg et fut présidée par le R. P. D. Audette, O.M.I., directeur des Oblates du district de Winnipeg. Les religieuses de la paroisse étaient présentes à la cérémonie et firent les frais du chant avec les Oblates. La fête fut très simple, mais n'en gardait pas moins son caractère religieux touchant qui rappelait à ceux et celles qui assistaient, l'offrande qu'eux-mêmes avaient fait à Dieu de leur vie et aussi quel bonheur il leur donnait en retour.

Le lendemain 2 février, Mlles Berthe Séguin, de la maison de Winnipeg, et Lucille Provencher, directrice des Oblates de St-Ambroise, en présence de Mlle Yvette Gagnon, directrice de la maison de Winnipeg, renouvelaient leurs voeux à la messe de 8 h. 30 en l'église du Sacré-Coeur. Le Père Laplante officiait à la messe et donna le sermon de circonstance. Les religieuses de la paroisse ainsi que les élèves de l'école du Sacré-Coeur et quelques personnes assistaient à la cérémonie. Les religieuses et les Oblates firent les frais du chant, et la célébration de cette fête fut très belle dans sa simplicité et appréciée de tous.

Un salut solennel fut chanté le soir pour clôturer cette journée d'Action de grâces à Dieu.

L'Institut des Oblates compte plusieurs de ses membres qui en ce 2 février faisaient de nouveau l'offrande de leur vie au Service de Dieu. Les Oblates, par leurs voeux annuels, s'engagent spécialement a répandre l'apostolat dans le monde entier et l'Institut s'efforce de leur donner cette formation de "données totalement à Dieu" pour travailler uniquement au règne du Christ par Marie.

Les Oblates sont établies dans l'Ouest canadien depuis quatre ans et cet Institut, fondé il y a 8 ans, compte environ 1,000 membres aujourd'hui dans sept pays différents, dont plusieurs missionnaires en Amérique du Sud et en Indo-Chine. Elles ont plusieurs maisons au Canada, aux Etats-Unis, en France et en Belgique. L'Afrique et le Japon suivront bientôt.

A VENDRE

St-Boniface — Près école Provencher. Maison de rapport: 8 pièces. Chauffage: huile. Taxes: $213. $5,000 comptant. Balance à termes. Possession immédiate.

St-Boniface — Près basilique et hôpital. Maison de rapport. 10 ans. 3 logis. Revenu mensuel: $100, plus 4 pièces pour propriétaire. 3 plomberies. Entrées privées. $10,000 comptant, balance à termes.

Rue Ritchot — Maison: 4½ pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Taxes: $136. $4,000 comptant, balance à termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
43-531-45C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. $10,600.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. $12,500.

St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.

St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces. $7,900.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces, chauffage: huile. $13,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.

St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.

Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.

Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
43-526-45C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près Provencher. Maison de rapport: 8 pièces. Toute louée. Revenu mensuel: $110. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Bungalow: 3 pièces. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Egouts rendus au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. $5,250.

Norwood — Près chemin Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces. Grande cuisine et salon. 3 chambres à coucher. Soubassement: ¾. Comptant requis: $1,200.

Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.

St-Vital — Rue Havelock. $14,500. Bungalow en stuc: 5 pièces, 4 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage: huile. Paiements: $84. P.I.T. Hypothèque: 5¼%. Comptant requis substantiel.

Winnipeg — Près Sacré-Coeur. Maison de rapport presque toute meublée. En très bonne condition. Revenu mensuel: $175, plus logis pour propriétaire. 3 plomberies. Entrées privées. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis substantiel.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
43-525-45C.

Au Sacré-Coeur

Vente de charité

Les Dames de Ste-Anne préparent une vente de linge usagé (rummage-sale) pour le samedi 27 février, de 9 h. à 11 h. a.m. Les personnes charitables qui voudraient se défaire de linge encore utilisables voudront bien le faire parvenir au bureau de la C.D.C., 607, avenue McDermot. Il y aura aussi une table de "pâtisseries faites à la maison" et une table d'"objets divers". Dorénavant les assemblées des Dames de Ste-Anne auront lieu le troisième dimanche de chaque mois toujours après la messe de 9 h., donc une assemblée aura lieu le dimanche 21 février.

• • •

Société St-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu au local habituel ce dimanche 21 février à 2 h. 30 p.m.

Tous les membres y sont cordialement invités, et ce serait une bonne occasion, pour ceux qui ne l'ont déjà fait, d'acquitter leur cotisation annuelle.

Winnipeg

Thé annuel

Les dames auxiliaires de l'Association de l'Adoration Perpétuelle tiendront leur septième thé annuel au couvent des Soeurs Franciscaines, 139, avenue Jarvis, le dimanche 28 février, de 1 h. 30 à 6 h. p.m.

Les officières seront: Mme J. Sneizyk, présidente; Mme Bencharski, vice-présidente; Mlle Florence Hookey, secrétaire; Mme E. Brown, reporter; Mlle Elaine Carey, publicité; Mme Spalding et sa fille, Phyllis, en charge des verseuses.

Il y aura aussi exposition de vêtements sacerdotaux que Son Exc. Mgr Philip Pocock bénira à 3 h. 30.

M. Laurent Isabelle tiendra la chronique "Exclusivité"

OTTAWA — M. Laurent Isabelle, professeur adjoint à l'Ecole de psychologie et d'éducation de l'Université d'Ottawa, a été le responsable de la chronique "Exclusivité" dans "Le Droit" du samedi 13 février. Il y traita de "L'orientation professionnelle".

Le chroniqueur d'occasion est né à Lisieux, Sask., le 22 août 1928. Il est marié et père d'un fils. Un ancien de l'école primaire de sa ville natale et du collège de Gravelbourg, il est bachelier ès arts. En plus, en 1954 il décrochait un baccalauréat en éducation de l'Université d'Ottawa. A la même université il prenait une maîtrise en éducation en 1956 et y prépare maintenant un doctorat.

Le professeur est membre des associations professionnelles suivantes: l'Ottawa Personnel and Guidance Association, l'Association des psychologues d'Ottawa, l'Association psychologique du Canada, l'Association psychologique d'Ontario, l'Association canadienne de la santé mentale et l'Association des pofesseurs de l'Université d'Ottawa.

M. Isabelle est également secrétaire du conseil d'administration du club Richelieu Ottawa-Hull, membre-fondateur du Cercle universitaire et président adjoint du comité de psychologie et d'éducation de l'Association des anciens de l'Université d'Ottawa.

Avant qu'il ne soit à l'emploi de l'université, M. Isabelle avait été chargé de cours au Collège de Gravelbourg, gérant adjoint de CFRG à Gravelbourg, journaliste au "Droit" et agent de classification et d'organisation à la Commission du service civil. Il est maintenant administrateur du Centre d'orientation et directeur de placement à l'Université d'Ottawa où il est également professeur adjoint à l'Ecole de psychologie et d'éducation depuis 1955.

Un courant "sous-terrain" s'oppose au système des communes en Chine

HONGKONG (CCC) — Le journal de Nanchang, le "Kiangsi Jih-Pao" du 3 décembre 1959, nous fait part d'un "petit courant sous-terrain" qui existe dans la province et qui ne tend à rien moins qu'à bouleverser le système des Communes Populaires.

On sait que la phase de l'organisation du travail dans la Commune est la brigade de production, c'est-à-dire l'enrégimentation de la population sous la direction du Parti. Or, voici que des "opportunistes de droite ainsi qu'un petit nombre de paysans aisés" ont réclamé que la responsabilité du travail et de la production soit déférée à des groupes plus indépendants et en particulier aux groupes familiaux.

Le petit courant sous-terrain semble être devenu rivière coulant à l'air libre, puisque, nous dit le journal, ces droitistes et paysans aisés ont lancé "une frénétique attaque contre les Communes populaires" et ont mis en avant des "propositions ridicules" comme par exemple: "Rendez la terre aux paysans", "La terre doit être redistribuée suivant le travail fourni", "la responsabilité de la production doit être conférée aux familles", "Nous sommes capables individuellement de faire un plan de production et nous n'avons besoin de dépendre de personne pour le travail agricole".

Il semble même que ces réclamations ne sont pas restées purement abstraites, mais qu'un commencement d'application de ces théories révolutionnaires ait eu lieu, puisque le journal nous fait connaître que dans la Commune Tati 27.4% des terres cultivées ont été rendues aux individus et que le reste a été placé sous la responsabilité de "groupes de production", ce qui a amené, affirme-t-il, des résultats déplorables. L'équipe de production no 3 (Brigade de production de Mat'an), après avoir donné la responsabilité de la production aux familles, a distribué les bestiaux et les outils agricoles aux différents foyers ce qui a causé la détresse d'un membre pauvre de la Commune. On a même vu, oh scandale!, un paysan aisé, après l'adoption de ce système, placer des bornes de pierres pour délimiter son champ.

Le journal s'insurge longuement contre ces pratiques qui tendent à réinstaller le système capitaliste là où il avait été éliminé et affirme avec force que "le travail collectif est pour l'éternité la forme de travail dans les Communes".

Il est sans doute difficile à distance d'apprécier l'importance et l'étendue de ces mouvements paysans. Bornons-nous à noter qu'indubitablement ils existent.

6e conférence annuelle des Indiens-Métis tenue à Winnipeg

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg et président du Conseil du Bien-Etre du Grand-Winnipeg, souhaitera la bienvenue aux délégués de la 6e conférence annuelle des Indiens et Métis lors de l'ouverture, le mercredi 24 février à 8 h. p.m., au théâtre A, 469 rue Broadway.

Environ 700 délégués, Indiens et Métis prendront part à cette rencontre de trois jours pour étudier les plus urgents problèmes sociaux, économiques et moraux des communautés indiennes et métisses du Manitoba.

Le thème central des études sera "le travail d'équipe pour solutionner les problèmes communautaires".

Les coprésidents seront M. Darwin Chase et le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I. Les principaux conférenciers seront M. Gilbert Monture, Indien qui joue un rôle public important en Ontario, et M. George Boyce, du bureau fédéral des Affaires indiennes aux Etats-Unis.

Coopérative de sculpteurs et d'artisans esquimaux

MONTREAL — La semaine dernière trois Esquimaux sont arrivés à Montréal dans le but de trouver des débouchés commerciaux pour les travaux de leurs sculpteurs et de leurs artisans. Guidés par le R. P. André Steinmann, O.M.I., ils ont visité plusieurs bienfaiteurs et amis. Leurs travaux sont remarquables à tous points de vue.

Sous la direction du R. P. Steinmann, ils veulent se libérer de l'emprise de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des tentacules des autorités fédérales. Ils désirent, non plus faire des travaux en série, mais se livrer à une forme d'art originale et individuelle.

Là-bas, le ministre fédéral des Affaires du Nord exerce une influence contraire aux habitudes et aux instincts profonds d'un peuple libre, nomade, attaché à ses traditions et à ses propres disciplines.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Remise des billets

A notre assemblée régulière du 11 février, un nombre considérable de talons du grand tirage furent encaissés. Les heureux gagnants seront déterminés avant longtemps. L'on nous faisait remarquer qu'il est très important pour le Conseil que tous les livrets, vendus ou non, nous soient remis, car tout livret non remis est considéré par le Conseil d'Etat comme vendu et demeure à charge au Conseil qui en a fait la distribution. Avis donc aux retardataires de faire remise afin de nous éviter des frais inutiles.

Au futur

Tout d'abord, l'assemblée toujours si intéressante de notre conférencier, frère J.-R. Doiron, le jeudi 25 février.

Deux jours après, soit le 27 au soir, la soirée annuelle du sous-conseil de Ste-Agathe dans la grande salle.

Le 7 mars aura lieu une initiation au Conseil Goulet de Norwood. Plusieurs de nos candidats auront le privilège de faire leurs premiers pas en la chevalerie à cette occasion. Bon courage et surtout persévérance à ces futurs frères.

Enfin, le 11 mars aura lieu la retraite fermée des hommes de la paroisse du Sacré-Coeur. Plusieurs de nos Chevaliers du Conseil y participeront.

Visite du Chevalier suprême

Dans un avenir plus lointain, les 22 et 23 mai aura lieu une convention d'Etat à Winnipeg. A cette occasion unique, vous aurez le privilège de rencontrer l'un des grands catholiques laïques de cette ère, le Chevalier suprême de l'Ordre, frère Luke E. Hart. Puissant orateur, il prendra la parole lors du grand banquet de clôture, le 23 au soir. Le prix des billets sera de $5.00 par personne. Les places de banquet étant limitées, faites parvenir vos réservations de billets au Grand Chevalier, frère Josaphat Gauthier, le plus tôt possible.

BISTOURI.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH MIAZGA, late of the Post Office of Lorette, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL Claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of March, A.D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of February, A.D. 1960.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for Marie Anne Miazga, Administratrix.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM DE INTERNATIONAL LOAN COMPANY

AVIS est donné par ces présentes qu'une requête sera présentée par International Loan Company à la Séance actuelle du Parlement du Canada pour la ratification d'un Acte modifiant l'Acte d'Incorporation de l'International Loan Company, soit Chapitre 91 des Statuts du Canada 1920, dans le but de changer le nom de ladite compagnie pour celui de "Federal Mortgage and Savings Corporation".

Winnipeg, Manitoba, ce 5e jour de février 1960.

THORVALDSON, EGGERTSON, SAUNDERS & MAURO,
209 Bank of Nova Scotia Bldg.,
Winnipeg 1, Manitoba.
Avoués pour les Requérants.